

Chanegriha supervise un exercice tactique avec munitions réelles



Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

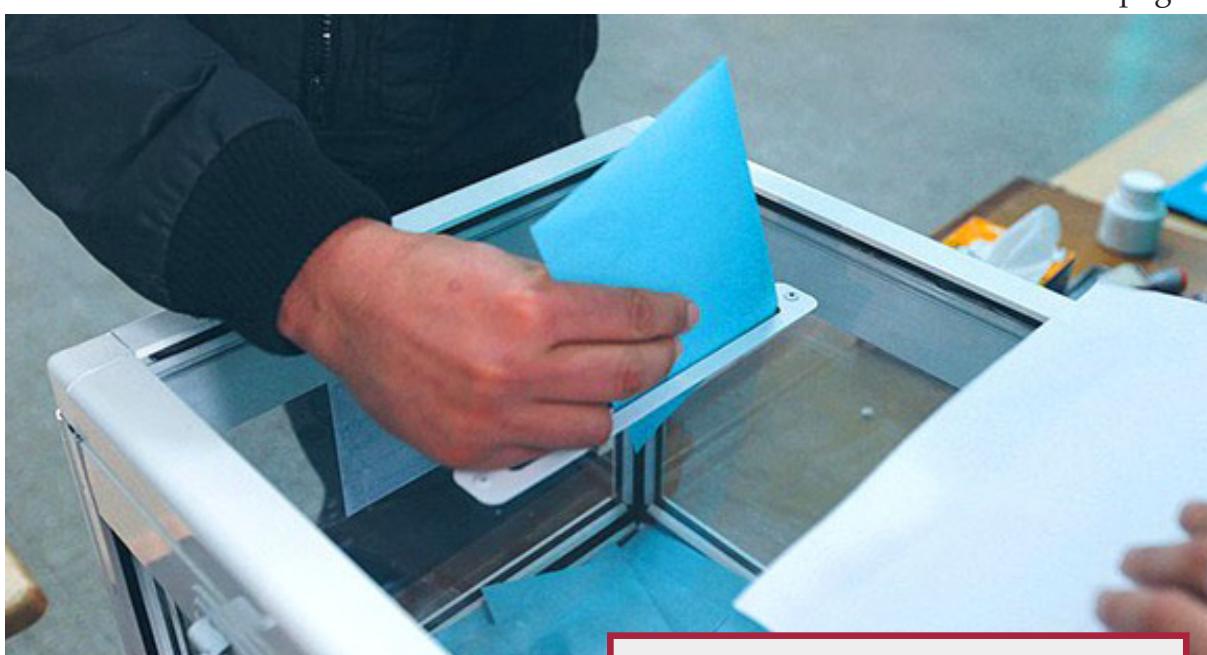
DJERAD AUX WALIS Les actes d'urbanisme doivent être délivrés dans les délais

Lire l'article de R. N. page 3

PROJET DE RÉVISION DE LA LOI ÉLECTORALE

Le candidat à la présidentielle doit déposer une garantie financière

Lire l'article de Z. Mehdaoui page 3



Le procès en appel du DG d'Ennahar reporté au 1er février

P. 4

DOSSIER MÉMORIEL ALGÉRIE-FRANCE

Le rapport Stora remis demain à l'Elysée

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 4



Sahara Occidental : La décision de Trump en cours d'examen

P. 5

TUNISIE

L'armée en renfort après des émeutes

P. 5



Crise sanitaire Communication et erreurs d'appréciation

La crise sanitaire a mis à nu d'énormes contradictions entre l'ensemble des responsables chargés de programmer une campagne de vaccination censée contribuer à la baisse des contaminations et des décès provoqués par la Covid-19.

Ghania Oukazi

Des «10 à 15 jours» fixés le 13 décembre dernier par le président de la République à la commission Larba pour élaborer la nouvelle loi électorale aux «72 heures, demain ou après demain» annoncés le 11 janvier dernier par le porte-parole du Comité scientifique de suivi de la pandémie du Covid-19 pour l'acquisition par l'Algérie du vaccin russe Spoutnik Victory, l'on constate que les autorités publiques se perdent en conjectures sur des questions d'importance cruciale pour le pays. Il est vrai que tous les Etats ont été pris de cours par une pandémie qui ne ressemble à aucune autre survenue dans l'histoire de l'humanité. Le monde entier manque de visibilité pour pouvoir contenir un virus dont les conséquences sur le quotidien des populations sont désastreuses. A la différence qu'au plan national, la gouvernance n'obéit à aucune norme pendant que le pouvoir, manquant du sens de la prospective la plus simple, se fixe sur des contingences. Preuve en est, rien ne se fait dans le temps qu'il lui est imparti officiellement.

Ni les délais fixés par le président de la République, encore moins ceux avancés par le Dr Fourar ne sont respectés par aucune instance gouvernementale ou subalterne publique. Pis, c'est la suffisance qui couronne le tout. L'on ne peut que s'étonner du justificatif avancé par les responsables du secteur de la santé pour expliquer la bavure des «72h» commise par le porte-parole du Comité scientifique et directeur général de la prévention au ministère de la Santé. Ils l'ont défendu par l'emploi de «erroné», ou de «mal interprété» pour juger les réactions des médias à ce propos. Pourtant la phrase du Dr Fourar était claire. Il aurait été plus intelligent pour ses défenseurs de prétexter des problèmes logistiques de dernière minute que de défendre l'indéfendable. Le secteur de la santé n'est pas au bout de ses «peines» médiatiques.

LA MAUVAISE CONCURRENCE

Hier, le président de l'Agence nationale pour la sécurité sanitaire, le Professeur Kamel Senhadji, n'a pas hésité à remettre en cause des décisions importantes prises par la tutelle. Il a tiré une alarme stridente en déclarant à la radio publique qu'«on est en situation d'urgence, on est en danger». Contrairement aux responsables de la santé qui en défendent le principe, il a clairement affirmé qu'il était contre la diversification des vaccins anti-Covid-19. «On serait d'accord si la situation était autre mais aujourd'hui, choisir un seul vaccin, c'est mieux parce que le volet logistique sera facile à assurer et le rythme de vaccination sera accéléré», a-t-il dit. Il estime que «la peur de la vaccination est devenue plus grande que la peur du virus». En parallèle des institutions du ministère de la Santé qui disent en avoir étudié 10,

Senhadji a fait savoir que l'agence qu'il préside l'a fait pour 8 vaccins et a prévenu, selon lui, «sur les moyens de leur acquisition et de leur conditionnement». Le président de l'ANSS a déploré le manque de coordination et de concertation entre l'ensemble des structures chargées de la santé. «Chaque structure travaille seule, certaines ont des données importantes sur les épidémies mais les laissent dans les archives, c'est un blasphème (hram)!» s'est-il exclamé. Il a expliqué que l'ANSS a désormais des prérogatives qui vont bien au-delà des hôpitaux. «Elle assure l'expérience scientifique et la veille en prévision de tous les dangers (...) provenant de tout ce qui concerne la santé (eau, air, médicaments...), tout ce que nous consommons», a-t-il indiqué. Senhadji attire l'attention sur «ces produits toxiques qui se vendent dans les commerces, ils doivent être interdits, l'agence a la prérogative de s'assurer de toutes les normes». Cette mauvaise concurrence dans un domaine d'ordre vital ou ces élucubrations à l'image des ouïs non hésitants et indéfinis du ministre de l'Industrie à propos de l'importation par l'Algérie de voitures neuves ou de moins de 3 ans laissent pantois.

QUAND LA COMMUNICATION OFFICIELLE BROUILLE LES MESSAGES

Ces cas devenus légion chez les gouvernements algériens mesurent l'ampleur des tâtonnements et des tergiversations dans une conjoncture qui exige compétence, intelligence et perspicacité. S'il est admis que des responsables éprouvent des difficultés à apprécier la faisabilité de dossiers qui leur font peur parce qu'ils ont servi à enfouir ceux qui les ont générés avant eux dans un cycle infernal de règlements de comptes, ils devraient au moins s'abstenir de divaguer sur des questions d'importance cruciale pour le pays et les populations. Les actions de protestation à l'exemple de l'attrouement survenu samedi dernier sur la voie publique, dans les environs de Bouachaoui à l'ouest d'Alger, rappellent de mauvais souvenirs. Des pneus brûlés et des jets de pierre sur des édifices publics ne promettent rien de bon.

Les manœuvres militaires engagées dimanche par les troupes de l'ANP dans la 3^e région militaire rappellent elles aussi que l'Algérie est cernée par des guerres fomentées de l'extérieur pour déstabiliser la région. La télévision publique a choisi hier de braquer la caméra de son journal télévisé pendant un long quart d'heure sur ces chars blindés, ces avions de chasse, ces lance-missiles qui «intervenaient» en plein désert bédouin... Autant d'enjeux et de dangers qui menacent le pays ne doivent permettre aucun erreur d'appréciation officielle. Les nombreuses maladresses de la communication officielle risquent de brouiller les messages les plus importants et contredire les objectifs les plus pressants.

259 nouveaux cas et 4 décès



Deux cent cinquante-neuf (259) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 193 guérisons et 4 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier à Alger, le por-

te-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 104.092 dont 259 nouveaux cas les dernières 24

heures, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2840 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 70.747, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 22 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de neuf cas et 20 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 6 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 28 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Ya-t-il volte-face du gouvernement concernant les frais de rapatriement des Algériens décédés à l'étranger ? Décidément, le dossier hautement humanitaire des ressortissants qui rendent leur dernier souffle, dans un pays étranger, n'a pas encore connu une plausible conclusion. On croyait qu'au mois de juin dernier les choses étaient tirées au clair, et que la promesse du président de la République est devenue réalité avec la création d'un Fonds de solidarité pour les ressortissants algériens décédés à l'étranger, selon l'article 92 de la Loi de finances complémentaire (LFC) 2020, destiné à la prise en charge des frais de rapatriement des corps de ressortissants algériens décédés à l'étranger, mais il semble que des zones d'ombre persistent sur ce plan. C'est à travers la sortie du député représentant la Communauté établie à l'étranger, Samir Chaabna, qu'on apprend que nos ressortissants ont lancé un appel pour demander l'annulation de la condition de précarité pour pouvoir bénéficier de cette aide. Il faut rappeler que dès la publication de la LFC 2020, instituant l'ouverture, dans les écritures du Trésor public, d'un compte d'affectation spéciale n° 302-144, cette question concernant «qui ouvre droit au bénéfice de la prise en charge des frais de transport des dépouilles mortelles ?» était posée, et il a fallu faire suivre des explications à ce propos par les consulats. Apparemment, sans trop lever l'équivoque ou sans faire admettre à la Communauté algérienne établie à l'étranger cette conditionnalité de la situation précaire pour avoir accès à cette couverture par l'Etat des frais de rapatriement des dépouilles mortelles. Les consulats ont bien tenté, près de cinq mois après l'entrée en vigueur de la LFC 2020, d'informer les ressortissants algériens que la pro-

cédure de rapatriement des dépouilles mortelles n'est engagée qu'«en cas de décès d'un Algérien non assuré, et si sa famille justifie d'une situation de précarité», et que les Algériens qui ont souscrit à une «assurance obsèques» sont pris en charge par leur compagnie d'assurance, lorsqu'ils décèdent, mais on ne veut rien entendre. La vieille revendication revient au plan des préoccupations, sous une nouvelle forme qui ne veut aucune exclusion ou différenciation entre les morts, «à rapatrier aux frais de l'Etat qu'ils soient assurés ou non de leur vivant, et que leurs familles soient riches ou pauvres». Est-ce raisonnable d'en aller à cette exigence ? Celui qui a les moyens pour rapatrier un proche décédé peut-il venir solliciter l'aide de l'Etat, au même titre que celui qui ne peut assurer la couverture des frais de transport de la dépouille mortelle ? Bien sûr, ce ne sont pas les familles aisées qui revendiquent la levée de cette condition de la précarité pour être éligible à la prise en charge des frais en question par l'Etat, mais bien ceux qui ouvrent droit à cette aide, eux-mêmes. Ces derniers font valoir le fait que la constitution d'un dossier prouvant la condition précaire de la famille du défunt prend un temps considérable et retarde en conséquence le rapatriement des corps et l'enterrement sur le sol algérien. L'Etat également lève les mains au ciel pour montrer l'obligation d'un recours à cette procédure. Car, par manque de bonne moralité ou d'esprit de bienfaisance, les Algériens forment, presque tous, cette demande auprès des consulats. Apporter, donc, la preuve de la précarité de la famille du proche décédé à l'étranger est une question pratique indispensable, pour ne pas alourdir la charge sur le Fonds de solidarité. N'est-ce pas que la solidarité ne devrait aller qu'aux nécessiteux ?

Ain Beïda

Les cours suspendus dans un CEM après l'apparition de six cas de Covid

Une suspension «temporaire» des cours au collège d'enseignement moyen (CEM), Zerara Salah dans la commune d'Ain El Beïda, (wilaya d'Oum El Bouaghi) a été décidée par la commission sanitaire de la wilaya, présidée par le chef de l'exécutif local, Zineddine Ti-bourtine, après la détection de

cas confirmés de contamination au coronavirus, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'éducation. «Six (6) cas confirmés du Covid-19 (3 enseignants et 3 administrateurs) ont été signalés dans cet établissement scolaire», a précisé à l'APS le chargé de l'information auprès de la direction locale de l'édu-

cation, Achour Demane Debih. Les cours devront reprendre au CEM Zerara Salah «d'ici au début de la semaine prochaine» après l'achèvement des opérations de désinfection et le renforcement des mesures sanitaires nécessaires pour la sécurité des employés et des scolarisés, a ajouté le même responsable.

Djerad aux walis

Les actes d'urbanisme doivent être délivrés dans les délais

Le Premier ministre Abdelaziz Djerad a appelé les walis à veiller au respect des délais réglementaires pour la délivrance des actes d'urbanisme ou la notification du refus motivé par l'autorité compétente, en renforçant les dispositifs de contrôle et de suivi adéquats et périodiques.



R. N.

Cette instruction entre dans le cadre de l'allégement des procédures administratives liées aux actes d'urbanisme. Les walis sont, ainsi, appelés au respect des dispositions du décret exécutif 15-19, du 25 janvier 2015, dont celles relatives à la délivrance des actes d'urbanisme ou la notification du refus motivé, par l'autorité compétente.

Selon la note du Premier ministre, les walis devront mettre en place, à leur niveau, les dispositifs de contrôle et de suivi adéquats et périodiques. Un dispositif informatisé, sous la responsabilité du wali ou du wali-délégué, doit être mis en place, dans chaque commune, pour le suivi par les demandeurs, de l'avancement de l'instruction de leurs demandes d'actes d'urbanisme, mais aussi pour la formulation des recours, à travers une adresse électronique, spécialement dédiée. Dans une seconde phase, une numérisation des procédures d'instruction des dossiers doit être instaurée.

La directive exige des services chargés de l'Urbanisme des wilayas, d'engager une évaluation du fonctionnement des procédures actuelles d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme, à l'effet de tirer les conclusions sur les dysfonctionnements à l'origine des retards enregistrés et d'arrêter les mesures à prendre, en vue d'assurer le respect des délais du décret exécutif suscité.

«Dans ce cadre, il y a lieu d'évaluer et renforcer la ressource humaine (responsables et fonctionnaires) exerçant dans la chaîne de traitement des actes d'urbanisme et prendre les sanctions à l'encontre des personnels défaillants», ajoute le document du Premier ministre.

DES MISSIONS DE CONTRÔLE

Le Premier ministre invite les responsables à «exercer leur autorité de contrôle

et diligenter des missions in situ, autant que de besoin, particulièrement lorsque des requêtes des citoyens leur sont adressées». La note n'épargne pas les membres du gouvernement appelés, eux aussi, et chacun en ce qui le concerne, «d'apporter leur appui aux secteurs de l'Intérieur et de l'Habitat, pour la mise en œuvre diligente et rigoureuse de la présente note».

Selon le document du Premier ministre, cette note fait suite aux doléances qui lui sont parvenues de la part de citoyens et d'opérateurs économiques. «Des requêtes me parviennent régulièrement, émanant de citoyens et d'opérateurs économiques, concernant le non-respect, par certaines communes et wilayas, des délais réglementaires d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme, particulièrement le permis de construire et ce, en dépit de la mise en place des guichets uniques, censés permettre la réalisation de gains d'efficacité dans le traitement des dossiers, tout en réservant aux demandeurs une réponse plus prompte», est-il écrit dans le document.

La note estime que le non respect des procédures encourage les «pratiques informelles» et «impacte négativement le secteur de la construction avec les conséquences que cela induit sur l'emploi et porte préjudice à l'attractivité économique de notre pays».

Par ailleurs, M. Djerad a insisté sur l'importance du respect des délais pour la délivrance du permis de construire qui constitue, a-t-il souligné, un «critère déterminant» dans l'évaluation du climat des Affaires à travers le monde. Le Premier ministre a assuré que l'administration numérique, le développement des processus de contrôle à posteriori, la prévention de la corruption et la lutte contre les comportements malsains et de mépris à l'égard des citoyens, figurent parmi les principaux éléments du Plan d'action du gouvernement.

Projet de révision de la loi électorale

Le candidat à la présidentielle doit déposer une garantie financière

Z. Mehdaoui

Le projet de loi organique pour les élections, qui sera remis aux partis politiques, dimanche prochain, et dont nous détenons une copie, prévoit un certificat de dépôt d'une garantie financière délivrée par le Trésor public dans le dossier de candidature au poste de président de la République.

L'article 248 du projet élaboré par la commission d'experts et remis aux partis pour en débattre oblige tout candidat à l'élection présidentielle à déposer une garantie auprès du Trésor public dont le montant n'a pas été précisé dans le projet en attendant les propositions des partis.

Le même article stipule que la caution est remboursée pour les candidats qui ont obtenu 50 % des signatures légalement établies et réparties dans au moins 25 wilayas, dans les 15 jours suivant l'annonce des nominations par la Cour constitutionnelle.

La garantie sera perdue par prescription et transférée au Trésor public si elle n'est pas réclamée par le candidat, dans un délai d'un an, à compter de la date de l'annonce des résultats définitifs.

Tout porte à croire que la condition proposée par la commission d'experts, vise à mettre un terme à la «masquerade» qui a eu lieu, en 2019, où des dizaines de personnes, y compris des clowns, ont retiré des formulaires de candidature pour postuler à la magistrature suprême.

Dans l'article 253, le projet de loi propose également d'interdire à tout candidat à la présidentielle de se retirer de la course une fois sa candidature approuvée par la Cour suprême sauf pour «empêchement grave».

Le Conseil dispose en outre de larges prérogatives tout au long du processus électoral alors que pour la première fois l'administration, décriée par la classe politique, n'a aucun droit de regard sur l'opération de vote.

A noter que le projet de loi permet, dans son article

Raïna Raïkoum

Amine Bouali

Lettre à une jeune étudiante

J'e t'ai rencontrée pour la première fois dans une librairie, tu cherchais un roman de

William Faulkner dans l'édition anglaise. Tu préparais un diplôme de biologie à l'université. Tu avais l'âge des ambitions grandioses et désordonnées. Jeune compatriote que la vie n'avait pas encore abimée, tu voulais devenir PDG, écrivaine ou faire de la recherche scientifique. Tu te levais à l'aube pour réviser tes cours. Avant même de vraiment te connaître, j'étais fier de la bravoure qu'on entrevoit dans ton regard. Tu semblais décidée à faire front contre toutes les embûches. Comme tant de jeunes Algériens, partiras-tu un jour ailleurs pour réaliser tes rêves ou resteras-tu parmi nous pour nous rappeler la leçon millénaire que nous avons oubliée ? Nous nous sommes ensuite revus de temps en temps. Comme un grand frère, j'étais sans cesse cu-

57, à tous les militaires, policiers, éléments de la douane, de la protection civile et du personnel des prisons de s'inscrire sur les listes électorales des communes tel que précisé par l'article 56.

Sur un autre chapitre, le projet de loi propose de durcir les sanctions contre toute personne ou groupe qui empêcherait une élection ou détruirait des urnes et des bulletins de vote.

En effet, le projet de loi propose des peines allant de 5 à 20 années d'emprisonnement ainsi que des amendes entre 100.000 et 2.500.000 DA contre toute personne et groupes de personnes qui saccageraient les bulletins notamment avec violence.

Le Comité d'experts, à travers l'article, 293 propose même des condamnations entre 5 et 10 ans, ainsi que des amendes entre 100.000 et 500.000 DA contre toute personne qui déplacerait des urnes dont les bulletins n'ont pas été dépouillés.

En outre, pour lutter contre le trafic d'influence à l'occasion des élections, les experts suggèrent également de lourdes condamnations contre toute personne qui, d'une manière ou d'une autre, s'adonne à faire pression sur un candidat ou un électeur.

L'article 295 stipule, par ailleurs, que toute personne qui promet de l'argent ou des postes d'emploi à des électeurs afin de les amener à voter pour un candidat en particulier est possible d'un emprisonnement allant de 5 à 10 ans ainsi qu'une amende allant de 200.000 à 1.000.000 DA.

A noter, enfin, que pas moins de 310 articles sont proposés par le Comité des experts dans ce nouveau projet de révision de la loi électorale.

rieux de connaître ton avis, en particulier concernant la situation de notre pays. Tu tenais à cette occasion de

grands discours, en haussant la voix sans t'en rendre compte : «En Algérie, tous ces vieux dinosaures, y compris ceux qui nous ont libérés du colonialisme, ils n'ont pas réussi à matérialiser le rêve algérien, ils ont lamentablement échoué et c'est maintenant à nous, les jeunes, de construire l'Algérie». J'opinais prudemment de la tête en marmonnant des paroles vagues puis je te disais au revoir sans avoir jamais eu le courage de te demander pardon.

Je te le dis à présent avec une grande certitude : cette terre algérienne blesnée a besoin de l'adhésion et de l'amour de sa jeunesse pour briller comme un soleil. Je te souhaite de ne jamais plier devant le découragement et le cynisme et de toujours entretenir en toi le goût de la moisson.

Dossier mémoriel Algérie-France Le rapport Stora remis demain à l'Elysée

El-Houari Dilmi

Parmi les dossiers prioritaires au centre du « partenariat d'exception », une nouvelle ère que veut ouvrir Alger avec l'ancienne puissance coloniale, figure en bonne place la question brûlante de la Mémoire, sujet à des tensions récurrentes entre les deux pays.

Comme déjà annoncé, lors de l'entretien entre Abdelmadjid Tebboune et son homologue français Emmanuel Macron, le 19 décembre dernier, au cours duquel les deux chefs d'Etat ont abordé le dossier de la Mémoire, le rapport sur « les mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie » sera remis officiellement, demain mercredi, au président français, a annoncé l'historien Benjamin Stora. Le rapport sera accompagné de propositions pour parvenir à « une nécessaire réconciliation » franco-algérienne, près de 60 ans après la fin du conflit, a indiqué dimanche l'Elysée. L'historien français « formule dans son rapport plusieurs recommandations qui visent à parvenir à cette nécessaire réconciliation des mémoires », ajoute le communiqué de l'Elysée. Le rapport Stora sera, donc, remis ce mercredi, après avoir été annoncé initialement pour le mois de décembre, avant d'être retardé par la pandémie de Covid-19. Spécialiste de l'Histoire contemporaine de l'Algérie, Benjamin Stora avait été chargé, en juillet, par Emmanuel Macron de « dresser un état des lieux juste et précis du chemin accompli en France sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie ». « Cette mission avait pour objectif de dresser un état des lieux précis du regard porté sur ces enjeux de part et d'autre de la Méditerranée », précise l'Elysée. Les présidents algérien et français ont désigné chacun un expert, Abdelmadjid Chikhi pour l'Algérie, qui est le directeur des Archives nationales et conseiller auprès de la présidence de la République chargé des Archives et de la Mémoire na-



tionale, afin de travailler sur ce dossier toujours brûlant. Abdelmadjid Chikhi avait justement affirmé, le 21 décembre dernier, que « l'Algérie réclame la totalité de ses archives dont une grande partie se trouve en France ».

« Il n'est pas question d'écrire une histoire commune de l'Algérie, mais d'envisager des actions culturelles sur des sujets précis, à déterminer, comme par exemple les archives ou la question des disparus », avait expliqué, en août, l'historien français, Benjamin Stora. Emmanuel Macron l'a chargé de ce rapport dans le cadre de ses initiatives pour tenter de « finir le travail historique sur la guerre d'Algérie » parce que, avait-il expliqué en décembre, « nous avons des tas de mémoires de la guerre d'Algérie qui sont autant de blessures ». Dans son discours sur la défense des principes républicains, en octobre, il avait déclaré que le « séparatisme » islamiste était en partie « nourri » par les « traumatismes » du « passé colonial » de la France et de la guerre d'Algérie, qui « nourrit des ressentiments, des non-dits ».

Retardé des deux côtés à cause de la pandémie de Co-

vid-19, le dossier sur la Mémoire devrait être relancé pour passer aux prochaines étapes, même si aucun calendrier n'a été communiqué officiellement, par les deux pays. Lors du Conseil des ministres tenu, début juin dernier, Abdelmadjid Tebboune avait souligné « l'intérêt accordé à la Mémoire nationale sous tous ses aspects, qui n'était pas motivé par des considérations conjoncturelles, mais par un devoir national sacré ne tolérant aucun marchandage et qui restera en tête des préoccupations de l'Etat afin d'immuniser la personnalité nationale, par fidélité aux martyrs de la glorieuse Révolution de Novembre et aux moudjahidines ».

« La désignation par le Président Macron de l'historien Benjamin Stora s'inscrit dans le cadre de la facilitation des choses, en vue de sortir de la crise politique et de l'exploitation politicienne », avait encore déclaré, en juillet dernier, le Président Tebboune.

« Nous œuvrons à récupérer notre Mémoire nationale, tout en travaillant d'égal à égal avec la France (dans les autres domaines), comme dicté par les intérêts de chaque pays », avait estimé le chef de l'Etat.

Chanegriha supervise un exercice tactique avec munitions réelles

Le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé hier, en 3e Région militaire, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulé « Hazm 2021 », indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

« Au deuxième jour de sa visite en 3e Région militaire, le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha a supervisé l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulé +Hazm 2021+, dans le cadre de l'évaluation de la Phase I du programme de préparation au combat pour l'année 2020/

2021 », précise la même source. Cet exercice tactique vise « l'évaluation des aptitudes au combat des unités engagées et l'entraînement des commandements et des états-majors à la préparation, à la planification et à la conduite des opérations dans des circonstances très proches de la bataille réelle ».

Le procès en appel du DG d'Ennahar reporté au 1er février

La Cour d'Alger a décidé hier de reporter au 1er février prochain le procès en appel du directeur général du groupe médiatique Ennahar, Mohamed Mokaddem, dit Anis Rahmani, poursuivi pour enregistrement et diffusion d'une communica-

tion téléphonique qu'il a eue avec un officier supérieur de l'Armée. Le 15 novembre 2020, une peine d'emprisonnement de cinq (5) ans de prison ferme, assortie d'une amende de l'ordre de 100.000 DA a été prononcée par le tribunal de Bir

Mourad Rais (Alger) à l'encontre du directeur général du groupe Ennahar.

Le procureur de la République près le Tribunal de Bir Mourad Rais avait requis une peine de 10 de prison ferme et une amende de 100.000 DA.

Pâtes alimentaires

La hausse des prix due au «monopole» de certains opérateurs

La hausse des prix des pâtes alimentaires, enregistrée dernièrement, est notamment causée par le "monopole" de certains opérateurs qui en "profitent pour multiplier leurs bénéfices" a indiqué hier à l'APS le président de la Fédération nationale de l'agroalimentaire (FNA), Khaled Belbel.

Vue la fermeture de certaines usines en raison de l'implication de leurs propriétaires dans des affaires de justice, certains producteurs se sont retrouvés "seuls sur le marché", ce qui a créé une sorte de "monopole" dont ils profitent pour multiplier leurs bénéfices, durant cette période, en se basant sur la loi de l'offre et de la demande, a expliqué M. Belbel.

D'où la nécessité, selon lui, de multiplier les contrôles et sévir pour épargner le consommateur qui est la première victime des ces agissements, précisant que la Fédération a, certes, pour rôle de défendre les investisseurs, mais pas au détriment du citoyen.

D'autre part, il a évoqué la hausse des prix du blé sur les marchés internationaux ainsi que la hausse des taxes douanières, en relevant que les producteurs des pâtes alimentaires "se plaignent de l'absence de subventions" de la part des

pouvoirs publics.

Le responsable a indiqué que ces opérateurs demandent à bénéficier de quotas subventionnés de blé et de semoule, ce qu'il a considéré "impossible" vu que les subventions ne concernent que les produits destinés directement aux consommateurs.

Le président de la Fédération a rappelé que la FNA a, de tout temps, demandé à subventionner les agriculteurs, afin qu'ils puissent augmenter leur production et ainsi permettre à l'Etat de réduire la facture d'importation des matières de première nécessité telles que le blé ou encore la poudre de lait.

Considérant que la Fédération, au même titre que la Confédération algérienne du patronat (CAP) à laquelle elle est affiliée, est un "partenaire des pouvoirs publics", M. Belbel a rappelé quelques propositions de la fédération pour le développement de la filière agroalimentaire.

Il s'agit, entre autres, de désigner des administrateurs pour gérer toutes les usines dont les propriétaires sont poursuivis en justice pour la préservation des emplois et aussi la poursuite de la production en vue d'atteindre l'autosuffisance.

Bourse d'Alger

Le projet de facilitation d'accès des start-ups finalisé

Le projet portant sur la mise en place de conditions d'accès simplifiées au marché boursier au profit des start-ups a été finalisé et transmis aux autorités, a indiqué, lundi, le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, M. Benmouhoub a affirmé que ce projet d'accès au financement boursier contient des conditions « beaucoup plus simplifiées » que celles mises en place pour le marché des PME, tout en précisant que des « barrières ont été prévues pour garantir la protection de l'argent des épargnants ».

« Nous sommes en train de travailler sur un projet visant à créer un marché au niveau de la Bourse qui sera dédié aux start-ups avec certaines conditions. Les start-ups qui auraient un business model bien établi et ayant prouvé leurs marques sur le terrain, pourraient solliciter le marché financier », a précisé le DG de la Bourse d'Alger.

L'introduction des start-ups à la bourse se fera, selon M. Benmouhoub, à travers notamment le fonds d'investissement créé en octobre 2020. Celui-ci pourrait envisager son retrait du capital des start-ups en sollicitant le marché boursier. Affirmant qu'il existe un engouement « extraordinaire » des jeunes pour la création des start-ups, notamment dans le domaine des technologies, M. Benmouhoub a estimé que la Bourse pourrait être un acteur « majeur » dans la création du tissu de ces entreprises.

Tout en rappelant la mise en place, en 2012, d'un dispositif de financement dédié aux PME, le DG de la Bourse d'Alger a fait état, également, d'un projet en cours de finalisation pour instaurer le système de financement participatif (Crowdfunding) permettant la collecte de fonds au profit des porteurs de projets innovants. « Le Crowdfunding, qui existait déjà mais dont les textes d'application sont en attente, va booster lui aussi les start-ups » a souligné l'intervenant faisant observer que des plateformes conçues spécialement pour le Crowdfunding ont été déjà créées et n'attendent, selon lui, que « le feu vert » des autorités et la publication des textes réglementaires pour y activer. « Ceci pourrait être aussi une bouffée d'oxygène pour les start-ups algériennes et nous constatons qu'il existe un potentiel extraordinaire à

exploiter avec une jeunesse capable de produire et de participer à l'effort de l'Economie nationale », a souligné en outre M. Benmouhoub.

VERS UN SYSTÈME DE COTATION DIGITALE

L'autre projet cité par le DG de la Bourse d'Alger est celui de la mise en place d'un système de cotation digitale. Ce projet qualifié d'« éminemment important », permettra, a-t-il mentionné, d'avoir une liquidité financière sur le marché boursier. Ce projet vise, dans sa première étape, la création d'une bourse virtuelle entre les intermédiaires et la Bourse d'Alger, a-t-il fait savoir.

En deuxième phase, il est envisagé la création d'un « trading » et des cotations en ligne à travers les téléphones mobiles et les ordinateurs pour les actionnaires et les investisseurs, a-t-il ajouté. « Le projet initié par le ministère des Finances avance très bien. Nous sommes en phase de finalisation et de tests. Nous espérons, si les conditions sanitaires le permettent, de le mettre en ligne durant l'année 2021, a-t-il dit.

S'agissant de l'évaluation du marché boursier, il a communiqué le chiffre de 450 milliards de DA de capitalisation avec 5 sociétés en cotation, soutenant que malgré la faiblesse de ce montant le pays possède un potentiel d'entreprises publiques et privées ayant les moyens et les conditions requises pour investir la place d'Alger.

A ce propos, M. Benmouhoub a insisté sur les avantages du marché financier, notamment en matière fiscale, avec des exonérations d'impôts sur les bénéfices accordés par l'Etat jusqu'à l'année 2023, pour toutes les entreprises qui sollicitent des fonds. Dans ce contexte, le DG de la Bourse a proposé la relance du projet d'introduction des 8 entreprises publiques, initié en 2013, mais qui avait été gelé.

« Nous gagnerons à mettre sur le marché boursier certaines entreprises publiques et reprendre celles qui avaient figuré sur le projet de 2013 afin de montrer le chemin pour d'autres sociétés », a-t-il suggéré, tout en faisant observer que le recours à ce moyen de financement pérenne va soutenir la croissance et préserver les emplois ainsi que ces entreprises.

Tunisie

L'armée en renfort après des émeutes

Plus de 600 personnes ont été arrêtées après une troisième nuit d'émeutes dans de nombreuses villes de Tunisie, a indiqué le ministère de l'Intérieur lundi. Des troubles ont éclaté au lendemain du dixième anniversaire de la chute du président Zine El Abidine Ben Ali et de son régime policier, le 14 janvier 2011. Cet anniversaire a été étouffé par un confinement général de quatre jours qui s'est achevé dimanche, pour tenter d'endiguer une flambée de cas de Covid-19, assorti d'un couvre feu à partir de 16H00. Cela n'a pas empêché les échauffourées, dont les motifs exacts ne sont pas connus mais qui interviennent dans un contexte d'instabilité politique et de dégradation de la situation sociale en Tunisie.

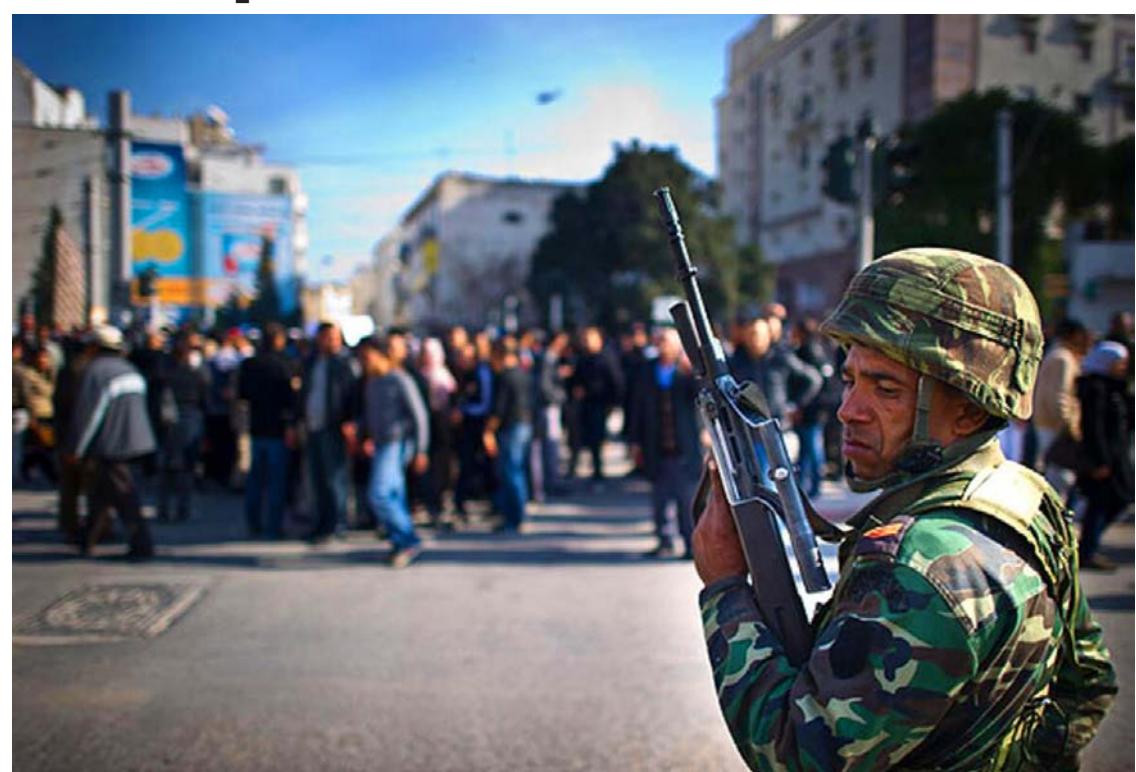
Le porte-parole du ministère de l'Intérieur Khaled Hayouni a fait état de 632 arrestations, évoquant des groupes de personnes entre 15 et 25 ans qui ont "brûlé des pneus et des poubelles afin d'entraver les mouvements des forces de sécurité". Les heurts ont éclaté dans des zones marginalisées, frappées de plein fouet par la crise économique inédite, la pandémie ayant mis à mal un début de reprise, alors que la classe politique, divisée, est paralysée. "Cela n'a rien à voir avec les mouvements de revendication garantis par la loi et la Constitution", a néanmoins estimé M. Hayouni. "Les revendications se déroulent normalement le jour (...) et sans actes criminels", a-t-il ajouté dans une interview à la radio privée Mosaïque, faisant état de deux blessés parmi les forces de l'ordre. La police, déployée en nombre dans des dizaines de localités, dont le

vaste quartier populaire d'Ettadhamen en périphérie de Tunis, a été prise pour cible par des protestataires souvent jeunes.

Des pillages ont également eu lieu dans certaines zones. L'armée a déployé des renforts dans les régions de Bizerte (nord), Sousse (est), Kasserine et Siliana (centre-ouest) - afin de protéger les bâtiments publics, a indiqué lundi à l'AFP un porte-parole du ministère de la Défense, Mohamed Zikri.

- "AUCUN AVENIR" -

Dans les rues, des adolescents remplissent leurs poches de pierres. "C'est pour les ennemis", lance joyeusement l'un d'eux en allusion aux agents de la police. Le son des sirènes hurlantes ne couvre pas celui des explosions des feux d'artifices jetés depuis des toits de maisons, d'où des jeunes visaient dès la nuit tombée, à coups de pierres, un important dispositif de police et de la garde nationale (gendarmerie). "Rentrez chez vous!", lance avec un haut-parleur l'un des gendarmes, au moment où les forces de sécurité tiraient massivement des gaz lacrymogènes pour disperser les groupes présents. Pour Abdelmonem, "ce sont des jeunes adolescents qui s'ennuient qui sont les auteurs de ces violences". Mais l'homme de 28 ans estime que "c'est la classe politique qui est la cause de ces tensions". Très vives entre les différents partis composant un Parlement fragmenté depuis les élections de 2019, les tensions fragilisent le gouvernement largement remanié samedi et en attente d'un vote de confiance. Les divisions paralySENT le pays au moment où



l'urgence sociale s'accentue avec la pandémie de nouveau coronavirus (177.231 cas, dont 5.616 décès), qui ajoute la hausse du chômage à celle des prix et met en évidence la défaillance des services publics. "Je ne vois aucun avenir ici! Tout est triste, dégradé, nous sommes vraiment dans la merde!", lance le serveur à l'AFP, tirant nerveusement sur une cigarette, déterminé à prendre la mer "le plus tôt possible sans jamais revenir".

COUVRE-FEU

Le mois de janvier est régulièrement le théâtre de mobilisations en Tunisie, car cette période marque l'anniversaire de plusieurs luttes

sociales et démocratiques majeures. Mais ici, "il ne s'agit pas de mouvements de protestation, ce sont des jeunes qui viennent de quartiers proches pour voler et s'amuser", estime Oussama, 26 ans, un habitant d'Ettadhamen. "Si on proteste, ça sera la journée et à visage découvert." Au Kram, quartier populaire du nord de Tunis, Sanad Attia, 18 ans, se prépare à passer la soirée dehors en dépit du couvre-feu qui débute à 16H00, rejoignant des groupes de jeunes dans un face-à-face tendu avec la police. "J'ai arrêté l'école, ça me servait à rien, je m'entraînais avec l'Olympique Kram pour devenir footballeur", explique-t-il. "Mais avec le Covid, le club est fermé, on

ne peut rien faire, maintenant tout ce que je veux c'est partir en Italie". Ces derniers jours, des heurts ont eu lieu dans plusieurs quartiers populaires notamment à Tunis, Bizerzte, Menzel Bourguiba (nord), Sousse et Nabeul (est), Kasserine et Siliana (nord-ouest), selon des correspondants de l'AFP et des vidéos publiées sur internet par des habitants. Celles-ci montrent des jeunes dans plusieurs villes brûlant des pneus, insultant la police ou pillant des commerces. Sur les réseaux sociaux, certains Tunisiens attribuaient ces violences à l'échec de la classe politique à améliorer la situation, d'autres accusaient des parties d'instrumentaliser ces troubles pour "créer le chaos".

Sahara Occidental : la décision de Trump en cours d'examen



La récente décision de Donald Trump de reconnaître la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental et d'autres changements de dernière minute ayant trait à la politique extérieure des Etats-Unis sont en cours d'examen, et la nouvelle administration de Joe Biden rendra un verdict basé exclusivement sur un critère, celui de l'intérêt national du pays, rapporte le Washington Post, citant un haut responsable

de l'équipe de transition de Biden. "Nous avons pris note de ces manœuvres de dernière minute. Chacune est en cours de révision, et la nouvelle administration rendra un verdict basé exclusivement sur un critère: l'intérêt national", a déclaré ce haut responsable au quotidien américain.

Le Washington Post rappelle que le secrétaire d'Etat Mike Pompeo a fait récemment des annonces quasi quotidiennes d'actions

majeures de politique étrangère, dont beaucoup, d'après la source, semblent être conçues pour "cimenter les priorités de Trump et créer des obstacles à de nouvelles directions tracées par la nouvelle équipe Biden".

Parmi les barrières mises en place figurent la réinscription de Cuba sur la liste des pays parrainant le terrorisme, la désignation du mouvement yéménite Ansarullah dits (Houthis) comme terroriste, la suppression des restrictions de longue date sur les contacts entre les hauts responsables américains et leurs homologues taïwanais, l'approbation accélérée des ventes d'armes controversées et une série de nouvelles sanctions contre l'Iran et la reconnaissance de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. A ce titre précisément, l'article révèle que le conseiller de Trump, Jared Kushner, a fait pression pour des décisions récentes sur des questions telles que la reconnaissance par Trump de la supposée marocanité du Sahara occidental en contrepartie de la normalisation des relations entre le régime marocain et l'entité sioniste. Kushner était aussi derrière les ventes d'armes aux Emirats arabes unis et à l'Arabie saoudite dans le cadre de la récompense pour les pays arabes qui ont accepté de normaliser leurs relations avec Israël.

TOUS LES CHANGEMENTS DE TRUMP PEUVENT ÊTRE ANNULÉS

Le Washington Post souligne que "tous ces changements peuvent être annulés, mais chacun complit les défis auxquels Biden sera confronté pour donner sa propre empreinte à la politique". Biden qui a appelé à la "visibilité totale" pendant la transition, a déclaré le 28 décembre que son équipe de transition

avait rencontré des obstacles politiques de la part de l'administration Trump qui l'avait qualifiée d'"irresponsable". Mais pour le quotidien américain, "le temps presse pour déminer et analyser l'enchevêtrement de nouvelles mesures que l'administration actuelle a mise en place". A cet effet, le président élu a promis de restaurer rapidement l'accord nucléaire iranien, mais cela peut être "plus facile à dire qu'à faire", juge la source. Biden et les Iraniens ont déclaré qu'ils étaient prêts à échanger "conformité contre conformité", chaque partie annulant les mesures qu'elles ont prises en dehors des paramètres de l'accord nucléaire depuis le retrait des Etats-Unis en 2018. S'agissant de la Chine, comme beaucoup d'autres actions de l'administration de dernière minute, "Biden pourrait simplement inverser les nouvelles politiques de Taiwan s'il le souhaite". Biden a également déclaré qu'il avait l'intention de revenir à la normalisation diplomatique avec Cuba établie sous l'administration Obama, une tâche rendue plus difficile la semaine dernière par la redésignation par Pompeo de Cuba comme Etat sponsor du terrorisme. "L'inverser sera important pour les plans de Biden, mais cela prendra du temps", relève le quotidien. Aussi, le président américain élu, a déclaré qu'il avait l'intention de réduire les ventes d'armes aux Saoudiens et de faire pression pour plus de diplomatie et d'aide humanitaire pour le Yémen, rappelle-t-on encore. Mais l'inversion de la désignation Houthi n'est pas une tâche facile, explique le Washington Post car "en vertu de la loi, il faut un acte du Congrès, ou un examen de l'administration, après quoi le secrétaire d'Etat constate que des changements de circonstances pour des raisons de sécurité nationale américaine justifient un renversement".

Pourquoi l'homme est mû par un instinct animal intelligent et un libre arbitre pensant et pensé ?

Par Medjdoub Hamed *

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux ! Que Dieu comble de bénédictions Notre Seigneur Mohammed, sa famille, ses compagnons, et qu'il leur accorde le salut ! Tu m'as demandé, frère au cœur pur (que Dieu t'accorde la vie éternelle et la félicité sans fin !), de te révéler ce que je pourrais des secrets de la Philosophie orientale communiqués par le Cheikh, le Prince [des philosophes], Abou Ali ben Sina (Avicenne). Saché-le bien : «celui qui veut la vérité pure doit chercher ces secrets et travailler à en obtenir [la connaissance]». Or la demande que tu m'as adressée m'a inspiré une noble ardeur, qui m'a conduit (Dieu en soit loué !), à la perception d'un état dont je n'avais pas eu conscience auparavant, et m'a transporté à un terme si reculé, que la langue ne saurait le décrire, ni les ressources du discours en rendre compte ; car il est d'une autre espèce et appartient à un autre monde. Le seul rapport qu'il a au langage c'est que, par suite de la joie, du contentement, de la volupté qu'inspire cet état, celui qui y est arrivé, qui est parvenu à l'un de ses degrés, ne peut se taire à son sujet et en cacher le secret : il est saisi d'une émotion, d'une allégresse, d'une exubérance et d'une gaieté qui le portent à communiquer le secret de cet état en gros et d'une façon indistincte. Alors, si c'est un homme à qui manque la culture scientifique, il en parle sans discernement. L'un, par exemple, est allé jusqu'à dire, à propos de cet état : «Louange à moi ! Combien ma position est élevée !» (*) ; tel autre : «Je suis la Vérité !» ; tel autre enfin : «Celui qui est sous ces vêtements- n'est autre que Dieu !» Quant au Cheikh Abou Hamid (al-Ghazali), il a fait à cet état, lorsqu'il y fut parvenu, l'application du vers suivant : «Ce qu'il est, je ne saurai le dire.» Pense-en du «bien et ne demande pas d'en rien apprendre.» Mais c'était un esprit affiné par l'éducation littéraire et fortifié par la culture scientifique. Considérez aussi les paroles d'Abou Bekr ben es-Saïgh (Ibn Badja) qui font suite à ce qu'il dit au sujet de la description de la conjonction (l'intellect humain avec l'intellect divin) : «Lorsque, dit-il, on est arrivé à comprendre le sens «caché» de sa doctrine, alors on voit clairement qu'aucune connaissance des sciences ordinaires «ne peut être au même rang que lui». L'intelligence de ce sens caché» est donnée dans une condition où «l'on se voit séparé de tout ce qui précède», avec des «convictions nouvelles qui n'ont rien de matériel», trop «nobles» pour être rapportées à la vie physique, états «propres aux bienheureux», affranchis de la composition «inhérente à la vie naturelle, lignes d'être appelés des «états divins accordés par Dieu à qui il lui plaît d'entre «ses serviteurs». Cette condition que désigne Abou Bekr, on y arrive par la voie de la science spéculative et de la méditation. Pour lui, il y est parvenu, sans nul doute, et n'a point manqué ce [but].» (1)

Arrêtons-nous dans ce préambule de l'ouvrage qu'Ibn Tofail a écrit au XII^e siècle après J.C. ou, dans le calendrier musulman, au VI^e siècle hégirien. Ces lignes ne nous interrogent-ils pas sur notre existence ? Qui sommes-nous en fin de compte ? Quel est le sens de notre existence ? A plus forte raison, aujourd'hui ? Le monde s'est accéléré par la nouvelle trajectoire qu'a prise l'existence moderne. Un monde différencié. L'Occident a pris une trajectoire, le reste du monde aussi. L'islamisme, une doctrine qui est en train de bouleverser l'équilibre géostratégique mondial. Et enfin, les croyances et les incroyances tranchent avec ce qui a prévalu avec le passé. Pourquoi cette accélération de l'histoire de l'humanité ?

1. LA DOUBLE RATIONALITÉ DE L'HOMME DANS L'EXISTENCE

La première réponse qui s'impose est de dire que rien n'est créé au hasard dans un monde qu'on connaît, en réalité, si peu. Et que tout ce qui se produit tant en bien qu'en mal est un processus naturel de l'évolution de l'humanité. C'est dans un certain sens ce qu'énonce Ibn Tofail quand il cherche à parler ce qu'apporte la philosophie orientale à l'homme. «Tu m'as demandé, frère au cœur pur (que Dieu t'accorde la vie éternelle et la félicité sans fin !), de te révéler ce que je pourrais des secrets de la Philosophie orientale communiqués par le Cheikh, le Prince [des philosophes], Abou Ali ben Sina (Avicenne).» (1)

Ibn Tofail parle de philosophie pour révéler des secrets cachés. Mais, on peut se poser la ques-

tion : «Qu'est-ce que la «philosophie» ? A un ami, j'ai donné cette réponse : «la philosophie est avant tout un art d'être, un art de vivre, un art d'être soi. Ce n'est pas tant le mot philosophie qui retient l'attention, ou les philosophes par eux-mêmes qui communiquent avec nous, ou que nous voudrions les lire, c'est surtout nous qui devons, à notre corps défendant, objet de ce sens philosophique qui n'est finalement que notre quête de soi, dans le sens «Qui sommes-nous ? Et la question du «Qui sommes-nous revient sans cesse ?», et on n'est jamais satisfait de la «Philosophie». On repose à la philosophie toujours la même question, et une question qui n'est pas audible, parce qu'elle se pose au plus profond de notre être. S'il n'y avait pas cette question qui se poserait souvent dans le cours de nos existences, «qu'est-ce que nous sommes ?, la «philosophie» n'aurait «raison d'être».

Par cet énoncé, la philosophie nous apparaît en fin de compte une recherche de soi, et tout être humain qui médite sur sa destinée use de philosophie. Et ce faisant, notre esprit est occupé à la compréhension à travers sa méditation à sa propre compréhension. Parce que souvent, on ne se sait pas, et on s'arrête un moment quand on sait ou que l'on entrevoit que l'on va savoir. Et surtout savoir c'est plus fort que soi, nous sommes des «êtres-pour-savoir». Et, sans le savoir, on n'est pas. Et c'est notre esprit ou notre âme, sans que l'on sache ce qu'ils sont exactement, qui nous commande de penser cette pensée.

Ceci nous dit que tel est notre destinée. Une destinée que les hommes n'ont pas choisie, et qui s'est imposée à eux. Et la philosophie est ce désir de connaître à la fois son origine et l'univers dont fait partie la nature humaine. Dès lors, la philosophie est une donnée pour chaque être pour peu qu'il cherche à se savoir. C'est la raison pour laquelle elle se définit comme un art d'être, d'exister, et de concilier les contraires propres en chaque homme. Dans le sens qu'il est malheureux ou heureux, qu'il apprend à exister dans le bien comme dans le mal, qu'il apprend à transcender les maux de l'existence. Par exemple, le mal, la maladie, la mort, une existence terne ou brillante, pauvre ou riche, l'essentiel est d'être, d'accepter sa destinée. Parce que tout est relatif. Malheur qui s'abat, ou qu'une joie qui arrive, prendre ce qui est comme un processus naturel relève d'une force de l'âme, elle-même tributaire de sa «philosophie d'exister». C'est-à-dire de prendre avec philosophie sa vie.

Evidemment, dans ce sentiment d'exister, les concepts philosophiques n'ont pas le même sens que «ceux qu'on enseigne dans les écoles et universités qui sont plutôt méthodiques, cartésiens faits pour être enseignés». Ces concepts ont un autre sens. Ils se définissent plus dans ce qu'on pourrait appeler la «philosophie rationnelle, existentielle», ou encore ce qui est en elle, la «métaphysique» peut aussi être définie de «rationnelle». Pourquoi ? Parce que tout est rationnel dans notre existence ! L'irrationnel fait aussi partie du rationnel. Tout est réel dans l'homme, comme la réalité, c'est-à-dire ce qui nous entoure est réel. L'homme est un être de raison, et cette qualité est fondamentale dans la compréhension de notre existence. Elle nous permet de comprendre et se comprendre dans le mouvement de notre pensée qui gouverne notre existence.

Aussi, partons de ce qu'a dit Ibn Tofail sur les secrets de la philosophie du Prince des philosophes, Abou Ali ben Sina. Tout d'abord sur la réalité du monde, et de l'univers. Cette définition du monde est exprimée par la vision que ces grands philosophes ont du monde. Et la pensée insuffle cette réalité du monde à l'homme. C'est par leurs pensées et le long questionnement sur la réalité du monde qu'ils sont arrivés à conclure que le monde est «Un» et dû à «Un» et relève d'une «Cause Première, d'une Intelligence Première, d'un Être Nécessaire». Et tous les philosophes qui ont précédé Aristote, Platon, Parménide, Protagoras... ou qui ont suivi après, Schopenhauer, Hegel, Nietzsche, Jaspers, Sartre... ont chacun apporté une «vision» de l'homme et du monde. Ils ont donc contribué à l'enrichissement intellectuel de l'humanité qui en avait besoin pour «exister».

Mais ce sont surtout les religions révélées qui ont éveillé la conscience de l'humanité. Hébreux d'abord, Chrétiens ensuite et Musulmans se sont succédé dans l'histoire de la conscience humaine. Et si ces religions sont toutes nées dans le «Croissant fertile», c'est qu'il y avait un sens dans la Parole Divine d'autant plus que les trois religions prennent chacune des autres, et des autres de chacune. Le message divin est absolument rationnel. Dans l'Islam, par exemple, on trouve la «Révélation» et les «prophè-

tes» de ceux qui sont venus avant son avènement. Il y a quelque chose de miraculeux dans la Création divine du monde et de l'humanité. Tout est rationnel dans le développement historique de l'homme. Tout est fait pour que l'homme, l'être humain, s'oriente dans la Création du monde. On a ce sentiment que les êtres humains créés ne sont pas seuls, qu'il y a une Force Invisible qui fait que leur existence a une base solide, a une rationalité objective, et qui répond à la finalité de leur existence. Ce sont donc des êtres humains créés «de-raison-et-pour-raison», et surtout ils sont des «êtres-pour-savoir». Donc il y a une double rationalité dans l'existence humaine.

2. LA «LOI FONDAMENTALE DE L'EXISTENCE» ?

Cependant, cette approche est-elle suffisante pour se sentir être, pour justifier notre existence ? Nous sommes des êtres créés par une Puissance Divine dont nous ne savons rien sinon que nous relevons du Créateur des Mondes, du Dieu Tout Puissant. Une «Vérité» que l'on croit ou non ne changera rien ni au Principe de la Création ni à la Création du Monde elle-même. En d'autres termes, nous existons, et peu importe comment nous appréhendons notre existence.

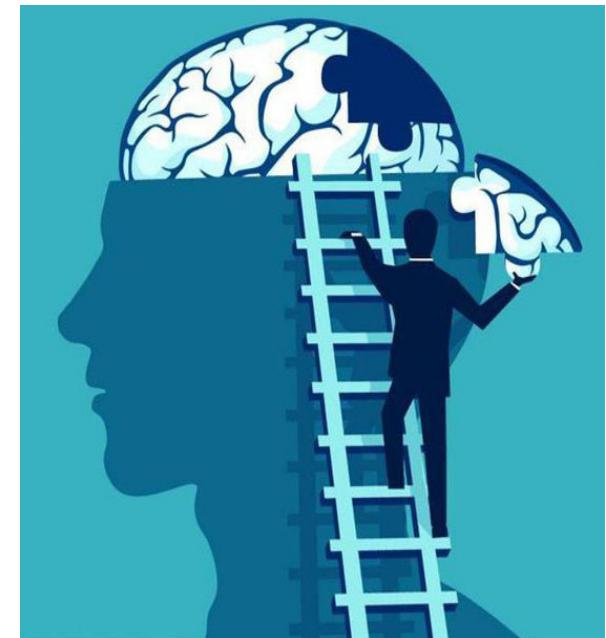
Des hommes peuvent penser que l'existence n'est en fait qu'une illusion, et libre à eux de penser ce qu'ils veulent. Mais le fait est là, nous n'exissons que par cette Essence divine qui est en nous. Et le monde entier relève de cette Essence.

Dès lors que notre existence est décrétée comme telle, nous n'exissons et n'agissons que selon la «Loi fondamentale» que le Créateur des Mondes a mise en nous. C'est-à-dire des «êtres-de-raison-pour-raison et des êtres-pour-savoir» qui signifient que l'humanité a un double but et signifient aussi que nous existons par une «Nécessité» dont nous ne savons rien, que nous sommes et c'est tout. Et nous ne pouvons que supposer les sens de notre destinée en regard d'une vision métaphysique rationnelle de notre histoire.

Le premier élément que nous pouvons tirer de notre sens d'exister et pourquoi exister est de définir l'humanité dans son essence. Ce qui est fondamental si on veut comprendre le sens de son existence terrestre dans l'immensité sans fin qui l'entoure. Et que représente cette immensité sans fin pour elle, et l'humanité pour l'immensité sans fin ? Non pas parce que nous apprenons certaines dimensions de l'immensité que nous conceptualisons «soleil, Voie lactée, étoiles, galaxies, etc.», que nous pensons que nous en avons connaissance. Intrinsèquement, ces termes qui ont certes un sens et un corps dans notre définition ne sont pas suffisants pour nous situer dans cet univers infini du monde. Le monde ici n'est pas pris comme le monde terrestre ou un autre monde, mais les mondes possibles dans le monde. Et donc l'univers infini du monde devient une «immensité» qui ne peut être conceptualisé par les mots. Et le fait est que l'homme, l'être humain, est impuissant à en dire ce que c'est, et à comprendre ce «même pourquoi leur existence».

Dès lors, devant cette impuissance de comprendre cet univers, nous sommes alors confrontés à cette double réalité que nous sommes des êtres humains qui n'ont de réalité sur notre existence et sur le monde que ce que la «Loi fondamentale» a mis en nous.

Le deuxième élément, est que nous existons certes, nous activons certes pour notre devenir, nous pensons certes, nous agissons certes pour être, nous sommes dotés d'un libre arbitre certes, nous pouvons croire comme nous pouvons ne pas croire parce que le Créateur a inscrit ce libre arbitre dans la Loi fondamentale, et par conséquent nous sommes libre d'agir dans le bien comme dans le mal, dès lors que toutes ces facultés nous sont octroyées «pour être» signifie aussi que nous ne sommes pas libres dans ce être même si nous sommes dotés de ce libre-être. Et le plus fondamental, doit-on dire, que la réalité intérieure et extérieure à notre être que nous témoignons relève-t-elle de notre vision propre ? Ou n'est-elle que ce que nous sommes en tant que régi par la «Loi fondamentale» ? C'est-à-dire que nous sommes humains, nous existons et témoignons de cette existence par le fait que nous avons été conçus pour être cet



«être-là», cette «présence-là» et aussi «pour cette présence-là», différente par cette conscience de «cet être-là, de cette présence-là», et des autres présences et donc nonobstant l'immensité-là.

Si l'humain est cette présence-là, qui lui est différente (par son essence) de ce qui l'entoure, par cet être en lui qui pense, dès lors peut-il se suffire de son humanité ? Ou autrement dit, l'humain qu'il est est-il suffisant pour se caractériser dans l'immensité de l'existant ? Et celle-ci, cette immensité-là, est-elle suffisamment caractérisée par cet être-là, l'humain ? Ou plus encore, cette immensité-là est-elle suffisamment caractérisée «pour cet humain-là» ? Donc il y a une relation de cause à effet, et d'effet avec la cause. C'est à ces questions que l'homme tend aujourd'hui à comprendre pour se comprendre. Le monde a beaucoup avancé, la science ne cesse de se développer, et l'humanité aussi. Et l'homme ne fait que balbutier, et sa science n'est encore que commençante... Et le chemin est long, très long, et constitue l'élément le plus long de son existant...

3. CROYANCE ET INCROYANCE DANS L'EXISTENCE ? «CONNAISSEZ-NOUS RÉELLEMENT ?»

Dès lors, cette limitation-là explique tous les tourments que l'humanité ait vécus depuis sa venue sur terre. Et explique aussi les stades historiques successifs qui l'ont progressivement constitué et qui ne sont jamais terminés. Et au sein desquels un progrès humain est manifestement une réalité, et en constant développement. Ce qui constitue l'envers de la médaille des dures épreuves subies par l'homme.

Dans cette flèche du temps humain, on ne peut que penser que forcément il y a un sens, non pas comme les êtres-là le pensent, parce qu'ils ne pensent que selon la «Loi fondamentale», mais la «Loi fondamentale, Elle-même» démontre si besoin qu'Elle n'est pas figée, qu'Elle est ouverte à tous les possibles et surtout qu'Elle est à la hauteur de cet Infini Monde. Elle le démontre par les sauts quantitatifs et qualitatifs que l'homme fait dans les temps de l'histoire. Aussi posons-nous la question : «Connaissions-nous vraiment ? Réellement ?» Est-il suffisant ce concept d'humanité ? Sommes-nous définis suffisamment dans cette marche ancienne et surtout nouvelle du temps ? Eu égard aux enjeux qui divisent le monde !

Pour la compréhension de notre humanité, de notre humain, prenons un être de la Création, par exemple un moustique. Tout le monde sait qu'un moustique se nourrit de sang et la plupart des êtres humains ont été piqués par un moustique, suceur de sang. Vous dormez, par exemple, et vous êtes piqué par un moustique. Vous avez mal, la piqûre vous brûle la peau, et vous savez que c'est un moustique. Vous le cherchez et il est là, juste au-dessus de vous, accolé au mur. Si vous êtes expérimenté, vous prenez un objet plat, un journal ou plutôt une serviette, et vous vous rapprochez doucement et, brusquement la plaquez sur lui. Vous l'écrasez et il est mort. Vous prenez du papier toilette humide et essuyez votre sang et des restes du moustique du mur, et vous nettoyez votre serviette dans la salle de bain. Et si c'est le seul moustique dans votre chambre, vous allez vous rendormir en paix.

Suite en page 7

Pourquoi l'homme est mû par un instinct animal intelligent et un libre arbitre pensant et pensé ?

Suite de la page 6

Prenons le cas où vous ratiez votre coup, et le moustique échappe, et vous lui courez après de mur en mur, de mur au plafond... Un combat commence. Si vous êtes motivé, vous le cherchez, si vous êtes trop fatigué, vous abandonnez et de nouveau vous êtes dans votre lit. Et si, dans le premier cas, vous ne réussissez pas à l'avoir, le moustique est libre de recommencer à vous piquer. Donc, dans les deux cas, vous devez donc supporter les piqûres.

Analysons le comportement du moustique. Pourquoi il pique ? Il est évident que cet être est conçu ainsi, pour piquer l'homme, et pas seulement l'homme. Pour se nourrir, il a une infime pointe qui est en fait une minuscule trompe grâce à laquelle il aspire du sang. De plus, il est intelligent, il s'échappe quand vous vous rapprochez de lui. Et il revient toujours à la charge parce qu'il a besoin de se nourrir. Et il choisit même les moments où il n'y a pas de danger pour lui. Quand le moustique sent une agression, il se cache et attend le moment propice. Mais une question se pose. Le moustique est-il réellement agressif ? Son agression, n'est-elle pas simplement un instinct pour vivre ? S'il ne piquait pas, et sans sang pour son métabolisme, il ne pourrait pas vivre et donc, il ne pourrait exister. A-t-il une foi, une croyance ? Il n'en a pas ? C'est un être animal qui est de sensibilité et de mobilité purement instinctive. Un être pour ainsi dire «programmé». Mais cette sensibilité et cette mobilité instinctive qui est aussi intelligente lui permet le plus souvent d'échapper aux agressions par exemple de l'homme, et donc de se multiplier et d'exister. Et même l'homme n'est pas agressif vis-à-vis du moustique. Il se défend simplement parce qu'il lui fait mal, de plus, il perturbe son logis, et l'homme cherche l'ordre dans son chez-soi.

Le moustique n'a pas de croyance, il existe par l'instinct de conservation, et lui aussi fait partie de la «Loi fondamentale» du Créateur. Parlons maintenant de l'homme. A-t-il une foi ? Une croyance ? Comme chaque humain sait, tout homme a une croyance, a une foi en quelque chose, en quelque divinité, et cela depuis la nuit des temps. Si l'homme est réellement humain, c'est qu'il pense, et il pense à ce qu'il le rattache à son milieu, à son existence. Et cette pensée humaine subit un développement historique. Plus le temps et l'Histoire avance, plus l'être humain apprend et plus il se développe et devient de plus en plus fort dans son humanité. Mais l'être humain ne signifie pas qu'il est au-dessus de tout ce qui existe, il peut certes l'être par la pensée et par le mode de vie qu'il se construit. Mais il demeure néanmoins assujetti par son côté animal, lui aussi fait ce que fait le moustique pour se nourrir, pour vivre mais autrement. Par exemple, il a besoin d'abattre des animaux pour se nourrir comme le moustique qui suce le sang. Donc un destin animal commun tant à l'animal qu'à l'humain.

Dès lors que nous avons ce destin commun, cela signifie que nous sommes dotés d'instincts que l'on ne peut réprimer. Et d'instincts nécessaires pour exister. Nous aussi faisons tout ce qu'il faut pour échapper à une agression, et c'est une défense instinctive. Et si on se défend, on peut aussi offenser, parce que cela fait partir de notre nature humaine. Ce qui signifie que l'homme peut aussi avoir des instincts pas seulement pour se défendre mais aussi pour agresser. Et c'est une différence fondamentale entre l'animal en général et l'être humain. Si l'animal dans son existence est mû par un instinct intelligent, donc une pensée animale instinctive, l'homme est mû à la fois par un instinct animal intelligent dont il ne peut se départir et une autre force que n'a pas l'animal, c'est le «libre arbitre pensant» qui l'oriente dans son existence.

4. L'HOMME LUI AUSSI EST PRÉ-PROGRAMMÉ MAIS SON PRÉ-PROGRAMME EST OUVERT À TOUS LES POSSIBLES

Et c'est précisément ce libre arbitre pensant et pensé – l'homme pense parce qu'il se sent penser et sait aussi, il est conscient, qu'il pense – qui lui donne ce pouvoir, par l'essence qui est en lui et qu'on appelle «pensée», et par laquelle l'homme peut s'interroger sur son existence. Et cette interrogation fatatalement le confronte à l'existence du monde, et par conséquent à penser son être dans cet être-monde-là. Heidegger dira cet «Etant». Car il n'y a pas de différence entre cet être-là et cet être-monde qui se manifeste à lui dans toute son immensité. Et ce point est fondamental.

Cette pensée sur l'animal, on peut dire qu'elle est judicieuse et non judicieuse pour la simple raison qu'il y a pertinence et non pertinence. Il faut se poser la question : «Pourquoi ce qui se passe dans la pensée de l'animal non humain serait-il différent par nature de ce qui se passe dans la pensée de l'animal humain ?» Alors que nous sommes (au moins pour les mammifères, oiseaux et reptiles) construits sur le même schéma, y compris pour ce qui concerne le «cerveau». Et le dire en toute honnêteté en raison de la pertinence de la pensée sur cette question.

Au plan de la pensée qu'elle soit humaine ou animale, l'animal humain pense exactement, du moins à ce qu'elle paraît à nous, la même pensée que celle de l'animal non humain, et cela nous est témoigné par les réactions de l'animal envers l'animal humain. Par exemple, vousappelez votre chien et s'il est bien dressé, il vient aussitôt vers vous. Ce qui signifie qu'il pense une pensée animale comparable à la pensée humaine. Sauf que l'on ne sait pas le mécanisme qui se joue en l'animal entre les organes de vision et d'audition, son cerveau et sa réaction. Sa réaction est-elle secrétée ou «ordonnée» par son cerveau ou son cerveau n'est comme le sont les yeux et ses oreilles qu'un organe en lien avec l'«Essence qui le fait exister», qui lui donne ce «pouvoir de vivre» ? Car en fait la vie, que ce soit pour l'être humain ou l'animal est ce «pouvoir de vivre» qui ne leur appartient pas, il est de l'Essence absolue dont personne ne peut savoir l'essence. Pour paraphraser, les humains qui construisent une voiture, un avion, ceux-ci peuvent-ils témoigner que c'est l'homme qui les a construits ? Il est évident que non. De même, un robot doté d'un logiciel et qui fait une ou des fonctions peut-il savoir qui l'a construit ?

Donc, dans l'absolu, on ne sait rien, puisque la pensée est une faculté métaphysique qui nous est donnée, et nous ne savons rien de son essence. Elle est le pilier de la Loi fondamentale de l'existence. Sans pensée nous n'exissons pas. D'ailleurs lorsque nous nous rapprochons de notre mort, la pensée commence à faiblir en nous, jusqu'à ce qu'elle nous quitte pour rejeter notre corps dans le néant d'où nous sommes sortis. Et dans la réalité, ce n'est pas la pensée qui faiblit, mais notre cerveau qui vieillit, comme le sont nos organes de vision, d'audition, de locomotion, etc.

Ceci étant, les humains comme les mammifères ou autres animaux (oiseaux, reptiles, poissons, moustiques, etc.) sont construits sur le même schéma, y compris pour ce qui concerne le cerveau. Et pourquoi ce qui se passe dans la pensée de l'animal non humain serait-il différent par nature de ce qui se passe dans la pensée de l'animal humain ? La différence porte comment les différents êtres vivants sont construits.

Et la réponse de chacun des êtres vivants saute même aux yeux. L'animal (oiseaux, reptiles, etc.) pense instinctivement, il raisonne instinctivement. Il attaque en pensant intelligemment, il fuit du danger en pensant intelligemment, mais toute son existence pensée et intelligente relève d'une existence instinctive, automatique. Dans le sens d'un réflexe inconscient, involontaire, pré-programmé.

L'homme fait à peu près ce que fait l'animal puisqu'il est lui aussi biologiquement un animal, sauf que son intelligence est ouverte, sa pensée est réfléchie, il est doté d'une raison, il est aussi créateur. Et c'est la raison pour laquelle l'homme domine la Terre, du moins aux limites qui lui sont données par la Loi fondamentale de l'existence.

D'autre part, nous sommes limités dans le temps de la vie. Nous naissions, nous grandissons, nous faisons ce qu'il nous a été donné de faire dans notre existence, selon la destinée de chaque être. Pour la plupart des êtres humains, compte tenu des progrès de la nutrition, de la médecine, ils arrivent à vivre voire même dépassent 60 ans. Cependant, rares sont ceux qui dépassent 90 ans, et encore moins 100 ans. Et puis, un âge très avancé affecte fortement l'être humain.

Dès lors peut-on se poser la question : «L'être humain est-il pré-programmé ?» Ne serait-ce que par ce laps de temps d'existence qui dure moins de 100 ans, pour 99,99999... % de tous les êtres humains qui ont vécu et vivent aujourd'hui et probablement vivront demain, force de dire qu'il est pré-programmé sauf que «son pré-programme est ouvert à tous les possibles, grâce précisément à cette pensée réfléchie, cette pensée créatrice en lui, mise en lui, avec cependant une limitation dont il n'est pas conscient».

D'autre part, dans la fougue de la vie, à défaut de prendre conscience, il oublie la finitude

de l'existence. A ce propos, Heidegger, dans ses cours et conférences, écrit : «Notre chemin part de la vie factuelle à partir de laquelle on conquiert le sens du temps... L'angoisse» renvoie le Dasein à sa nudité et à sa «finitude», débarrassé de sécurités illusoires qui l'entourent, vers son être le plus propre.» Mais on ne peut s'empêcher de dire que son être le plus propre reste toujours lui-même et que sa facticité qui le pare lui est nécessaire et l'aide à oublier sa finitude. Dans le sens qu'il a une volonté de vivre, condition essentielle pour être sinon il n'est pas, et ne peut être ce qu'il doit être.

5. L'ÊTRE HUMAIN DANS LE DOUBLE COMBAT ENTRE SA CROYANCE ET SON INCROYANCE

Il faut aussi dire que l'être humain existe dans une immensité qui n'est immensité que par ce qu'il définit de lui-même, et ce lui-même est sa pensée qui le définit en tant que lui-même et n'est lui-même que ce qu'elle lui témoigne en immensité de son existant. Et c'est le lien intrinsèque, indissociable entre lui et ce qui l'entoure. On peut même dire qu'il est l'Homme par quoi le monde Est. Et c'est voulu ainsi, par l'Essence même de l'Existence, de la Création. Dès lors toute croyance et incroyance ne sont que les deux faces de la même médaille qui est d'être, d'exister. Un être humain n'est humain que parce qu'il est libre, et s'il est réellement libre, il peut croire comme il peut ne pas croire. Il peut avoir la foi comme il peut ne pas avoir la foi, et quelle que soit la foi qu'il embrasse. Donc la croyance et l'incroyance sont un trait caractéristique humain. C'est un peu comme si un homme peut dire que le lait est blanc comme il peut dire que le lait n'est pas blanc, qu'il a une autre couleur. Par contradiction, il peut refuser une réalité réelle. Un Blanc est blanc, peut aussi être un autre blanc, mais cependant n'est pas noir. Car si cela eut été ainsi et qu'il n'y a eu que des blancs et pas des blancs noirs, et qu'il y ait eu qu'une seule foi dans l'humanité, et donc une seule religion, chrétienne, juive, islamique ou autre, et tous êtres humains seraient soient chrétiens ou autres, pourra-t-on parler de religion ? Il est évident que non. Ou tous les êtres humains seraient blancs ? Pourrait-on parler de race blanche ? Ou une seule race noire pour toute l'humanité ? Ou tous les êtres humains seraient très intelligents ? Ou tous les êtres humains seraient européens ?

Il est évident que l'existence perdrait son sens. Une telle existence serait impossible, l'être humain aurait alors perdu tous sens de la «réalité de sa réalité».

Sur un autre plan, pour comprendre la nature humaine et le libre arbitre, argumentons par un exemple concret. Un homme peut commettre un vol ou un crime et dire que je ne l'ai pas commis. Et il peut croire dur comme fer qu'il ne l'a pas commis – surtout s'il a une double personnalité. Et il le pense réellement. Ou encore s'il ne le pense pas réellement, et il est conscient qu'il l'a commis, mais devant le tribunal qui le juge, pour ce qu'il a commis (par son libre arbitre), ce refus de reconnaître devient un instinct de défense, dicté par son libre arbitre.

Un autre exemple. Les talibans en leur temps, en Afghanistan, ou les islamistes de l'EI en Irak et en Syrie qui flagellent les femmes qui ne portent pas le niqab ou qui n'envoient pas leurs enfants dans une école religieuse ou les hommes qu'il leur est interdit de se tailler la barbe, par exemple, ou qu'ils leur interdisent les pots-de-vin, donc pas de favoritisme alors que les postes de commandement de ces islamistes ne sont octroyés qu'à leurs fidèles proches, et c'est donc du favoritisme. Et qu'ils perpètrent des génocides (des centaines d'hommes sont assassinés) au sein des tribus irakiennes ou syriennes qui se révoltent à leur dictat. N'est-ce pas qu'ils le commettent dans la croyance et la foi qu'ils ont ? Qu'ils croient qu'ils sont dans le vrai alors qu'ils sont dans le faux.

Pour ces talibans, ou les islamistes de l'EI, qu'ils tuent, qu'ils décapitent, ils n'en ont pas conscience qu'ils font du mal, qu'ils commettent des monstruosités. Ou même s'ils ont en conscience, cela ne changera rien. Alors que c'est un mal à l'état nu. Ces hommes n'ont plus rien d'humain et pourtant ce sont des humains. Et cette foi dans l'Islam qui est déviée par leur libre arbitre, parce qu'ils veulent croire qu'ils sont dans le vrai. En réalité, ils savent très bien qu'au fond d'eux-mêmes qu'ils sont dans le faux, mais ils ont pris une trajectoire qui les poussent à ne plus reculer sinon à se renier. Et justement le libre arbitre, quand bien même il leur a été occ

troyé libre par l'Essence, demeure qu'il est punissable d'abord par l'«Essence» avant de l'être par l'homme. Parce que l'Essence est Maîtresse de la Création. Et si on voit qu'il est punissable d'abord par l'homme, et ce que procède la coalition occidentale et la dernière entrée dans le «théâtre de combat», la Russie, c'est que ce processus confirme bien que l'humanité est rattachée à l'«Essence». Et qu'au désordre vient progressivement l'ordre. Dans l'Essence, il y a cette idée de justice et d'ordre. Que l'on n'échappe pas à son destin, à son crime, qui nous rejoindra tôt ou tard. Et même si on échappe à la justice des hommes, on n'échappe pas à la justice de l'Essence.

Un dernier exemple qui éclaire la complexité du libre arbitre auquel fait face l'homme. Prenez un responsable, ou un haut responsable d'un Etat, qui occupe une haute fonction de l'Etat à quelque niveau que ce soit. Supposons que ce haut responsable détourne des deniers de l'Etat à son profit, à l'intérieur ou à l'extérieur de son pays, ou les deux. Est-il conscient ce responsable de son acte délictueux envers l'Etat et envers le peuple de son pays ? On peut croire qu'il en est conscient ! En réalité, il peut être conscient comme il peut ne pas l'être pour la simple raison qu'il n'est conscient surtout que de son rang dans l'Etat et qu'il pense que cela suffit pour sa conscience et son rang qui l'autorisent à puiser dans les caisses de l'Etat. D'autre part, il est conscient qu'il ne peut être inquiété parce que c'est lui l'Etat. Là encore, c'est une «croyance qui peut être de l'incroyance», ou de la fausse croyance parce que ce que l'on croit est seulement ce que l'on veut croire parce qu'il sert notre intérêt. Et ce que ne sait pas ce responsable, c'est que si le peuple ne l'observe pas, ou seulement ceux qui sont proches de lui en sont informés, c'est qu'il est aussi observé par l'«Essence» (à son insu). En d'autres termes, la «Conscience du Monde l'observe» et sait tout ce qu'il fait de répréhensible jusqu'au moindre recoin de sa conscience. Ce qui signifie qu'il ne pourra échapper au «Tribunal du Monde», un «Tribunal bien au-dessus des hommes». Mais l'homme peut-il craindre ? Ou en est-il conscient de ce «Tribunal du Monde» ? Et c'est parce qu'il est humain, et fort de son libre arbitre, qu'il ne peut craindre ? Mais quand bien même il ne craint pas, il demeure néanmoins assujetti à son «destin». Et le destin de ce responsable n'est, en vérité, pas à envier. Parce que, si nous poussons loin dans son existence, et quand bien même il est immunisé de la justice des hommes, il est néanmoins malheureux par sa conscience. Et s'il n'est pas malheureux par sa conscience, il reste toujours malheureux par quelque chose qu'il ne sait pas. Et on n'a point besoin de disserter sur ce quelque chose qui le différencie de celui qui est intègre. Dans le langage populaire, il est dit «que le bien mal acquis ne profite jamais».

Dès lors, la croyance en ce que nous sommes devient parfois même un instinct qui est irraisonnable. Et c'est précisément dans ce «double combat» entre la croyance et l'incroyance, entre le bien en nous et le mal qui est aussi en nous, que nous devons se poser la question : «Connaissons-nous réellement ?» Et la foi divine, la foi que nous avons en Dieu essaie d'y répondre. Parce que nous sommes religieux par essence, reliés à Dieu, que nous voulions le croire ou non. Nous sommes des êtres faits par Dieu, nous devons nos existences à Dieu, et c'est son Essence qui fait que nous soyons «nous», croyants et incroyants et avec une infinité de degré entre les deux.

Et surtout parce que l'homme, avant de croire, est d'abord homme qui est mené aussi par ses instincts. Parce que croire en Dieu ne signifie pas qu'on suit les préceptes de Dieu. Et c'est là tout le drame de l'homme dans ce nous pensons être notre «existence», dans ce «connaissons-nous réellement ?». Et, dans un certain sens, c'est aussi le «sens de l'existence», c'est-à-dire de s'efforcer de se connaître dans cet «inconnaissant».

Medjdoub Hamed

* Auteur et chercheur indépendant en Economie mondiale, Relations internationales et Prospective

Note :

1. «HAVY BEN YAQDHÂN», Roman philosophique d'Ibn Thofail, texte arabe traduit en français par Léon Gauthier, chargé de cours à la chaire de philosophie de l'École supérieure des Lettres d'Alger. 1900.

La philosophie : réflexion sur l'homme total et son savoir ou thérapie contre le désespoir ?

Par Hacene Saadi*

Suite et fin

Il n'est nullement dans notre intention d'encombrer le présent propos d'une réflexion physicienne profane, sur l'évolution ou l'expansion de l'univers, ni d'une discussion enthousiaste d'un point de vue néo-darwinien ou sociobiologiste sur le gène égoïste^a (ou altruiste !). Laissons ceci pour les doctes spécialistes en la matière. Avec une petite remarque cependant : quand le commun des enthousiastes, avec des connaissances élémentaires, aura-t-il la chance d'étancher sa soif de connaissance dans un domaine aux livres intimidants de formules rebutantes à force d'être obscures, par manque flagrant de pédagogie d'exposition et de transmission d'un savoir constitué ? J'éprouve un réel plaisir de novice découvrant des textes fondateurs, rarement vulgarisateurs, sur la physique des particules, et la physique théorique en général, de Schrodinger⁴ à Claude Cohen-Tanoudji⁵ en passant par le polymath mouvant, avec aisance, de la thermodynamique à la chimie et à la biologie, Illya Prigogine⁶, et je m'inspire en lisant des textes cultes sur le néo-darwinisme, la sociobiologie d'Ernest Mayr⁷ à Richard Dawkins⁸, en passant par E.O. Wilson⁹ et le biologiste éclairé qu'est Stephen Jay Gould¹⁰. Dans les noms précités il y a les partisans du «Selfish Gene» (Dawkins, Wilson), avec des arguments souvent imparables, et il y a ceux qui font œuvre de critiques désabusés (Gould). Mais l'ensemble est un groupe composite qui depuis plus de quarante ans s'impose dans le domaine très controversé de la philosophie et de la sociologie de la biologie.

Une dernière question - en dehors encore une fois de toute prétention d'apporter ici une énième pièce à conviction (ou suspicion) scientifique dans un domaine qui a de tout temps été un véritable labyrinthe d'écrits de tout calibre, qui tournent autour des questions fondamentales sur l'évolution et la coévolution (ou l'évolution «coopérative»), c'est-à-dire cette espèce d'échange d'informations entre les structures chimiques au niveau de l'acide nucléique, à l'intérieur de l'ADN). Est-ce que les formes de vie sont des structures dissipatives (une espèce d'entropie du biologique ou dissipation irréversible de l'énergie d'un système, ou d'un organisme, pour se maintenir en vie ; ailleurs l'entropie ou principe d'incertitude est nécessaire au maintien de l'équilibre pour un système autonome, dans le chaos environnant des forces et énergies dissipatives) qui naissent spontanément et totalement du flux et courant des micro et macro-processus ?

C'est une question ardue, mais qui peut-être ne manquera pas d'attrait pour les avatars de la théorie de l'évolution. Des questions, encore des questions, toujours des questions qui se prolongeraient à l'infini dans les deux sens ! Une toute dernière question à quatre sous pour clore ce mouvement emmendant d'espièglerie questionnée : est-ce que le savoir biologique ou neurobiologique poussé jusqu'à ses derniers retranchements, c'est-à-dire jusqu'à l'infiniment petit, avec son activité, son prolongement et ses configurations électrochimiques, pourrait, par un saut qualitatif, nous éclairer sur la plasticité du cerveau humain pour l'apprentissage et, par voie de conséquence, sur la construction du savoir humain ? De la neurobiologie à la neuropsychologie, et enfin aux neurosciences, il n'y a qu'un pas que certains théoriciens franchissent allègrement (J.-P. Changeux)¹¹, d'autres avec hésitation (R. Penrose)¹². Que la science, à l'aube de la civilisation humaine, soit d'abord un tissu de faits et d'expériences concrètes est une réalité incontournable, que la science soit devenue avec l'évolution de la société humaine un discours structurant la réalité de l'homme et de son environnement est un fait difficilement contournable, mais que la science devienne le seul prisme déformant, une œillère orientée dans une seule direction, est un signe des temps : jamais la liberté de l'homme n'aura été en aussi grand danger.

EBAUCHE POUR UNE METAPHILOSOPHIE

Le but d'une philosophie sans objet autre qu'elle-même, une philosophie de la philosophie, ou, en

d'autres termes, une philosophie qui se penche sur sa propre architectonique, c'est de sortir des chemins battus d'oppositions scolaires entre les tentatives d'explication de faits dits objectifs, quantifiés et quantifiables, vérifiables, généralisables, ou des positions philosophiques qui mettent en exergue la relation sujet objet comme condition essentielle de la connaissance (ni sujet pur ni objet pur, ni existence pure : rien n'est saisi en dehors d'une relation), une appréhension du sujet dans sa réalité concrète et l'interprétation^b de l'événement unique en lui-même et non répétable, ou de tenter de couper la poire en deux et de mettre, avec force spéculations, des ingrédients appartenant à l'une et à l'autre des positions pour donner un sens au «perceptible». En parlant de réel perceptible, je ne puis m'empêcher de songer à cette boutade croustillante émise par Clément Rosset, philosophe contemporain (lui aussi ayant eu, on peut le deviner, son overdose de «réel» après tous ces siècles de triturations spéculatives dans toutes les branches de la connaissance, de ce réel aveuglant à force d'être obsédant), et qui disait qu'après tout « s'il [ce réel] insiste et tient absolument à être perçu, il pourra toujours aller se faire voir ailleurs^c.

En remontant un peu plus loin dans le temps, c'est-à-dire au tout début du XX^e siècle, cette dialectique envahissante du réel me remet à l'esprit une autre dialectique, une espèce de dialectique hégelienne revue et rendue élastique, par Octave Hamelin, philosophe beaucoup moins chanceux que Bergson, son contemporain exact qui a su s'imposer en France et à l'étranger durant la 1^{re} moitié du siècle. Octave Hamelin est mort d'une double noyade, celle concrète où le malheureux, alors en vacances dans la région des Landes (Sud-Ouest de la France), s'est noyé en voulant sauver des flots une jeune amie. C'était en 1907, juste après la soutenance de sa thèse intitulée «Essai sur les éléments principaux de la représentation», et qui est l'œuvre d'une vie, une systématisation conceptuelle et relativiste, une reconstruction, qui s'inspire de Hegel, des termes clés de la dialectique. La deuxième «noyade» est l'oubli total et injuste qui a touché son œuvre.

Pourquoi Hamelin ? Parce que, tout simplement, chez Hamelin, à travers une espèce de pragmatique (peut-être un peu avant, peut-être en même temps que se développait le pragmatisme de William James, de C.S. Peirce et de John Dewey, où le terme désignait essentiellement une théorie du sens et de l'action), la dialectique du réel est prise à partie, en termes de «rapports» (dans un système de relations), d'oppositions et de «contradictoires», et cette pensée s'achève ainsi en une sorte d'idéalisme systémique, projetant en dernière instance une philosophie de la personne humaine et une «affirmation de l'Esprit comme activité libre». Tout un programme de systématisation idéaliste, qui utilise le réel (orientation de la pensée dialectique vers la réalité concrète) et son «double» (une métaphysique de la personnalité et de l'Esprit libre). C'est une philosophie sans objet réel si ce n'est une réflexion sur l'articulation d'une dialectique qui tend vers un idéalisme de type hégelien. Elle relativise et le discours analytique et les méthodes synthétiques hégelienes, épouse parfois un idéalisme pythagoricien, sans être réellement une conception idéaliste de l'unité, des nombres, du temps....

Le sentiment d'insatisfaction (à l'égard des philosophies précédentes) et les hésitations globales quant aux contours précis que prendra sa philosophie, sont caractéristiques de cette pensée : «...[N]ous nous avouons phénoménistes, pourvu qu'on n'attache à ce mot aucune idée d'empirisme ; ou, si l'on aime mieux, nous sommes idéalistes au sens où le furent les Pythagoriciens quand, renonçant aux supports physiques sur lesquels leurs prédecesseurs avaient fait reposer ces déterminations, ils prirent comme l'étoffe même des êtres, le fini, l'indéfini, l'unité [...] La réalité vraie n'est pas le prétexte réel des écoles dites réalistes, c'est le rapport, plus ou moins riche d'un contenu qui fait corps avec lui parce que ce con-

tenu est lui-même rapport. Le monde est une hiérarchie de rapports de plus en plus concrets jusqu'à un dernier terme où la relation achève de se déterminer, de sorte que l'absolu est encore relatif [...] C'est le relatif parce qu'il est le système des relations et aussi en un autre sens, parce que, terme de la progression, il est le point de départ par excellence de la régression. Dans cette conception où pour mieux dire, chaque chose est l'ensemble de ses relations avec les autres, terme d'un progrès, point de départ d'une analyse, chaque essence se définit sans danger de cercle vicieux. On trouve par la synthèse ce qu'elle doit contenir et on y retrouve ce contenu par l'analyse.

C'est encore là un cercle, mais il n'est nullement vicieux [...] Tel est le résultat auquel on parvient, semble-t-il, quand on donne à la relativité de la connaissance le sens précis qu'elle comporte, c'est-à-dire quand on le définit comme étant l'opposition suivie de la synthèse. Si, lorsqu'on affirme que la connaissance est relative, il ne faut pas entendre que chaque notion tienne à une rigoureuse infinité de rapports, cette relativité n'est pas comme on l'a cru quelquefois un obstacle au savoir ; elle en est le moyen^d.

Même si cette philosophie apparaît hésitante dans ses orientations, elle est en définitive loin d'être sans intérêt parce que, et c'est là sa force, elle relativise les systèmes philosophiques précédents, et la connaissance en général, et laisse la porte ouverte à des reconstructions (à leur tour relativisées) des savoirs constitués. Ces dernières remarques nous amènent à introduire, indirectement, une comparaison entre Hamelin et notre regretté ami et philosophe A. Bellal. Les deux philosophes n'ont presque rien de comparable au sens de contenu de travaux ou de système de pensée, si ce n'est la mort pré-maturée avant que chacun n'ait pu accomplir son projet philosophique qui, pour l'un consiste à couronner son œuvre, et arriver à une unité systématique de son programme de pensée et de reconstruction d'un savoir philosophique (la plupart des travaux de Hamelin sur Aristote, Descartes et Renouvier avaient été publiés après sa mort), pour l'autre une réflexion, qui est restée au stade de projet à réaliser, sur une architectonique d'un savoir constitué, et qui hélas ! n'a pu voir le jour. Il y a bien des années que la conception du thème et de son écriture, que nous partagions ensemble à la fin des années 80 et début 90, nous trottaient à l'esprit. Nous avions, à l'époque, accoutumé tous les vendredis matin de nous réunir autour d'une table, dans cette espèce de cité-dortoir qu'est devenu le village du Khroub, tout au bout de la Route Nationale, dans un café alors tout clinquant, en face des Docks. Nous avions, après plusieurs semaines de rencontres à la même place, abouti à un projet d'un livre (!), ou du moins à un long article, que l'on devait écrire conjointement, sur une série de questions autour d'un savoir scientifique constitué et les questions métaphysiques que peuvent soulever ces dernières. Notre philosophe était portée, dans ses propos, à une approche kantienne, à une architectonique - mot kantien qu'il prisait beaucoup -, non pas seulement comme un art des systèmes et de leurs organisations, mais plutôt comme une approche mé-

thodologique à la connaissance scientifique en général, repensée à la lumière des idées contemporaines en philosophie générale et en philosophie des sciences.

J'étais beaucoup plus porté vers une approche de type kuhnien, en termes de paradigmes propres à une ou des communautés scientifiques qui partagent le même idéal de pensée, les mêmes méthodes. Nous avions trouvé un terrain d'entente autour du concept d'architectonique. Je lui parlais avec enthousiasme des quelques conférences de T.S. Kuhn vers le milieu des années 80, à l'University College of London, auxquelles j'ai assisté alors que j'étais chercheur en psychologie cognitive à l'Institut d'Education de l'Université de Londres. Kuhn avait présenté en 1987, dans ce même collège, une série de conférences qui s'intitulaient «Past Science regained», «Past Science portrayed» et «Past science embodied», ce qu'un professeur qui présenta le philosophe à l'audience, appela d'une manière significative, non sans une petite pointe d'humour, «Paradigm lost» et «Paradigm regained».

L'idée essentielle, en dehors de la relativisation de la connaissance, autre caractéristique de la pensée kuhnienne, est celle qui consistait à présenter cette histoire et philosophie de la science en termes de discours propres à chaque période d'évolution du savoir humain, ce qui nous rappela, avec un certain plaisir, une conception qu'aimait beaucoup notre enseignant de philosophie, au tout début des années 70, c'est-à-dire une histoire des idées en termes de : «Discours de l'Antiquité», «Discours de la Raison» et «Discours de la Modernité» (un discours qui commença à se répandre après la révolution newtonienne en physique). Cette conception donnait davantage d'intérêt, à nos yeux, à cette série de conférences. Une idée sous-jacente à cette conception kuhnienne, est que les communautés sociales peuvent être comprises en termes de communautés de discours à l'intérieur desquelles les jeux de combinaisons et d'évaluations des assertions et croyances, comme porteurs de vérité ou de fausseté, peuvent être circonscrits.

Au cours de cette présentation, un problème a été soulevé, et qui est celui de savoir quelle est la différence de points de vue entre le philosophe des sciences et l'historien des sciences. L'idée avait été déjà évoquée quelques années auparavant par Bernard Cohen, historien des sciences distingué, dans un chapitre intitulé «History and the Philosopher of Science» (texte présenté lors d'un symposium sur la philosophie des sciences, et publié sous la direction de Frédéric Suppé, philosophe des sciences, épistémologue, «The Structure of Scientific Theories», 2nd édition, University of Illinois Press, 1977). La différence pour Cohen tient dans le type de questions qu'ils posent : pour Popper, philosophe des sciences, il s'agit de savoir si la théorie newtonienne, réduite à l'essentiel, est consistante avec (et donc dérivée de) une théorie képlérienne ou une théorie galiléenne. Mais l'historien des sciences a un autre but : celui de savoir s'il y a une possibilité de trouver une information documentaire qui montrerait comment Newton a découvert sa théorie, à travers une série d'étapes logiques, partant des résultats de Kepler et de Galilée. Croyait-il que

sa théorie est déductible des lois de Kepler et de Galilée ? En clair, l'historien doit faire attention à ce que l'analyse logique propre au philosophe ne le détourne pas des aspects significatifs des processus psychologiques de pensée (c'est-à-dire, psychologiquement, la compréhension du comment Newton fit ses découvertes, et non pas les aspects logiques ou extra-logiques de la créativité scientifique, qui sont les ingrédients de l'argumentation d'un philosophe des sciences) d'un Newton, d'un Kepler, d'un Galilée, d'un Darwin ou d'un Einstein.

Cette brève parenthèse sur Kuhn, nous avait aiguisé l'appétit sur une architectonique d'un savoir constitué, qui entrerait dans le cadre des discours précités. Mais la maladie et la mort sont venues brusquement interrompre tout un programme de réflexion, et empêtrèrent à jamais un authentique philosophe. Cette idée de systèmes de savoirs organisés qui se penchent sur leurs propres questionnements, ou architectonique tant prisée par notre philosophe disparu, nous ramène à une philosophie sans objet autre qu'elle-même (dans le sens où l'objet n'est pas projeté en finalité, érigé en systèmes de références contraints, n'ouvrant pas la porte à la relativité de la connaissance, et donc condamnés à être stériles) pourrait aboutir à une métacognition dont les instruments essentiels sont un questionnement et une relativisation méthodiques. Des tentatives, dans la 2nd moitié du XX^e siècle, avec plus ou moins de succès - selon que l'on se place ou non dans le ou les courants de pensée systématiquement opposés -, plus ou moins de perspicacité, de vision critique ou éclairée, d'ironie mordante ou désabusée, ont été faites par des auteurs connus dans le domaine de la philosophie des sciences (T.S. Kuhn¹³, PK Feyerabend¹⁴) ou, d'un point de vue d'une philosophie de l'interprétation, ou herméneutique (Paul Ricoeur)¹⁵.

La question est de savoir, dans tous ces courants de pensée confondus, «s'il existe des règles universelles de validité présidant à toute discussion possible et à toute argumentation rationnelle».^f

Pour retourner une dernière fois, dans cet écrit, à cette fièvre du questionnement, on pourrait dire qu'un questionnement est stérile quand il spéculle sur lui-même, en prenant prétexte de clarifier d'obscures gesticulations de l'esprit qui gagneraient du temps, pendant tout le temps que prendrait le déchiffrement et l'exploration d'un labyrinthe compliqué de formules sans issue (es) vers la salle du trésor de la pensée fructifiante.

Dans un autre sens, un questionnement pour faire le vide en soi a peut-être quelque intérêt, quand il aura éliminé les derniers vestiges obstinés d'un discours scolaire ou académique fermé sur lui-même, avec ses pesanteurs dont l'influence à long terme est néfaste sur le psychisme, et poserait ainsi quelques fondements en plus pour une thérapie du désespoir. Et, pour finir, un questionnement qui bâtit une réflexion sur la construction et le devenir d'un savoir philosophique, avec la conscience de et la distanciation nécessaires par rapport à ce questionnement enraciné dans la réflexion, poserait de nouveaux jalons pour une architectonique, à part entière, d'un savoir patiemment constitué.

*Universitaire et écrivain

Notes :

a. Est-ce que les gènes se comportent d'une manière intelligible ou agissent-ils mécaniquement dans l'immense puzzle de la vie ? Voir R. Dawkins, *The Selfish Gene*, 2nd édition, Oxford University Press, 1989.

b. Bear, Mark F., Connors, Barry W., Paradiso, Michael A. (2010) *Neurosciences : à la découverte du cerveau*. Wolters Kluwer Health / Lippincott Williams & Wilkins, Editeur électronique.

c. C'est loin d'être ici, une critique radicale de la phénoménologie de l'action (et dans son prolongement l'herméneutique de l'acte) de l'homme agissant et souffrant, centrée à la pensée critique de Paul Ricoeur. La remarque est générale et se pose à l'origine de la phénoménologie husserlienne.

d. Clément Rosset, *Le Réel et son double*, Gallimard, 1984.

e. Hamelin, *Essai sur les Éléments Principaux de la Représentation*, 2nd édition, F. Alcan, Paris, 1925, pp. 18-20.

f. J'entends par architectonique l'art des systèmes. Puisque l'unité systémique est ici qui simple, transforme une doctrine, de ce qu'il y a de spécifique dans notre connaissance en général, et elle appartient ainsi, nécessairement, à l'architectonique (Emmanuel Kant : *Critique de la Raison Pure*), Garnier-Flammarion, 2001, p. 674. Traduction et notes par Alain Renaut.

g. Paul Ricoeur, *L'Univers et l'Histoire*, inédit, in Magazine Littéraire, Spécial Ricoeur, Septembre 2000, n° 330.

Bibliographie :

1- Ludwig Boltzmann (1844-1906) physicien austro-hongrois, auteur bien connu de la théorie cinétique des gaz, élargie plus tard par la statistique mathématique. Voir la sélection de textes de Boltzmann, éditée par B. MG Guiness (Londres, 1974) «Ludwig Boltzmann: Theoretical Physics and Philosophical Problems. Selected writings». Voir aussi le chapitre 4, d'«Ordre et Chaos» de Ilya Prigogine et Isabelle Stengers (Fontana Paperbacks, 1994).

2- Max Planck (1858-1947), Physicien Allemand.

3- Albert Einstein (1879-1955). Il y a des études immenses sur Einstein, qu'il n'est point besoin, ici, en augmenter la liste. Signalons seulement une série de témoignages critiques dans une collection éditée par Paul Arthur Schilpp (Library of Living Philosophers, London, Cambridge University Press, 1949). - Albert Einstein: Philosopher-Scientist ».

4- Erwin Schrödinger (1887-1961). Physicien autrichien (Prix Nobel, 1933, avec Paul Dirac, Physicien anglais).

5- Collected Papers on Wave Mechanics » London, Blackie, 1928.

6- W. Heisenberg, *Über die Prinzipien der Theorie der elementaren Teilchen*, Berlin, 1925. *Die Prinzipien der Theorie der elementaren Teilchen*, Berlin, 1926.

7- Jean-Pierre Changeux (né en 1936), biologiste français. «L'homme neuronal», Paris, Fayard, 1983.

8- Richard Dawkins (né en 1941). Ethologiste anglais. «The Selfish Gene». 2nd édition, Oxford University Press, 1986.

9- E.O. Wilson (né en 1929), biologiste américain. «Sociobiology. The New Synthesis». Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1975.

10- Stephen Jay Gould (1941-2002). Paléontologue américain. «The Panda's Thumb. More reflections in Natural History». New York, Norton, 1980. «The Measure of Man». Pelican, 1981.

11- «La structure de la théorie de l'évolution», Gallimard, 2006 (2nd édition, Harvard University Press, 1977).

12- «The Essential Tension: Selected Studies in Scientific Tradition and Changes Chicago, University of Chicago Press, 1977.

13- «Paul Feyerabend (1924-2004) Philosophe autrichien. «Against

AÏN DEFLA

Filière lait, des contraintes malgré un grand potentiel

Des éleveurs laitiers bovins de Aïn Defla ont mis l'accent sur la nécessité de lever les contraintes liées à l'exercice de leur activité, notamment celle inhérente à la cherté des aliments de bétail, affirmant que leur wilaya est à même de participer à l'effort économique national à la faveur du grand potentiel dont elle dispose en matière de production laitière.

«Ne pouvant plus couvrir les charges liées à l'alimentation et au volet sanitaire de leur cheptel, nombre d'éleveurs se sont vus contraints de le vendre, se retrouvant au chômage pour une grande partie d'entre eux», a regretté le président de l'association locale des éleveurs laitiers, Boukira Abassi Mokhfi, faisant état d'une cinquantaine d'éleveurs en activité à l'heure actuelle sur le territoire de la wilaya contre 120 il y a quelques années. Relevant que certains produits entrant dans l'alimentation du cheptel ont augmenté de 150 % en un court laps de temps, il a noté qu'en parallèle, le prix du litre de lait est resté inchangé depuis bientôt 5 ans, faisant état, dans ce contexte, de la perception de 44 dinars de la part de la laiterie et de 12 autres du Fonds de soutien aux éleveurs laitiers.

«La situation est si difficile qu'il arrive parfois que des éleveurs soient obligés d'emprunter les fourrages pour alimenter leur cheptel», a regretté M. Boukira Abassi, dont la longue expérience dans le domaine de l'élevage et de la production laitière (il a commencé cette activité en 1982) peut être prise comme un critère fondamental dans son jugement.

Au sujet du soutien matériel au profit des éleveurs, le même interlocuteur a noté que celui-ci n'existe que «sur le papier», invitant les responsables du secteur à intervenir pour remédier à cet état de fait dont les répercussions sont préjudiciables à plus d'un titre.

Tout en observant que la relève n'est pas assurée dans cette filière, il a fait état de la volonté des éleveurs ayant quitté la profession de reprendre du service si les conditions s'améliorent.

Outre les postes d'emploi découlant de la production laitière, l'élevage est en mesure d'en créer d'autres à l'image de ceux inhérents au commerce de la viande mais, également, à ceux se rapportant à la peau des animaux, a-t-il fait remarquer.

Il a toutefois appelé les éleveurs à activer dans un cadre organisé (associations), observant que de tels groupements sont à même de faire reculer les «appétits démesurés» des intervenants en amont et en aval de la filière. Emboîtant le pas à M. Boukira Abassi, un détenteur d'une étable privée à Bir Ould Khélifa (35 km au sud du chef-lieu de wilaya), Bouzekrini Mourad a, de son côté, confirmé que les charges auxquelles font face les éleveurs découragent les plus témoignaires d'entre eux, appellant à les soulager de ce lourd fardeau qu'ils ne peuvent plus supporter.

«Les prix de certaines prestations ont atteint des niveaux insoutenables, augmentant jusqu'à 1000 pour 100 comme c'est le cas de l'électricité par exemple», s'est-il insurgé, estimant que dans ces conditions, l'éleveur ne pourra pas s'en sortir «même à 100 dinars le litre de lait vendu».

**LE LAIT,
UN INVESTISSEMENT
LOURD**

Pour l'ex-responsable du service des statistiques de la direction des services agricoles (DSA) de Aïn Defla, Amar Saâdi, la faiblesse des résultats obtenus par la wilaya en matière de production et de collecte du lait contraste avec certains indicateurs qui, a-t-il noté, auraient pu permettre

à cette région d'asseoir sa position dans le domaine.

A la faveur de la mobilisation de l'eau par la construction de barrages, il y a eu essor du maraîchage (la pomme de terre notamment) au détriment des fourrages secs et irrigués, dont la superficie ne dépasse pas les 500 ha à l'échelle de toute la wilaya, explique cet ingénieur agronome à la retraite ayant travaillé à la DSA de Aïn Defla pendant 35 ans.

Selon lui, les agriculteurs qui disposent de capacités financières avérées, préfèrent opter pour des cultures faciles dont le cycle de maturation est court à l'image de la pomme de terre ou de la pastèque, évitant de «se lancer» dans le lait nécessitant un investissement «lourd».

«A défaut d'opter pour la filière lait nécessitant un investissement lourd, de riches agriculteurs prennent des vergers dont ils assurent le traitement et l'irrigation et au bout de six mois, ils récoltent le fruit de leur travail», a-t-il analysé.

Les établissements répondant aux normes zootechniques et de production du lait se comptent sur les bouts des doigts, a-t-il, par ailleurs, fait savoir, signalant que le plus souvent, les éleveurs sont eux-mêmes transformateurs et vendeurs de leur production.

Pénalisés par l'augmentation des prix des fourrages et de l'aliment du bétail, nombre d'éleveurs voient leur situation s'exacerber par le fait qu'ils soient en hors-sol, a-t-il noté, relevant l'importance de trouver un moyen leur permettant d'accéder à des surfaces fourragères. «Certes, Aïn Defla est d'avantage connue pour son 2ème rang national en matière de production de pomme de terre mais cette wilaya a largement les moyens d'améliorer sa production en + or blanc +, pouvant même postuler au statut de + bassin laitier de référence +», a-t-il noté en guise de conclusion.

M'SILA

109 projets lancés depuis le début de l'année

Un total de 109 projets portant sur le développement et l'amélioration du cadre de vie des habitants des zones d'ombre dans la wilaya de M'sila seront lancés «à partir de janvier courant», ont annoncé dimanche les services de la wilaya.

Les projets inscrits au profit des habitants de 702 zones d'ombre concernent notamment le raccordement aux réseaux d'électricité, d'eau potable et de gaz de ville, la réhabilitation des

structures de santé et de l'éducation, ainsi que le désenclavement, ont indiqué les mêmes services, précisant que les marchés de ces opérations sont en phase d'attribution.

En plus de l'impact positif attendu après leur concrétisation, ces projets contribueront en phase de réalisation à offrir des postes d'emplois pour la population rurale et un plan de charge aux entreprises de réalisation, a-t-on noté.

La wilaya de M'sila a réceptionné en 2020, 252 projets destinés aux habitants des zones d'ombre, ont rappelé les services de la wilaya, ajoutant qu'une enveloppe financière de plus de 1,72 milliard de dinars a été mobilisée pour leur concrétisation. Un total de 1.347 projets de développement inscrits au profit des populations de 706 zones d'ombre seront réalisés «graduellement à travers ces zones d'ombre», a-t-on conclu.

GHARDAIA

Un millier de logements et 1.632 lots de terrain attribués en 2020

Pas moins de 1.000 logements, toutes formules confondues, et 1.632 décisions d'attribution de parcelles destinées à l'auto-construction avec une aide de l'Etat d'un million de dinars, ont été attribués à leurs bénéficiaires l'année écoulée dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du logement.

Les logements en question concernent 350 unités en formule location-vente de l'agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), 120 Logements publics aidés (LPA) et 530 logements publics locatifs (LPL), a détaillé le directeur du Logement, Halim Mellat.

Ce nombre de logements attribués sur un quota de 5.982 unités en cours de réalisation a connu de nombreuses difficultés pour leur achèvement durant l'année 2020, suite aux mesures drastiques de confinement prises par les pouvoirs publics pour prévenir la propagation de la pandémie de Covid-19 et la suspension du transport inter-wilaya.

Le secteur de l'habitat a été fortement impacté par la Covid-19 qui a forcé de nombreuses entreprises à ralentir, voire à stopper leur activité, par manque de matériaux de construc-

tion et de main d'œuvre qualifiée, a-t-il fait savoir. En ce qui concerne l'auto-construction, pas moins de 1.632 parcelles individuelles d'une superficie de 200 M2, avec une aide de l'Etat d'un million de dinars par parcelle, sur un programme de plus de 10.000 parcelles, ont été également remises à leurs bénéficiaires durant la même période, a ajouté le directeur du logement (DL) de la wilaya.

Pas moins de 21.809 logements, toutes formules confondues, à avoir 2.424 logements de type social locatif, 2.893 logements promotionnels aidés, 640 logements en location-vente, 25 logements promotionnel public, 5.013 unités d'habitat rural et 10.804 parcelles avec aide de l'Etat sont en cours de réalisation.

Un programme de 1.000 unités de logements sociaux locatifs, 1.250 logements promotionnels aidés, 110 logements en formule location-vente, 1.280 unités d'habitat rural et 3.700 lots de terrain à bâtir avec une aide d'un million de dinars seront lancés durant cette année, a révélé le même responsable.

Tous ces programmes visent à contribuer à réduire la crise de logement et à soutenir la population la plus vulnérable en lui permettant d'accéder à un logement décent.

LAGHOUAT

Cap sur l'oléiculture

Les services agricoles ne mènent aucun effort pour accompagner les exploitations oléicoles et contribuer à l'essor de la filière et sa modernisation pour assurer une production oléicole abondante et contribuer au développement de l'agriculture, a affirmé dimanche le directeur des services agricoles (DSA).

Le secteur dans la wilaya de Laghouat s'attèle à tracer une feuille de route axée notamment sur le rapprochement des agriculteurs et la prise en charge de leurs préoccupations, a déclaré à l'APS le DSA, Laid Bouazza.

De nombreux agriculteurs de la wilaya de Laghouat s'orientent ces dernières années vers le développement de l'oléiculture, après les résultats probants d'expériences menées par certains agriculteurs dans cette filière.

Parmi les exploitations accompagnées par les services agricoles, celle de Abderrahmane Arezki, un pionnier dans le développement de la filière oleicole, avec une expérience lancée dans la région de Ksar El-Hirane (40 km Sud de Laghouat) en 1993 avec près de 800 oliviers, irrigués à partir d'un forage fruit du soutien de l'état et exploité avec un autre agriculteur, et qui a connu un franc succès.

Armé d'une forte volonté de transformer ses terres en ex-

plotation verdoyante, Arezki a continué à planter des oliviers pour arriver à un effectif de plus de 4.000 oliviers, sur une superficie de 17 hectares, ayant donné lieu à des récoltes annuelles de plus de 150 quintaux (QX) d'olives lui ont permis d'acquérir le certificat de conformité de qualité du ministère de l'agriculture et de développement rural.

Cette jeune exploitation oléicole a incité d'autres agriculteurs à lui emboîter le pas et s'impliquer dans l'essor de cette nouvelle filière agricole, a confié Arezki qui compte étendre son activité, en estimant que cet essor demeure tributaire de la réunion de plusieurs facteurs, dont l'acquisition d'autorisations de forage d'irrigation pour répondre aux exigences de l'oléicole gourmande en eau.

En perspective, cet oléiculteur s'emploie à tirer profit du soutien de l'Etat pour renforcer son exploitation, dont la réalisation d'une huilerie, faisant défaut dans la région, et épargnant aussi aux autres oléiculteurs le transport de leurs récoltes vers des unités éloignées dans d'autres régions du pays.

La wilaya de Laghouat dispose d'une superficie agricole de plus de 77.000 hectares, dont plus de 4.000 ha réservés à l'oléiculture avec près d'un demi-million d'oliviers, selon les données de la DSA.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

05 jounada ethania 1442

El Fedjr 06h28	Dohr 12h59	Assar 15h40	Maghreb 18h03	Icha 19h25
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



CONSTANTINE

Conventions de partenariat entre l'INAPI et trois établissements universitaires

Une convention de partenariat et d'échanges scientifiques a été signée dimanche entre l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), l'université Constantine 2 Abdelhamid Mehri, l'université Frères Mentouri Constantine 1 et le centre universitaire de Mila.

Ce partenariat permettra de mettre en place un centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) dans chacun de ces établissements universitaires dans l'objectif de promouvoir l'innovation à travers la valorisation du potentiel créatif inhérent aux domaines économiques, notamment industriel, a précisé le directeur général (DG) de l'INAPI, Belmahi Abdelhafid, en marge de la cérémonie de signature de cette convention, tenue à la faculté des nouvelles technologies de l'information et de communication de l'université Abdelhamid Mehri (Constantine2).

Au titre de cette convention, les étudiants des universités partenaires bénéficieront, en sus de l'accompagnement des encadreurs du CATI jusqu'à la concrétisation des idées innovantes, de stages de formation au sein de l'INAPI, où ils auront la possibilité d'accéder facilement à l'information technique par le biais des bases de données de cet institut, a précisé le même responsable.

Les termes de ce contrat prévoient également la tenue de journées d'études destinées aux porteurs d'idées innovantes dans le but de leur inculquer les méthodes d'étude analytique des besoins du marché en vue de réussir leurs projets, le développement des capacités inventives, ainsi que la formulation et la concrétisation de l'idée en un projet, a fait savoir, de son côté, le recteur de l'université Abdelhamid Mehri, Chemam Abdelouahed.

Aussi, les étudiants affiliés au CATI jouiront de la protection de leurs projets du plagiat ou du vol scientifique à travers l'enregistrement de leur travaux et la délivrance du brevet de propriété industrielle valable à l'échelle nationale, voire internationale et dont la durée de validité peut aller jusqu'à 20 ans, a-t-il souligné.

De leur côté, le recteur de l'université Frères Mentouri (Constantine 1), Mohamed El Hadi Latrèche, et celui du centre universitaire de Mila, Bouchelaghem Amrouche, ont insisté sur l'intérêt de cette convention dans la promotion de l'esprit entrepreneurial, l'augmentation des chances d'employabilité des étudiants promus et le renforcement de la relation de l'université avec ses partenaires socio-économiques à travers l'encouragement de la création de projets qui répondent aux besoins du marché.

L'agresseur d'un médecin de garde placé en détention

L'agresseur d'une femme médecin de garde exerçant dans l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'El Khroub (Constantine) a été placé en détention provisoire pour «violence envers un professionnel de la santé», fait prévu et puni par l'article 149 bis de l'ordonnance 20-01 modifiée et complétée portant Code pénal, indique le parquet près le tribunal d'El

Khroub, dimanche, dans un communiqué. «Le 15 janvier courant, une femme médecin de garde à l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El Khroub, a été agressée par un patient (âgé de 25 ans) et suscité l'intervention de la police judiciaire compétente pour arrêter le suspect, diligenter une enquête préliminaire et l'auditionner. Le suspect a reconnu avoir agressé une

femme médecin sans pour autant révéler les raisons derrière son acte, rapporte la même source, précisant que la victime avait présenté, elle, un certificat médical portant incapacité de travail de 15 jours. Le suspect a été traduit devant le tribunal correctionnel d'El Khroub conformément aux procédures de comparution immédiate, a conclu le communiqué.

Un enseignant universitaire, porté disparu, retrouvé mort

Porté disparu depuis une semaine, un enseignant d'histoire à l'université des sciences islamiques «Emir Abdelkader», identifié par les initiales F.B, âgé de 50 ans, a été retrouvé mort avant-hier dans un endroit isolé, près de la 'Mechta' Tekkouk (commune de Beni H'midène), précisément à 2 km de Oued Smendou. La triste nouv-

elle a mis en émoi toute la communauté universitaire. Les éléments de la Protection civile se sont déplacés sur le lieu de la découverte macabre le dimanche à 12h 55mn, indique un corps un communiqué de ce corps constitué. Le corps de l'enseignant a été transféré par les sapeurs pompiers vers l'hôpital de Didouche Mourad, ajoute la même

source. Rien n'est révélé quant aux causes du décès, qui seront déterminées par l'autopsie, ni si le corps du défunt portait des traces de violences ou pas. L'enquête ouverte par les services de sécurité compétents déterminera les circonstances de sa disparition et les causes qui ont entraîné son décès.

A. Zerzouri

MILA

280 hectares consacrés à la culture du colza

Pas moins de 280 hectares ont été consacrés à la culture du colza dans la wilaya de Mila, au titre de la saison agricole 2020/2021, a-t-on indiqué dimanche à la direction des services agricoles (DSA).

Proche de l'objectif initial de 320 hectares, cette superficie est «satisfaisante» pour la première saison de culture de cette plante lancée dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche visant l'encou-

rageement des industries de transformation en mettant à leur disposition la matière première agricole, a relevé Mohamed Boulefret, chef du service de régulation de la production et soutien technique.

La récolte de 222 ha de la surface ainsi consacrée à cette culture sera destinée à la transformation tandis que celle des 58 autres ha sera réservée à l'intensification des semences, selon le même cadre qui a précisé que 15 agriculteurs exploi-

tant 99 ha et quatre fermes pilotes ont adhéré à ce programme de culture du colza. Des actions de vulgarisation et de sensibilisation ont été organisées en direction des agriculteurs impliqués qui bénéficient également d'un accompagnement technique durant toutes les phases de culture au titre de cette première saison, est-il indiqué. Ces contacts sont en cours avec des opérateurs économiques en vue d'assurer l'écoulement de la production.

KHENCHELA

La station thermale Hammam Essalihine reprend du service

La station thermale Hammam Essalihine qui se trouve dans la commune d'El Hamma (wilaya de Khenchela) a repris dimanche ses activités après 10 mois de fermeture dans le cadre des mesures préventives visant à contenir l'épidémie du nouveau coronavirus, a indiqué le directeur de wilaya du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Zoubir Boukaâbach.

Le même responsable a déclaré à l'APS que l'Agence nationale de dé-

veloppement du tourisme (ANDT) a ouvert dimanche au public la station dans le respect du protocole sanitaire de prévention du Covid-19 en précisant que «cette ouverture est progressive et se limite à cette phase aux chambres individuelles tandis que la piscine et les autres pièces resteront fermées».

Des travaux d'entretien et de réhabilitation de la station incluant la réalisation d'un château d'eau froide et la requalification de

chambres et pavillons fermés ont été lancés en novembre par l'ANDT qui assure la gestion de cette station thermale pour une période de cinq années en termes d'un contrat de location conclu avec l'APC d'El Hamma, a précisé le directeur du tourisme.

Les travaux d'aménagement étagés sur deux ans incluent la création d'aires de jeu pour enfants, selon la même source qui a rappelé que la décision de fermeture temporaire de la station a été prise par arrêté du président de l'APC d'El Hamma en date du 15 mars 2020 sur recommandation du wali.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h14	12h45	15h27	17h50	19h12



OUARGLA

Les établissements religieux appelés à développer leurs programmes

Le Conseiller du président de la République chargé des associations religieuses, Aissa Belakhdar a appelé dimanche à Ouargla les établissements religieux à développer leurs programmes au service des générations montantes.

«Les établissements religieux dans l'Algérie nouvelle sont appelés, aujourd'hui plus que jamais, à étendre et développer leurs programmes et à renforcer leur rôle au service de l'immunisation des générations montantes et leur prémunition des maux sociaux, nuisibles à la société», a indiqué M. Belakhdar, lors d'une rencontre avec les acteurs de la société civile et chouyoukh de zaouias.

Il a invité, dans ce sens, les associations religieuses et les hommes d'affaires «à contribuer au renforcement de la mission de ces établissements, pour le bien de la société de façon générale».

Le Conseiller du Président a exhorté, en outre, les entités religieuses, entre associations religieuses et caritatives, écoles coraniques, fraternités soufies et annexes éducatives, à œuvrer au renforcement de la cohésion sociale et à mener leur mission, avec une hauteur d'esprit, tout comme a été celle ayant animé les hommes de la Résistance populaire

et de la glorieuse Révolution. «L'Algérie nouvelle a besoin, face aux différents défis qu'elle affronte, d'hommes animés de hautes valeurs éducatives et morales», a aussi estimé M. Belakhdar, ajoutant que les institutions se doivent, elles aussi, contribuer à la protection des constantes de la Nation.

L'orateur a salué ainsi les efforts déployés par les Ouléma et Chouyoukh de l'Algérie, qui font face à tout ce qui pourrait mettre en péril l'unité de la Nation et semer la haine et la division. Le Conseiller du Président a annoncé, par ailleurs, la tenue prochaine d'un séminaire national sur l'élaboration d'ébauches de programmes concernant les institutions religieuses, notamment dans les aspects pédagogiques et spirituels. Organisée à la bibliothèque principale de lecture publique d'Ouargla, la rencontre a été l'occasion pour les participants de soulever leurs préoccupations, dont l'insuffisance en encadrement de certaines mosquées de la wilaya et le retard accusé dans le lancement du projet de la mosquée Pôle.

Le programme de visite dans la wilaya du Conseiller du Président de la République chargé des associations religieuses a comporté l'inspection de certains établissements religieux.

ANNABA

Création d'un incubateur d'entreprises et de technologies

Les dernières retouches sont actuellement apportées à l'incubateur d'entreprises et de technologies à Annaba pour mettre cet espace

prometteur à la disposition des jeunes porteurs de projets innovants, a-t-on appris, dimanche, des responsables de l'université de Badji Mokhtar dont relève la gestion de cette structure. Après avoir raccordé cet espace, aménagé dans la région de Oued Kouba de la ville d'Annaba, au réseau électrique et celui de l'Internet, l'incubateur d'entreprises recevra une quinzaine de startups qui seront pré-incubés en même temps pour une période d'orientation et d'accompagnement nécessaires à la maturité du projet de création d'une start-up innovante, a-t-on précisé.

Dans ce contexte, une équipe d'experts et de spécialistes, composée de professeurs d'université des départements des Sciences de l'information et de la communication et des Sciences économiques, a été désignée pour sélectionner des projets novateurs afin de les orienter vers l'incubateur d'entreprises et de tech-

nologies innovantes pour bénéficier du soutien technique et l'accompagnement nécessaire à la concrétisation du projet.

L'incubateur sera ouvert «au cours du premier trimestre de l'année 2021» au profit des porteurs d'idées innovantes, capables de créer de la richesse et de constituer une valeur ajoutée, de plusieurs wilayas de l'extrême Nord-est du pays (Annaba, El Tarf, Guelma, Tébessa et Souk Ahras), a-t-on souligné.

Pour rappel, l'université Badji Mokhtar de Annaba a créé, ces dernières années, une Maison de l'entrepreneuriat qui assure la formation, l'accompagnement et le soutien technique des jeunes porteurs de projets innovants développés dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi.

Par ailleurs, en vue d'encourager les jeunes à l'entrepreneuriat et la création d'activités innovantes, la même université a également organisé plusieurs concours pour sélectionner des idées créatives capables de lancer des projets de start-up innovantes, a ajouté la même source.

SKIKDA

Reboisement de 5 hectares de la zone humide Guerbès-Sanhadjja

Une opération de reboisement de cinq hectares de la zone humide Guerbès-Sanhadjja (Est de Skikda) a été lancée dimanche, a indiqué le conservateur de wilaya des forêts 2, Ahmed Bensdira.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la direction générale des forêts au titre du projet du plan de gestion du complexe de zones humides Guerbès-Sanhadjja, a précisé en marge de l'opération le même responsable.

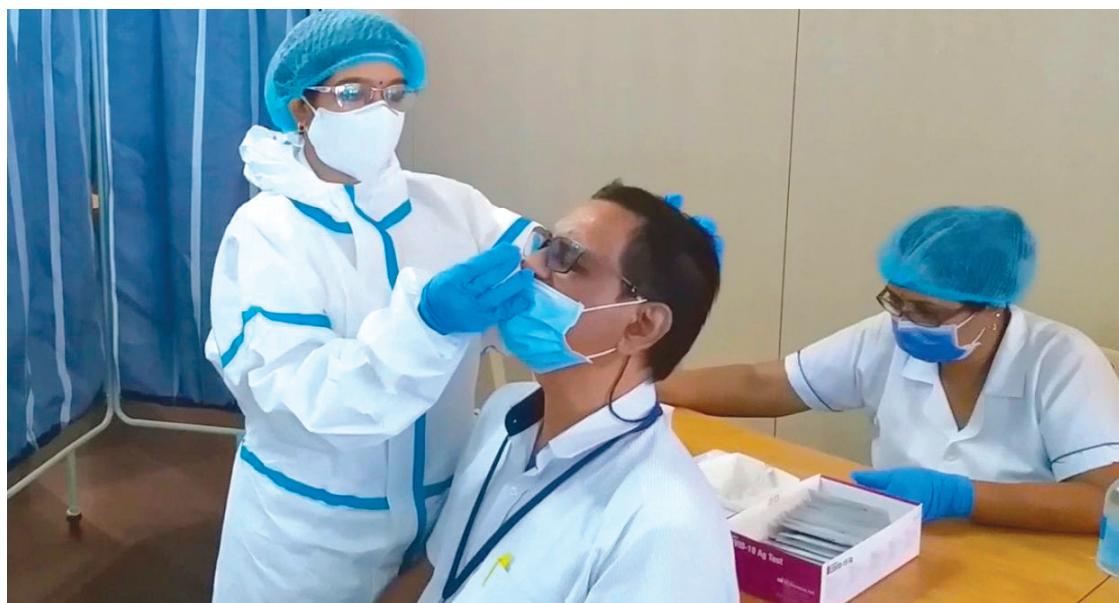
L'objectif de ce reboisement consiste en premier à fixer les dunes de sable dans cette zone menacée par les risques d'érosion et de dégradation du couvert végétal ainsi que de

réhabiliter son couvert végétal, a-t-on fait savoir. L'opération qui se poursuivra jusqu'au reboisement de toute l'aire de 5 hectares retenus met à contribution des associations de l'environnement, les communes concernées, la direction de la protection civile et des bénévoles.

De 42.100 hectares de superficie, le complexe de zones humides de Guerbès-Sanhadjja, classé zone humide protégée en vertu de l'article 21 de la convention internationale Ramsar, se distingue par sa biodiversité riche et exceptionnelle qui en fait une des plus belles régions naturelles au pays. Ce complexe compte neuf zones humides de 2.580 hectares de superficie peuplées notamment par 230 espèces d'oiseaux.

Première phase de vaccination contre la Covid-19 124.000 personnes ciblées

Une population ciblée estimée à quelque 124.000 personnes dont 70.000 travailleurs de la santé a été proposée par la direction de la santé et de la population d'Oran dans le cadre de la première phase de la vaccination contre la Covid-19.



J. Boukraa

La priorité a été donnée en premier lieu au personnel de la santé, les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques et les personnes occupant des postes stratégiques.

Tout en considérant que la phase de vaccination est incontournable, le Dr Boudaa Abdenacer, directeur de la santé, a affirmé que les quotas de vaccin n'ont pas encore été fixés par le ministère de tutelle. La campagne de vaccination, qui s'étalera sur une année, devra démarrer une fois le quota de vaccin attribué à la wilaya d'Oran.

Tout en soulignant l'importance de la vaccination pour la lutte contre ce virus, le DSP a mis en avant l'impact de la pandémie sur le ralentissement de la vie économique et sociale ainsi que sur le plan psychologique. Tout en mettant l'accent sur la rigueur dans le respect des rendez-vous, le Dr Boudaa a souligné que la vaccination se fera sur rendez-vous et tout citoyen voulant se vacciner, même s'il ne figure pas parmi les groupes vulnérables, sera pris en charge. La vaccination se fera en deux doses, avec un intervalle de 21 jours. L'opération devant débuter au cours de la dernière semaine du

mois de janvier se fera dans 50 établissements de proximité et de santé publique comme dans le cadre de la vaccination anti-grippale, mais dans le cas où l'engouement sur la vaccination serait grand, l'opération sera déplacée vers les espaces d'exposition comme le CCO et les salles omnisports pour pouvoir respecter les mesures de distanciation sociale. Pour ce qui est des moyens humains, 336 agents vaccinateurs, 146 médecins généralistes, 150 agents administratifs seront mobilisés. Le DSP a, par ailleurs, indiqué que six camions semi-remorques équipés de chambres froides ont été mobilisés pour le transport des vaccins.

Oran dispose aussi d'un lieu sécurisé et qui répond aux normes internationales pour le stockage du vaccin. Pour sensibiliser la population, une campagne d'information sur la vaccination contre la pandémie Covid-19 a été entamée au niveau de la wilaya d'Oran, avec l'objectif de toucher un maximum de personnes, notamment les personnes vulnérables pour leur expliquer l'importance de la vaccination, mais aussi d'apaiser les appréhensions que peuvent avoir certaines personnes par rapport au vaccin anti-Covid-19. La campagne de sensibilisation impliquera les professionnels de

la santé, notamment ceux des établissements de santé de proximité, les imams et la société civile, qui veilleront à sensibiliser un maximum de personnes. La vaccination n'est pas obligatoire mais importante. Le personnel de la santé sera au centre de cette campagne. Ce dernier a le choix de faire ou non le vaccin, tout comme les citoyens.

Pour rappel, la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran a procédé à la création de trois comités, qui s'occupent de différentes questions liées à la campagne de vaccination. Il s'agit d'un comité de pilotage, qui s'occupera du stockage et de la distribution du vaccin, d'un comité de communication, constitué de spécialistes qui s'occupent de l'information et la sensibilisation et enfin celui de la formation, qui encadrera les professionnels de la santé dans des aspects techniques.

En attendant la vaccination, les personnes atteintes du Covid-19 sont traitées dans les hôpitaux avec notamment de l'hydroxychloroquine. Dès le départ, les autorités sanitaires algériennes ont opté pour administrer de l'hydroxychloroquine aux malades hospitalisés avec un antibiotique de couverture et un corticoïde ainsi que des anticoagulants.

Réalisés pour parer à l'informel 21 marchés «parisiens» désertés depuis plusieurs années

J. Boukraa

Plusieurs mesures ont été prises du printemps à la fin de l'été, dans le cadre de la lutte contre le commerce informel et la régulation des marchandises. Des investissements ont été réalisés, comme les marchés parisiens censés recadrer le secteur. Ces mesures ont abouti dans leur majorité à un échec. Réalisés dans le but de donner un nouveau souffle pour la commercialisation des produits à large consommation et lutter contre l'informel, ces espaces n'ont pas connu l'aboutissement escompté par les pouvoirs publics. A

Oran, selon les statistiques communiquées par la direction du commerce, 21 marchés sont désertés. Les marchands refusent de regagner les locaux, fuyant les charges de location et d'entretien. Ce sont des sommes faramineuses qui ont été dépensées pour ces marchés couverts, désertés finalement par des commerçants qui ont préféré plutôt le commerce informel, devenu de plus en plus florissant. Le commerce informel, de toute nature, ne semble pas aller vers l'éradication que souhaitaient les pouvoirs publics dans leurs diverses actions pour endiguer le phénomène. Pour rappel, un grand

plan d'organisation des marchés et de lutte contre l'informel est lancé depuis 2010... Dans ce cadre, la wilaya d'Oran a bénéficié de la réalisation d'une trentaine de marchés de proximité (marchés parisiens). Aussi, 25 anciens marchés ont été réhabilités. Parallèlement, les autorités publiques ont mis en place un ensemble de mesures et de dispositifs visant à inciter les opérateurs informels à s'insérer dans la sphère légale. L'aménagement et la réhabilitation des marchés couverts n'incitent pas les commerçants informels à se mettre en règle avec la loi. Ce qui est valable pour les fruits et légumes est aussi valable pour tous les autres secteurs d'activité où les commerçants informels mènent la vie dure aux opérateurs légitimes restants. Les différents services de lutte contre l'informel qui pullule auront beau multiplier les opérations de saisie, le marché noir demeure très profondément ancré dans nos mœurs et continuera de miner notre économie pendant de longues années encore.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Belarbi Aliya, 86 ans, Gambetta
Abassi Abderrahmane, 78 ans, Les Planteurs
Missoum Hamid, 68 ans, cité Emir Abdelkader
Ouaghli Louiza, 101 ans, Cité Petit

Horaires des prières pour Oran et ses environs

05 jourmada ethania 1442

El Fedjr 06h43	Dohr 13h14	Assar 15h58	Maghreb 18h21	Icha 19h42
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Restauration de la mosquée du Pacha Lancement des travaux le mois de mai prochain

D. B.

Initialement prévus pour le mois d'octobre dernier, les travaux de restauration de la mosquée du Pacha seront lancés au courant du mois de mai prochain, a-t-on appris hier de sources proches de l'APC d'Oran. Ce retard serait, selon nos sources, lié à la pandémie du coronavirus et les mesures de confinement. Le mois d'octobre dernier, les services de la wilaya avaient annoncé le lancement imminent des travaux de restauration. Une plaque signalant l'opération de restauration de cette mosquée située en plein cœur de la ville d'Oran a été apposée sur la façade de cet édifice. «Un panneau a été installé pour le projet de restauration de l'ancienne mosquée du Pacha, afin que les travaux démarrent immédiatement après la réouverture de la navigation aérienne extérieure et la fin des mesures préventives pour limiter la propagation du coronavirus», lit-on dans ce communiqué. Lors de sa dernière visite à Oran en juillet dernier, la ministre de la culture avait annoncé que l'opération de restauration de cette mosquée, située à Sidi El Houari, cœur palpitant de la ville, débutera après la fin du confinement décidé dans le cadre des mesures préventives contre le Covid-19. La ministre avait indiqué dans une déclaration à la presse, en marge de la deuxième et dernière journée de sa visite dans la wilaya marquée par l'inspection de divers monuments historiques d'Oran, que l'opération de restauration de la mosquée du Pacha qui sera réalisée dans le cadre d'une convention avec des Turcs, sera lancée directement après le déconfinement, mettant en avant l'achèvement de l'étude de ce projet. Un projet qui n'a pas permis l'entame des travaux de restauration à cause de la suspension de navigation aérienne engendrée par la pandémie du Covid-19, a-t-elle fait observer. La ministre, qui s'était enquise de cet

L'expert tchèque a déjà commencé le travail de diagnostic qui va durer quelques jours au niveau du TRO, alors que la restauration sera programmée après l'ouverture des frontières aériennes, fermées à cause de la pandémie de Covid-19, a précisé le même responsable. La direction du Théâtre Abdelkader Alloula a décidé de faire bénéficier de cette expérience de restauration des membres de deux associations locales. «Il s'agit d'organiser une sorte de chantier d'apprentissage, lors de la restauration des statues, et de faire participer des jeunes des deux associations», a expliqué le directeur de cet établissement culturel, Mourad Senouci, ajoutant que ces jeunes formés dans la restauration de pierre peuvent s'occuper dans l'avenir de ce type de mission et former d'autres jeunes en la matière.

Aïn El Turck

Une tentative de construction illicite avortée

Lancées depuis le mois de juin dernier, les opérations de démolition des constructions illicites se poursuivent à Aïn El Turck.

Rachid Boutlelis

À ce titre, la commission chargée du dossier au niveau de l'APC a ciblé, il y a quelques jours, la localité de Saint Roch où une tentative de constructions illicites a été avortée. Les services de l'APC sont intervenus pour démolir les premières fondations et remettre le site à son état initial. En effet, et selon nos sources, des contrevenants ont morcelé et clôturé une superficie de terrain dans l'intention manifeste d'exploiter le couvre-feu du confinement partiel sanitaire pour entreprendre illicitement la construction d'un îlot d'habitations au beau milieu du ru asséché qui traverse la localité de Saint Roch. Les premières fondations ont fait l'objet de démolition empêchant ainsi la réalisation de nouvelles constructions sur ce site. Les responsables locaux ont été saisis à travers des copies du procès-verbal de constat établi à l'issue de cette intervention. Il importe de noter que le phénomène de la bidonvillisation des plages de la contrée d'Aïn El Turck prend une ampleur presque incontrôlable, au vu du constat établi sur le terrain et, comble de l'ironie, ne semble à priori plus émouvoir quiconque. Il importe de noter que des habi-

tants ont pris attach avec les services de police pour dénoncer ce sordide état de fait. Notons aussi dans la foulée que des riverains de la localité de Saint Germain, sur le territoire de la municipalité d'Aïn El Turck, se sont rapprochés du Quotidien d'Oran pour exprimer leur vive désapprobation contre l'insidieuse invasion qui va crescendo de la bidonvillisation sur la plage de leur lieu de résidence. Nos interlocuteurs ont dénoncé « l'apparition du jour au lendemain de plusieurs mesures, qui auraient été construites à la hâte nuitamment », avant de renchérir avec une pointe de dépit : « Nous avons signalé cette transgression aux responsables concernés mais malheureusement aucune opération n'a été menée pour y mettre un terme.

Evidemment, cela encourage les contrevenants à participer à ce massacre à ciel ouvert, qui est à l'origine de la dégradation de notre cadre de vie et par ricochet celui du séjour pour les vacanciers». Il y a lieu de signaler que deux années auparavant, une opération de démolition de mesures érigées sur cette plage a été menée par les services de l'APC, mais d'autres baraquas, faisant office d'habitats, proposées à la location ou à la vente, et/ou de local commercial, ont été

construites illicitements depuis. Il faut dire aussi que le laxisme avéré des uns et des autres a accouché de cette désuétude, dans laquelle végète la plage de Saint Germain à l'instar de presque toutes les plages de cette contrée. « Nous sommes disposés à apporter aide et assistance si le wali désigne une commission de la wilaya d'Oran pour un constat des lieux, qui sera suivi de mesures répressives contre les auteurs de cette infraction afin de donner l'exemple et de décourager tout éventuel contrevenant », ont encore fait remarquer des riverains de la localité de Saint Germain. L'absurde ironie du sort veut que ce soit la Zone d'extension touristique (ZET), englobant le village de Cap Falcon et la localité de la Madrague, qui est la plus touchée par la bidonvillisation et ce, avec l'installation de plusieurs regroupements de masures hideuses qui enlaidissent le paysage.

Dans les prestigieuses localités de Paradis-Plage et de Clairefontaine, qui sont considérablement loin de refléter l'image du nom pour lequel elles ont été baptisées, les baraquas érigées en parpaing et de la tôle ondulée, constituant un immense bidonville, ont entamé insidieusement le grignotement du sable.

300 candélabres en LED pour bannir la défaillance de l'éclairage public

Rachid Boutlelis

Initiée par les services techniques de la daïra d'Aïn El Turck, une opération de restauration de l'éclairage public vient d'être entamée au niveau de la place du 20 Août 1956 sise en plein cœur du chef-lieu, apprend-on auprès de ladite daïra. Cette opération, qui consistera à l'installation de l'éclairage en LED, touchera l'ensemble des candélabres qui jalonnent le principal boulevard de cette municipalité. Selon notre source, 300 candélabres seront dotés de l'éclairage en LED dans cette municipalité qui accuse un sordide déficit en éclairage public enfanté par l'absurde inertie des services communaux initialement chargés de résoudre en principe cette problématique. La louable initiative de la daïra est de tenter de colmater cette exécutable brèche, une incartade vivement décriée par la population, qui est à l'origine de moult contraintes et autres désagréments dont sont confrontés les riverains des localités et des quartiers essaimés à travers cette municipalité, notamment ceux de la partie basse et ce, depuis la nuit des temps, dans le sens péjoratif du terme. Notre source indique encore que cette opération de réhabilitation de l'éclairage public se poursuivra dans le temps et ciblera tous les points noirs du chef-lieu qui seront au préalable recensés. Il importe de noter dans ce contexte qu'une autre année sombre, dans toute l'acceptation du terme, s'est achevée dans la grande majorité des rues et des venelles de la municipalité d'Aïn El Turck et ce, à la faveur d'une insolente indifférence de ceux qui ont eu à gérer ce volet



sensible. Selon le constat établi sur le terrain par Le Quotidien d'Oran, hormis des petites zones répertoriées autour de certains lieux résidentiels, l'éclairage public est carrément défaillant, voire inexistant dans les six localités de cette municipalité et ses quartiers à forte concentration de la population, comme à titre d'exemple celui du Commandant Ferradj, communément appelé Douar Maroc ou encore celui de Bensmir, appelé Douar Naqqousse, ainsi que dans le village de Cap Falcon.

Cette décriée et obscure situation, un ridicule outrancier, qui perdure dans le temps, en dépit des multiples requêtes sans suite adressées aux responsables de la commune concernés et suscite un mélange de sidération, d'expectative et d'inquiétude. «Nous avons l'impression que l'on s'en tamponne fort civilement le coquillard de cette absurde incartade aux multiples conséquences indésirables sur notre cadre de vie. Il est temps de nettoyer les écuries d'Augias et de donner de la lumière sur cette ténèbreuse situation» ont déploré avec un vif désapointment des riverains de la localité de Bouisseville où l'alignement trompeur des candélabres sont beaucoup plus utiles aux chiens errants pour marquer leur territoire. Un piètre et baroque constat relevé dans les ténèbres, qui, à priori, n'émeut plus quiconque. Les services techniques de la daïra ont vraisemblablement pris le taureau par les cornes pour mettre un terme au ténèbreux et ce, en tentant d'éclairer la lanterne de la population, dans les deux sens des termes.

Recasées dans un centre à Es Senia

133 familles en attente d'un relogement depuis plus d'une décennie

J. Boukraa

calvaire pour près d'une centaine de familles qui occupent actuellement ce centre de transit. Les représentants des familles affirment qu'en attendant un éventuel relogement, ils ont été installés sur les lieux il y a plus d'une décennie mais ce qui devait être du provisoire dure depuis plusieurs années. Nos interlocuteurs indiquent que des appels ont été lancés en direction des responsables concernés pour mettre un terme au calvaire qu'ils endurent depuis qu'ils ont été recasés dans ces bâtisses insalubres. Les mêmes sources ont réitéré leur SOS en direction du premier responsable de l'exécutif en vue de les intégrer dans la prochaine opération de relogement prévue avant la fin de l'année en cours. «Nous avons frappé à toutes les portes dans un souci d'inciter les responsables concernés à se pencher sur notre cas, mais en vain» assure un des habitants des lieux.

Après avoir usé de toutes les voies de recours, et après plusieurs rassemblements, les familles sinistrées ont adressé une correspondance au nouveau wali, l'appelant à intervenir personnellement pour régler leur situation qui dure depuis plusieurs années. « Nous voulons attirer l'attention du nouveau wali sur notre situation qui perdure » assure nos interlocuteurs. Selon ces derniers, les recasés avaient organisé dernièrement un rassemblement de protestation pacifique pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur leur cas, mais rien n'a été fait, hormis les éternels promesses. «Nous avons décidé d'interpeller directement le wali d'Oran pour qu'il se déplace pour constater de visu nos conditions de vie » assure un des habitants du site. Selon ce dernier, ce qui devait être un recasement provisoire s'est transformé en véritable

Ce provisoire a duré des années pour les occupants des lieux et, jusqu'à présent, aucune mesure n'a été prise par les autorités locales pour les prendre en charge.

Ils contestent la surcharge des cours

Sit-in des étudiants de 3ème année de médecine

Houari Barti

avec une «formation aux normes» et d'acquérir «les compétences nécessaires» surtout qu'il y est question au cours de ce semestre d'acquérir des compétences vitales au cours du cursus des étudiants de médecine, à savoir, celles ayant trait à «l'examen clinique» et tout ce qui se rapporte au «raisonnement qui précède la phase de diagnostic».

Les grévistes estiment par ailleurs que «cette surcharge du programme des cours se fait au détriment de la qualité et de l'efficacité de la formation et que l'argument relatif au contexte épidémique qui impose cette adaptation des programmes des cours ne saurait justifier cette formation au rabais». Certes, ajoute-t-on, l'ensemble des facultés de médecine du pays ont adapté, sur instruction du ministère, leur programme à cause du contexte particulier du Coronavirus, mais on est les seuls à avoir cinq cours par jour. C'est une charge surhumaine, où on n'a le temps ni pour assimiler ni pour réviser, précise-t-on. On demande à ce qu'on soit traité sur le même pied d'égalité que les étudiants des autres facultés.

S'agissant de la position de l'administration de la faculté, on a essayé hier de joindre la doyenne de la faculté et le vice-doyen chargé de la pédagogie, mais en vain. Les deux responsables, nous a-t-on dit, «étaient (en réunion) retenus par des obligations professionnelles».

TIARET

Les constructions illicites dans le collimateur

El-Houari Dilmi

Dans une instruction adressée aux chefs de daïra et présidents d'APC, le wali de Tiaret, M. Mohamed Amine Dramchi, a décidé de mettre le holà aux constructions illicites qui prolifèrent un peu partout à travers les communes de la wilaya. Dans son instruction, le responsable de l'exécutif de wilaya exige des responsables concernés, chefs de daïra et maires, de «procéder sans délai à l'application de la loi et veiller à la démolition de ces constructions érigées au mépris des règles urbanistiques». «Les agressions que subissent les poches foncières avec l'érection d'habitations sans autorisation ni permis de construire, sont un phénomène qui connaît une prolifération inquiétante, ce pour quoi je vous demande de procéder sans délai à l'application rigou-

reuse de la loi et mettre fin à cette anarchie», lit-on dans l'instruction du premier responsable de la wilaya.

Ce dernier demande aux responsables concernés d'effectuer des sorties sur le terrain et constater de visu ce qui se passe dans leurs daïras et communes respectives, surtout en ce qui concerne les constructions illicites qui nuisent aux périmètres urbains des villes, et au cadre de vie des citoyens d'une manière générale.

De nombreux citoyens et acteurs du mouvement associatif local sont montés au créneau ces derniers jours pour dénoncer l'érection d'habitats illicites, comme au quartier de «Teffah» où un chantier a été entamé sur les réseaux publics de gaz et d'eau potable, ou encore à la cité «Abdelhadi Boudjella» où le chantier d'une promotion immobilière a carrément étouffé les habitants situés aux alentours du projet.

TLEMCEN

100 milliards contre le déficit en eau



La direction des Ressources en eau de la wilaya de Tlemcen a débloqué un (1) milliard DA pour la réalisation et l'aménagement de 26 points d'eau, dont le lancement des travaux est prévu dans les prochaines semaines, a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur, Rachid Belaïd. «Dix nouveaux points d'eau seront réalisés dans des communes longeant le couloir ouest afin de pallier au manque enregistré depuis l'arrêt à cause d'une panne de la station de dessalement d'eau de mer de la commune de Souk Tlata», a expliqué le responsable. Une partie de cette somme sera consacrée à la réhabilitation de 16 bassins, dont 6 à «Zaouia» dans la commune de Beni Boussaïd, pour renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) dans des communes situées

sur le couloir ouest avec un total de 12.000 mètres cubes d'eau potable par jour, a-t-il indiqué. Et, 7 autres forages à réhabiliter, situés dans le groupement urbain de Tlemcen (communes de Tlemcen, Mansourah et Chetouane), permettront de compenser le déficit en eau transférée à partir de la station de dessalement d'eau de mer de la commune de Honaine, dont 20.000 m³ par jour vers 8 communes longeant le couloir ouest, dont les communes de Nedroma, Ghaouet, Fillaoucène, et ce dans le cadre d'un programme d'urgence, a-t-il précisé.

Les travaux de réhabilitation consistent en le nettoiement des forages et des canalisations de drainage des eaux, ainsi que l'installation de pompes, et autres, a-t-on ajouté.

MASCARA

Un mort et trois blessés dans un accident de la route

Belkecir Mohamed

Un tragique accident de la circulation s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi au centre-ville, faisant un mort, trois blessés et des dégâts matériels. Peu après minuit, une voiture de tourisme a dérapé avant de percuter la façade d'un magasin

situé en face de la grande mosquée. Le choc a tiré de leur sommeil les riverains qui ont accouru sur les lieux pour porter secours aux blessés. La protection civile a évacué la dépouille de la victime à la morgue et les trois blessés, dont un grave, à l'hôpital. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du drame.

ADRAR

Médiateur de la République : plus de 370 requêtes

Bentouba Saïd

Moins de six mois après son installation au niveau de la wilaya d'Adrar en application du décret présidentiel 20-45 qui a instauré l'instance du médiateur national de la République, celle-ci a présenté le bilan des actions et interventions de proximité menées en faveur des citoyens dans les communes et les ksour de la wilaya d'Adrar, a-t-on appris du médiateur de la wilaya d'Adrar, M. Djalaïla Mahmoud. En effet, la médiation a enregistré plus de 371 requêtes soulevées par les citoyens touchant presque tous les secteurs, de l'administration, du logement, de l'emploi, de l'agriculture, de l'administration

locale, de la santé, des services publics et autres. Le médiateur a totalisé durant ces quelques mois plus de 300 audiences avec les citoyens. Les services de la médiation ont achevé 249 interventions au niveau des différentes instances de l'administration et des directions au niveau de la wilaya après avoir pris toutes les mesures réglementaires, selon les missions de cette instance. Une action qui vise en premier lieu à sensibiliser, résoudre et avoir des réponses concrètes sur les problèmes soulevés par les citoyens dans une vision d'une Algérie nouvelle, selon les engagements du Président Abdelmadjid Tebboune visant à consolider les valeurs de

la démocratie, à instaurer un Etat de droit et à incarner les objectifs de transparence, d'éthique et de moralisation de la vie publique, a indiqué le médiateur Djalaïla Mahmoud.

Durant la même période de l'année 2020, la médiation a reçu 123 réponses des administrations concernées par les requêtes des citoyens, 54 positives et 69 négatives. La médiation au niveau de la wilaya d'Adrar a instauré aussi une revue d'activités afin de créer des liens solides avec les citoyens et mettre toute la transparence sur ses activités en se basant sur le principe de justice sociale et de courir à l'émergence de la bonne gouvernance.

CHLEF

Une nouvelle usine pour la transformation de la tomate

Le conseil interprofessionnel de la filière tomate industrielle à Chlef a signé un accord avec une usine privée d'une wilaya voisine, en vue du relèvement des capacités de transformation de la production de la wilaya en la matière, a-t-on appris auprès du responsable de cet organisme.

Selon Mohamed Benyamina, «un accord a été signé entre le conseil local interprofessionnel de la filière de la tomate industrielle et une nouvelle usine de Relizane, en vue de la prise en charge de la production de la wilaya de Chlef, de manière à relever ses capacités de transformation à 3.500 tonnes en 24heures, équivalant à 170 camions poids lourds», a-t-il souligné.

«La production de tomate industrielle à Chlef a enregistré, dernièrement, une hausse notable au double plan quantité et qualité, au point où les deux unités de transformation de la wilaya

ne suffisent plus pour la prise en charge des besoins de la filière, dont la moyenne de rendement a été estimée à 850 qx à l'hectare» a-t-il souligné.

Outre les deux unités de transformation de Chlef, la production de tomate industrielle de la wilaya est actuellement orientée vers trois unités à Blida, en plus de cette nouvelle unité de Relizane suscitée. La superficie de culture de la tomate industrielle, à Chlef, est estimée à 2.200 ha.

Durant ces dernières années, la wilaya a atteint des «seuls records de production» de tomate industrielle. Néanmoins l'insuffisance des capacités de transformation, à l'échelle locale, est à l'origine d'un surplus de production, qui est jeté par les agriculteurs, faute de transformation, en leur causant d'énormes pertes.

Ce fait a poussé les agriculteurs locaux à s'organiser, en réduisant la surface cultivée en tomate in-

dustrielle, tout en signant des accords préalables avec des unités de l'intérieur et du dehors de la wilaya pour commercialiser leurs produits, tout en gardant une partie pour le marché local.

Au titre des efforts consentis pour développer la filière, M. Mohamed Benyamina a, par ailleurs, signalé la programmation, pour février prochain, de visites de terrain aux profit des agriculteurs au niveau de trois communes, en vue, a-t-il dit, de leur «inculquer les méthodes de lutte contre les fléaux menaçant cette culture, avec diffusion de cette activité sur la page facebook officielle de la chambre d'agriculture de la wilaya», a-t-il indiqué.

La culture de la tomate industrielle à Chef est essentiellement concentrée dans les régions d'Ouled Ben Abdelkader, Ouled Fares, El Karimia, et Oued Fodda. Sa campagne de récolte sera lancée début juillet prochain.

TISSEMSILT

Les déchets dangereux en question

Des sorties sur terrain pour étudier et évaluer la quantité et la qualité des déchets dangereux, ont été lancées dimanche dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris auprès de la Direction de l'environnement.

La même source a indiqué que ces sorties d'ingénieurs de l'Agence nationale des déchets à des entreprises industrielles et commerciales dans diverses communes visent à recenser et à évaluer la quantité et la qualité des déchets dangereux pour l'environnement, dont les batteries et les huiles industrielles usées.

Cette opération d'une semaine est menée également pour connaître la méthode avec laquelle procèdent ces entreprises pour éliminer les déchets dangereux, a-t-on fait savoir.

L'ingénieur Harzallah Sid Ahmed a déclaré que ces sorties entrent dans le cadre d'une étude nationale initiée par le ministère de l'Environnement et mise en œuvre par l'Agence nationale des déchets.

Elles concernent les déchets dangereux spéciaux pour la mise en place d'un système d'information national dans ce domai-

ne, a-t-il dit, ajoutant que cette étude vise aussi à créer des filières de valorisation des déchets dangereux spéciaux partant de leurs caractéristiques qui nécessitent un traitement particulier.

La même source a signalé que les cadres de l'agence poursuivront les sorties sur le terrain pour toucher toutes les wilayas du pays etachever la phase de diagnostic pour entrer dans la phase d'évaluation finale de la quantité et de la qualité des déchets dangereux spéciaux rejetés par les entreprises industrielles et commerciales.

MOSTAGANEM

Saisie de boissons alcoolisées, une arrestation

B.H.

Dans le cadre de la lutte contre la vente illicite de boissons alcoolisées, les services de la BRI de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont saisi au cours de la semaine 7.800 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques destinées à la

vente clandestine et arrêté un individu, a-t-on appris de source sécuritaire. Suite à des informations qui leur sont parvenues, faisant état d'une importante quantité de boissons alcoolisées se trouvant à bord d'un camion en provenance d'Oran pour être écoulée clandestinement à Mostaganem, un plan a été élaboré

et s'est soldé par l'arrestation du mis en cause à bord d'un fourgon à l'entrée ouest de Mostaganem. La fouille du véhicule a permis de découvrir 7.800 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques et volumes. Le mis en cause, âgé de 29 ans, originaire de la ville d'Oran, sera présenté devant le parquet.

Espagne - Supercoupe**Le Barça, où Messi a été exclu, cède à Bilbao**

Antoine Griezmann, héros mau dit: après avoir mis Barcelone deux fois devant au score, le Français n'a pu soulever son premier trophée avec le Barça à cause d'un bijou de Williams pour l'Athletic Bilbao en prolongations, dans une finale de Supercoupe d'Espagne marquée par l'exclusion de Lionel Messi. Grâce à une magnifique frappe enroulée du droit qui a embrassé le poteau avant de pénétrer dans les filets de Marc-André ter Stegen, Williams a offert un premier trophée à son tout nouvel entraîneur Marcelino (arrivé le 3 janvier) dans une fin de match marquée par le carton rouge adressé à Lionel Messi pour conduite violente (120e+1). Auparavant, les deux équipes s'étaient neutralisées avec un doublé d'Antoine Griezmann (40e, 77e) côté catalan, et deux buts sauveteurs d'Oscar de Marcos (42e) juste avant la pause et d'Unai Villalibre (90e) juste avant la fin du temps réglementaire côté basque. Privé de tout titre depuis son sacre en championnat d'Espagne assuré en avril 2019, le Barça affronte une énième déception. Un nouveau faux-pas dans la bringuebalante histoire récente du FC Barcelone. Le tout dans le sillage d'un Messi étonnamment transparent sur la pelouse du stade de la Cartuja, dimanche soir... et qui a abandonné les siens quelques secondes avant le coup de sifflet final, exclu en raison d'un vilain geste sur Villalibre. Un fait historique pour le club et le joueur : il s'agit de la première exclusion sur carton rouge direct de «La Pulga» (puce, en espagnol) en match officiel avec le Barça (il a déjà été exclu deux fois avec l'Argentine), en 753 rencontres. Et Messi, qui avait assisté à la victoire des siens en demi-finale depuis les gradins, la cuisse gauche en-



veloppée dans un bandage, a pu tenir sa place, mais n'a pas rassuré sur son niveau de jeu et n'a pas pu soulever son 34e trophée avec le Barça. Quel sera l'effet de cette nouvelle déillusion sur les envies du géni argentin, qui sera en fin de contrat en juin prochain et qui est déjà libre de négocier officiellement son départ vers un autre club depuis le 1er janvier ? Pour l'Athletic Bilbao, ce succès est

une véritable respiration: enlisé à la 12e place du championnat d'Espagne et après avoir limogé son entraîneur Gaizka Garitano fin décembre, l'Athletic a donné un aperçu de ce qu'il est capable de faire lors des grands moments... Trois mois avant d'aborder la finale de la Coupe du Roi 2020 (repoussée en raison de la pandémie de coronavirus), le 4 avril prochain face à la Real Sociedad.

France**Lyon perd la tête, Lille et Rennes renversants**

Surpris 1-0 par Metz, Lyon a aban donné le fauteuil de leader de L1 à Paris et Lille, vainqueur en extérieur de Reims (2-1) dimanche lors d'une 20e journée heureuse pour Rennes et frustrante pour Saint-Etienne, décimé par le Covid-19.

Cruel scénario pour l'OL! Karl Toko Ekambi a rugi de plaisir à la 74e minute mais son but a été annulé après recours à la vidéo pour un hors jeu d'un coéquipier.

L'arbitre Stéphanie Frappart n'a en

revanche rien eu à signaler sur le contre victorieux d'Aaron Leya Iseka à la 91e minute, suite à un contre fulgurant mené par l'international algérien Farid Boulaya. Battus pour la seconde fois de la saison seulement, les demi-finalistes de la dernière Ligue des champions comptent deux longueurs de retard sur le Paris SG et Lille. Mais ils disposent d'une confortable avance sur leurs poursuivants Monaco et Rennes, quatrième et cinquième à l'issue du week-end. Défait

samedi par le mal-classé Nîmes, l'Olympique de Marseille (6e) aura l'occasion de se rapprocher du peloton de tête à l'occasion de la réception de Lens mercredi pour le premier de ses deux matches en retard.

En attendant, la contre-performance de Lyon fait les affaires des Lillois qui ont dompté Reims avec un but à l'arraché de Jonathan David (90e+1) dans le temps additionnel. «On a poussé jusqu'au bout», a savouré l'attaquant canadien.

Italie**L'Inter crédibilise ses rêves de scudetto**

Ce n'est pas encore une prise de pouvoir mais peut-être le début: l'Inter Milan a crédibilisé ses ambitions de détrôner enfin la Juventus en faisant la leçon aux Bianconeri (2-0) dimanche à San Siro dans le choc de la 18e journée de Serie A.

Une Inter tout en maîtrise et surtout «crédible» face au nonuple champion en titre: c'était la «plus grande satisfaction» d'Antonio Conte après le grand coup frappé par ses joueurs face à des Turinois bien pâles. «Ce sont des matches qui t'apportent la confiance»,

a ajouté l'entraîneur milanais. Une tête d'Arturo Vidal, enfin décisif (12e), et un contre chirurgical conclu par Nicolo Barella (52e) ont offert aux Nerazzurri leur premier succès sur les Bianconeri depuis septembre 2016 (et sept matches sans victoire).

Plus agressifs, les Intéristes reviennent provisoirement à la hauteur de l'AC Milan, leader attendu lundi à Cagliari en clôture de cette journée. La Juventus, inoffensive et battue pour la deuxième fois en championnat, recule à la 5e place au classement, à sept

longueurs des deux clubs milanais (mais avec 1 match en retard). A San Siro, à défaut de chants dans les tribunes, l'ambiance a été assurée au coup d'envoi par un feu d'artifice géant tiré au-dessus du stade. Sur la pelouse, les fusées ont été bleues et noires. Naples a pour sa part profité des faux pas de la Juve mais aussi de la Roma, étrillée vendredi par la Lazio (3-0), et de l'Atalanta Bergame, freinée par le Genoa (0-0): le Napoli se hisse à la troisième place après avoir écrasé la Fiorentina (6-0).

Allemagne**Le Bayern champion d'hiver**

Après deux défaites consécutives, le Bayern s'est refait une santé en s'assurant dimanche du titre honoraire de champion d'hiver de Bundesliga, grâce à une victoire laborieuse 2-1 contre Fribourg avec un nouveau but de Robert Lewandowski, son 21e en 16 journées! Avec 36 points, le champion en titre compte désormais quatre longueurs d'avance sur Leipzig (32 pts) et sept sur Leverkusen et Dortmund (29 pts) à la veille de la 17e

dernière journée des matches allers mardi et mercredi. A huis clos et sous la neige qui tombe sur la Bavière, le phénomène Lewandowski a ouvert le score dès la 7e minute. Après l'égalisation de Fribourg par Nils Petersen (1-1, 62e), Thomas Müller a fait la différence à un quart d'heure de la fin (2-1, 74e). Mais Fribourg a fait trembler les Bavarois en fin de match, avec notamment un tir sur la barre du même Petersen à la 90e+1 minute.

Si le Bayern s'enlise parfois, Lewandowski, lui, continue de marcher sur l'eau: le meilleur joueur FIFA-2020 vient de marquer neuf fois en six matches de championnat, et va atteindre la mi-parcours avec plus de 20 buts. S'il maintient ce rythme, le Polonais peut abattre un record que l'Allemagne croyait éternel: les 40 buts en une saison marqués par le légendaire Gerd «Bomber» Müller en 1971-72, sous le même maillot du Bayern.

Championnats européens**Angleterre - 18e journée**

Aujourd'hui
(19h00): West Ham - West Bromwich
(21h15): Leicester - Chelsea

Mercredi

(19h00): Manchester City - Aston Villa
(21h15): Fulham - Manchester United

Jeudi

(21h00): Liverpool - Burnley

Allemagne - 17e journée

Aujourd'hui
(18h30): M'gladbach - Werder Brême
(20h30): Mayence - Wolfsburg
..... Hertha Berlin - Hoffenheim
..... Leverkusen - Dortmund

Mercredi

(18h30): Schalke 04 - Cologne
(20h30): Augsbourg - Bayern Munich
..... RB Leipzig - Union Berlin
..... Bielefeld - Stuttgart
..... Fribourg - Eintracht Francfort

Espagne - 19e journée

Aujourd'hui
(19h00): Cadix - Levante
..... Valladolid - Elche

Mercredi

(19h00): Getafe - Huesca
(21h00): Betis Séville - Celta Vigo

Jeudi

(19h00): Valence - Osasuna
(21h30): Eibar - Atlético Madrid

Espagne - Coupe du Roi

Mercredi
(19h00): Cordoue - Real Sociedad
(21h00): Alcoyano - Real Madrid

Jeudi

(19h00): UD Ibiza - Athletic Bilbao
(21h00): Cornellà - Barcelone

Italie - Coupe de la Ligue

Aujourd'hui
(21h15): AS Rome - Spezia

Jeudi

(21h15): Lazio Rome - Parme

Supercoupe d'Italie

Mercredi
(21h00): Juventus - Naples

France - Match en retard

Mercredi
(21h00): Marseille - Lens

Angleterre**United résiste à Liverpool, City se rapproche**

Manchester United a bien défendu sa place de leader dimanche à Anfield Road en tenant en respect (0-0) le champion en titre, Liverpool, mais voit Manchester City, vainqueur de Crystal Palace (2-0), revenir sur ses talons. Après avoir eu chacun leur période, Reds et Red Devils se sont séparés sur un nul équitable mais pleinement satisfaisant pour personne. Avec 37 points, Manchester United conserve sa première place et Liverpool reste à portée, à trois longueurs, mais le tenant du titre glisse à la 4e place, Manchester City et Leicester étant intercalés à deux unités du leader. Ce nul, accroché et peu spectaculaire, a confirmé que le suspense en Premier League doit davantage à la baisse de niveau des Reds qu'aux progrès, bien réels, de ManU. Ce résultat reste toutefois légèrement plus favorable aux tenants du titre, qui ont encore une marge de progression

Tournoi de l'UNAF - U17 Victoire logique de l'Algérie face à la Libye

M. Benboua

C'est au bout de l'effort que la sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17), s'est imposée, hier, au stade du 5-Juillet 1962, devant son homologue de Libye (3-2) pour le compte du premier match du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la CAN-2021 au Maroc. Même si ce succès est logique compte-tenu de la physionomie de la rencontre avec une nette domination des Algériens, il faut reconnaître qu'il fut long à se dessiner. Et pour cause, les deux bédouins du gardien des Verts, Hamza Boualem, qui a permis à deux reprises aux Libyens de maintenir l'espoir. Heureusement, ce dernier s'est racheté sur une action de but en fin de match, qui aurait pu mettre son équipe à genoux. Ce match a débuté tambours battants pour les jeunes Verts, qui se sont rués en attaque d'entrée, en pre-

nant la possession du ballon. Une maîtrise qui aurait pu leur permettre de prendre très tôt l'avantage, n'était-ce le manque de lucidité des attaquants. Or, et contre le cours du jeu, les Libyens sont parvenus à surprendre les hommes de Mohamed Lacède sur une action anodine et un tir dans un angle fermé du latéral gauche Abdulsamia Abdulnabi, qui a trompé la vigilance du keeper algérien, ce dernier censé pourtant capter le ballon sans se déployer (29').

Mais les Algériens, très dangereux sur les coups de pied arrêtés, n'ont pas tardé à réagir par le sociétaire du FC Amiens, Ouchouache (38') auteur d'une reprise de la tête, suite au corner bien tiré par l'excellent Zuliani. Après la pause, les Algériens se sont, une nouvelle fois, mis en évidence par l'académicien de la FAF, Mohamed Rafik Omar (50'), à la conclusion d'un contre rapide mené par Zuliani.

OM Arzew

Le CSA, ou la source des problèmes

M. Zeggai

Pour débloquer la situation au sein de l'OM Arzew, où les joueurs ont observé une grève depuis presque une semaine, une réunion s'est tenue avant-hier entre les joueurs et le président de la SSPA, Abdelkader Grine. Cette rencontre était prévue en présence des autorités locales, le président de l'APC et le chef de daïra d'Arzew en l'occurrence, mais ces derniers se sont excusés à la dernière minute en raison de leurs obligations professionnelles. La nouveauté réside dans la décision prise par les joueurs de reprendre le travail, après que le président du club ait promis de régulariser leur situation financière dans les plus brefs délais et réunir toutes les conditions pour une meilleure préparation au championnat, dont le coup d'envoi est prévu pour le 12 février prochain.

Ainsi donc, la reprise a eu lieu en présence de tous les joueurs à l'exception, selon notre source, de Moussa Me-

rabet, Riachi, Bekadjji et le keeper Bensaïd qui n'ont pas donné signe de vie. Il calme est quelque peu revenu et l'entraîneur Omar Bouazza peut, à présent, travailler dans la sérénité pour espérer rattraper le retard accusé dans la préparation. On croit savoir que le président Abdelkader Grine a donné rendez-vous à ses joueurs pour la fin du mois pour être régularisés.

Par ailleurs, on vient d'apprendre que l'assemblée générale élective pour le poste de président du club sportif amateur (CSA) est prévue pour demain. Là, selon nos sources, cette AGE risque d'être reportée en raison de l'absence de candidats à ce poste, mais aussi à cause du jeu de coulisses qui bat son plein au sein de l'OMA. Beaucoup de rumeurs circulent sur l'identité du futur président du CSA alors que, selon nos informations, la commission de candidatures a fixé à hier le dernier délai du dépôt de dossiers. Selon nos informations, six prétendants sont

annoncés ici et là.

Il s'agit de Radjaâ Boubekeur, ancien président de l'OMA, ainsi que d'autres anciens et nouveaux dirigeants tels que Bouabdelli Djamel, Haouch Ahmed, Maâzouz Abdelkader, Hati Mohamed et Guessoum Mohamed. A noter que ces noms nous ont été divulgués par un membre proche du club. La question que l'on se pose est de savoir si l'élection du nouveau président du CSA aura-t-elle un impact positif pour l'Olympic d'Arzew ? Il nous est très difficile de répondre compte tenu de ce qui se trame au sein du club où les membres même de l'AG sont divisés et chacun veut « placer » son candidat. Au moment où les autres formations de ce groupe-ouest ont déjà entamé leur deuxième phase de préparation ainsi que la programmation des matches amicaux, l'OMA est toujours dans l'expectative. La balle est dans le camp des décideurs de l'équipe, qui ont toujours préconisé la confusion pour préserver leurs intérêts.

Tennis - Classement WTA Double Gain de 59 places pour Ibbou

La tennismwoman algérienne Inès Ibbou a gagné 59 places dans le classement mondial du tableau double de la WTA, et se hisse ainsi à la 773e position, selon le nouveau ranking dévoilé lundi. Une belle ascension pour l'Algérienne de 21 ans, qui la doit à ses deux victoires consécutives dans des tournois à 15.000 USD à Monastir (Tunisie), pendant lesquels elle avait fait équipe respectivement avec la Tchèque Anna Siskova et la Russe Darya Astakhova.

Ce double sacre avait déjà valu à l'ancienne championne d'Afrique junior une progression de 101 places dans le précédent classement mondial du tableau double, publié lundi dernier par la WTA. En simple, Ibbou a réussi à se maintenir pour une troisième semaine consécutive au 596e rang. La hiérarchie mondiale du tableau simple est toujours dominée par l'Australienne Ashleigh Barty, devant la Roumaine Simona Halep et la Japonaise Naomi Osaka.



MC Oran Le wali s'engage à aider le club

Le wali d'Oran, Messaoud Djari, s'est engagé lundi à apporter un soutien "financier et moral" au MCO, le club de Ligue 1 de football confronté à des problèmes financiers énormes. Au cours d'une visite de courtoisie à l'équipe, qui s'adonnait à une séance d'entraînement au stade Ahmed-Zabana, le wali s'est entretenu avec le président du club, Tayeb Mahiaoui, l'entraîneur Omar Belatoui et les joueurs qui lui ont fait part de leurs préoccupations liées notamment aux difficultés financières auxquel-

CHAN-2021

La RDC prend la tête du groupe B



La République démocratique du Congo a pris la tête du groupe B du Championnat d'Afrique des nations (CHAN), en battant dimanche le Congo Brazza (1-0). Dans l'autre rencontre de la soirée, la Libye et le Niger se sont neutralisés (0-0). Samedi, le Cameroun et le Mali s'étaient imposés dans

le groupe A, respectivement face au Zimbabwe (1-0) et au Burkina Faso (1-0). Le tournoi, prévu jusqu'au 7 février, oppose seize sélections nationales africaines et rebat généralement les cartes du football continental africain, puisque les stars africaines évoluant à l'étranger n'ont pas le droit d'y participer. Cet-

te sixième édition de la compétition devait initialement se tenir en avril 2020, mais avait été repoussée à cause de la pandémie.

Elle doit servir de tour de chauffe avant la compétition reine du continent, la Coupe d'Afrique des nations (CAN), qui se jouera en janvier 2022 également au Cameroun.

Handball - Mondial 2021

La Tunisie rate le coche face au Brésil

L'Espagne, championne d'Europe, a dû s'employer pour battre la Pologne 27-26 dimanche au Caire dans le groupe B du Mondial de handball, dans lequel le Brésil a remonté deux unités de retard dans les 36 dernières secondes pour arracher le nul face à la Tunisie (32-32). Dans le groupe le plus relevé et serré, aucune équipe n'est qualifiée ni éliminée, mais les «Hispanos» virent en tête avec 3 points, devant la Pologne (2), le Brésil (2)

et la Tunisie (1). Mardi, les Tunisiens joueront leur survie face à l'Espagne et le Brésil tentera de décrocher sa première victoire face à la Pologne. Les Brésiliens étaient menés à la pause (20-16) mais ont rattrapé leur retard, notamment grâce à Haniel Langaro très efficace (6 buts à 86%), avant d'accuser de nouveau 2 buts de retard à moins d'une minute de la fin. Mais une mauvaise gestion du temps des Tunisiens leur a permis

Rugby - FAR

L'AG Ordinaire le 23 janvier à Alger

La Fédération algérienne de rugby (FAR) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO) de l'exercice 2020 le 23 janvier (10h00) au siège de l'instance à Bologhine (Alger), a-t-on appris de son président, Sofiane Ben Hassan. Plusieurs points sont inscrits à l'ordre du jour de cette AGO qui marquera la fin du mandat olympique 2017-2020, notamment l'approbation du procès verbal (PV) de l'AGO de 2019 ainsi que l'examen et l'adoption des

bilans moral, financier et technique de l'exercice 2020. Il est également attendu des membres de l'AGO d'examiner le rapport du commissaire aux comptes et la constitution des commissions de candidature et de recours en vue de l'AG élective qui aura lieu le 7 février au siège de la FAR. «Cette AGO entre dans le cadre du processus d'affiliation de la FAR en tant que membre permanent de la World Rugby, car notre fédération est considérée comme

membre associé depuis le 22 mai 2019», a déclaré Sofiane Ben Hassan, président de la FAR. La World Rugby avait officiellement approuvé en mai 2019 l'adhésion de la FAR en tant que membre associé, mais l'Algérie devra attendre deux ans pour devenir membre permanent au sein de la Fédération internationale, une condition indispensable pour disputer la phase des éliminatoires, qualificative pour la Coupe du monde de 2023 en France.

MC Alger

L'appétit vient en mangeant

Adjal Lahouari

Promesses faites, promesses tenues. A la veille de ce choc entre l'ESS et le MCA, l'entraîneur Neghiz s'est dit confiant, tandis que le gardien Boutaga a annoncé que sa cage restera vierge. C'est ce qui s'est passé au stade du 8-Mai 1945, avec la victoire du Doyen par un but à zéro. C'est un résultat très important, car si l'Entente avait gagné, elle aurait pris une avance difficile à rattraper pour ses plus proches concurrents. Et la compétition aurait perdu quelque peu de son charme et de son suspense. Depuis novembre 2019, les Sétifiens étaient invaincus et voulaient battre le record du CRB des années 60-70. Cette fois, ils ont baissé pavillon sans avoir démissionné pour autant sur le plan du jeu. Il restait un quart d'heure lorsque le latéral algérien Lamara a réussi à s'infiltrer du côté droit de la défense sétifiene, logeant le ballon dans les filets de Kheïdaïria en dépit d'un angle réduit. C'était autant une prouesse technique du Mouloudéen qu'une mauvaise appréciation du gardien de l'ESS. Cette réalisation venait de récompenser les Algériens, qui ont la bonne idée

de réagir à partir de l'heure de jeu car, auparavant, les hommes du coach El-Kouki avaient exercé un pressing qui n'avait pas porté ses fruits. Il convient de souligner, qu'en première période, les Mouloudéens, bien regroupés dans leur camp, avaient fait déjouer leurs adversaires. En ne se livrant pas, les coéquipiers de Hachoud avaient appliqué les consignes de leur entraîneur, lequel a misé sur les contres rapides de Bensaïd et Belkhir.

D'ailleurs, certaines tentatives ont failli être couronnées de succès sans la vigilance des défenseurs sétifiens et ce, malgré la sortie prématurée du pilier Laouafi. Et comme les essais d'Amoura et Deghmoun n'ont pas fini leurs courses dans les filets de Boutaga, le match est resté ouvert avec un rythme par moments élevé. Même si la possession du ballon était locale, les Mouloudéens ont affiché une forme retrouvée après le nul concédé face au MCO. La disposition des visiteurs a donc contraint les Sétifiens à opter pour des attaques trop « verticales », dans l'objectif de servir Amoura et Deghmoun.

Or, tous ceux qui connaissent bien le football vous di-

CR Belouizdad

Méforme ou accident de parcours ?

M. Zeggai

Deuxième match de suite sans victoire pour le CR Belouizdad qui concède ainsi la bagatelle de quatre points. Après avoir été tenu en échec par le Paradou AC, on croyait que le Chabab allait se réhabiliter contre le MCO, mais en vain. Pire encore, au vu de la physionomie de la partie, on peut dire que les Belouizdadis ont failli laisser des plumes devant des Oranais peu lucides. Cette contre-performance n'a pas été du goût des supporters qui ont été grandement déçus par le résultat compte tenu des grandes ambitions de leur équipe cette saison.

Certains proches du club pensent que cette situation est due à l'enchaînement des matches, l'usure physique et l'absence de quelques éléments. Mais cela n'explique pas tout dans la mesure où l'équipe a subi la domination des visiteurs en seconde période, notamment après l'expulsion de Koupko, auteur d'un geste antisportif sur un adversaire, obligeant son équipe à jouer en infériorité numérique pendant plus d'une demi-heure.

Pourtant, le CRB s'est mis d'entrée dans de meilleures conditions psychologiques après l'ouverture du score par Belahouel, mais il fallait compter sur la force de caractère des Mouloudéens qui sont revenus rapidement au score. A la reprise, le Chabab s'est mis dans une situation embarrassante face au MCO, qui a donné du fil à retordre aux locaux dans son antre du 20-Août 1955. Les Oranais ont raté une multi-



tude d'occasions nettes de scorer et ont inquiété à maintes reprises le keeper local Moussaoui. Les joueurs du CRB doivent s'estimer heureux par ce résultat au vu de la supériorité affichée par les protégés de Belatoui Omar. En un mot, le Chabab ne méritait pas de gagner avant-hier avec toutes ses lacunes constatées ici et là. La méforme des deux stratégies, Sayoud et Tabti a quelque peu chamboulé les plans du staff technique belouizdadis, ce qui explique que le CRB n'a réussi à aucun moment, et notamment en deuxième mi-temps, à développer son football habituel. En l'absence d'un fond de jeu, le Chabab ne pouvait pas prétendre à un meilleur résultat.

Pourtant, les conditions d'avant match lui étaient nettement favorables devant un

team du Mouloudia, perturbé par cette histoire de grève et le départ de Casoni.

Pour éviter que le doute s'installe, les Belouizdadis sont dans l'obligation de réagir dès le prochain déplacement à Relizane. Franck Dumاس devra revoir sa copie, d'autant plus que le CRB est appelé, dans moins d'un mois, à entamer la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique avec des matches couperets. En somme, au vu de sa piètre prestation face au MCO, on peut dire que le CRB a gagné un point. Seulement, en football, il faut savoir tirer les enseignements nécessaires pour faire progresser son équipe. C'est la mission dont est investi le staff technique du Chabab pour prouver qu'il ne s'agit là que d'un accident de parcours.

WA Tlemcen
Une situation délétère

Le WA Tlemcen a concédé sa première défaite à domicile au stade Akid-Lotfi depuis près de 20 mois en s'inclinant samedi face à la JS Kabylie (2-0) dans le cadre de la huitième journée de Ligue 1 de football. La dernière défaite des «Zianides» sur leur terrain remonte, en effet, au 28 avril 2019.

Pour sa part, l'entraîneur tunisien El-Kouki n'était pas content et gesticulait. On se demande pour quelle raison, et l'arbitre international Ghorbal est allé le calmer. Au lieu de perdre cette énergie inutilement, cet entraîneur aurait dû rectifier le tir sur le plan tactique, ceci dit sans oublier qu'il aurait dû plutôt sermonner ses joueurs Deghmoun et Kendouci. Le premier, face au gardien Boutaga, a rajouté un contrôle au lieu de tirer. Quant au second, il a eu une superbe occasion d'inscrire un but qui aurait peut-être tout changé dans cette rencontre. Ceci dit, il reste encore 30 journées, soit le total des championnats avant la pandémie. D'autres clubs ont les possibilités de participer à la course au titre. En battant l'ESS, le MCA a rendu le championnat de Ligue 1 plus passionnant et plus ouvert.

traineur Aziz Abbes, architecte de la montée de l'équipe en Ligue 1, et qui a été contraint, en milieu de semaine passée, de résilier son contrat. Son adjoint, Djawad Yadel, qui lui a succédé provisoirement, n'a pas réussi à provoquer le déclic souhaité. Cela se passe au moment où la crise administrative de ce club de l'extrême ouest du pays a connu son dénouement en fin de semaine passée avec l'élection d'un nouveau conseil d'administration et son président, en la personne de Réda Abid, rappelle-t-on. Lors de la prochaine journée, le WAT rendra visite au voisin USM Bel-Abbès qui reste sur deux victoires de rang, dont la dernière en date vendredi passé à Biskra.

Paradou AC
Fin de mission pour Hakim Malek

La Paradou AC a annoncé dimanche avoir trouvé un accord pour une séparation à l'amiable avec l'entraîneur Hakim Malek, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football dans un communiqué. «A l'issue d'une réunion entre les dirigeants du Paradou AC et l'entraîneur M. Malek, marquée par un esprit de respect mutuel, d'objectivité et de convivialité, il a été convenu d'un commun accord

de mettre fin à la relation contractuelle qui lie le coach au club », a indiqué le PAC sur sa page officielle Facebook. Hakim Malek (48 ans) avait été désigné à la barre technique du PAC en août dernier, en remplacement du Portugais Francisco Alexandre Chalo. «A cet effet, le président du club a tenu à remercier M. Malek pour son engagement, son sérieux, et les efforts qu'ils a consentis durant l'exercice de

sa mission, en lui souhaitant le meilleur pour l'avenir de sa carrière », a conclu le club algérois. Ainsi, Hakim Malek devient le 12e entraîneur de l'élite à quitter son poste depuis le début de la saison. Au terme de la 8e journée, le PAC qui reste sur un match nul samedi en déplacement face au NC Magra (0-0), pointe à la 11e place au tableau avec 9 points en compagnie du RC Relizane.

NA Husseïn-Dey
Du pain sur la planche pour Dziri Billel

L'entraîneur Dziri Billel a affirmé que son engagement avec le NA Husseïn-Dey (Ligue 1 algérienne de football) pour succéder à Nadir Leknaoui était «sur la bonne voie». «J'ai donné mon accord de principe pour diriger le Nasria. Il reste quelques détails à régler dans les prochaines heures avant d'officialiser mon engagement. C'est sur la bonne voie», a-t-il indiqué. Dziri (48 ans) a quitté le CA

Bordj Bou Arréridj la semaine dernière à l'issue de la lourde défaite concédée dans le derby des hauts-plateaux face à l'ES Sétif (1-5), enfonceant un peu plus le club lanterne rouge du championnat dans les profondeurs du classement. De son côté, Nadir Leknaoui a fait les frais du mauvais départ des «Sang et or», incapables de s'imposer jusqu'au match à domicile face à l'ASO Chlef (1-0), dans le cadre

Réinventer l'école

Par Chaib Aïssa-Khaled*

Suite et fin

Le profil de sortie du cursus scolaire sera alors la résultante des compétences jugées essentielles à faire acquérir à chacune de ses étapes. Son aboutissement appelle, par conséquent, à la restructuration des contenus d'étude et à celle des objectifs susceptibles de les animer. Il suscite alors, la concertation entre ceux qui en seront en charge et suppose la collaboration intra et interdisciplinaire. Il devra être consacré comme le moyen d'intégration des enseignements-apprentissages dans la dynamique de leur épanouissement.

Lorsqu'on réussit un profil de sortie, on aura concrétisé l'aboutissement de la mission éducative en général et celle d'un ordre d'enseignement, en particulier.

Vouloir former le citoyen porte-parole de son temps et témoin de demain, c'est donc se poser les questions suivantes :

- *que devrait savoir et que devrait être capable de faire une personne au sortir de tel cycle d'étude ?
- *quelles compétences devrait-elle avoir acquises ?
- *quelles connaissances devrait-elle posséder ?
- *quelles habiletés devrait-elle maîtriser ?
- *quelles attitudes devrait-elle développer ?

La réponse à ces questions renvoie, en profondeur, à la formulation et à la clarification des objectifs généraux du plan de formation. C'est donc authentifier les dispositions psycho-intellectuelles qu'on veut développer chez chaque élève, lui apprendre à circonscrire la démarche intellectuelle qui lui permettra de comprendre, de retenir, d'assimiler et d'exploiter les connaissances qui lui seront enseignées.

Définir un plan de formation, c'est par conséquent, tenter une représentation anticipée et exhaustive de l'aboutissement, (produit), de la mission éducative d'un ordre d'enseignement en particulier et du système éducatif, en général.

Chargé de structurer le profil du citoyen porte-parole de son temps et témoin de demain, c'est-à-dire un profil de sortie fort de potentialités psycho-intellectuelles et d'un capital cognitif et comportemental promoteurs de la mentalité scientifique, un profil de sortie qui assure à l'individu son intégration dynamique dans la société du troisième millénaire et son adaptation aisée à ses ambitions, ses aspirations, ses besoins et ses contraintes, le futur plan de formation devra assurer l'intégration des apprentissages aux exigences d'une société qui se veut adepte de la mondialisation et partant, du culte du savoir et de l'action.

DÉFINIES PAR LES OPTIONS D'UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE PROMOTRICE DE LA MENTALITÉ SCIENTIFIQUE, LES LIGNES DE FORCE DE CE PROFIL DEVONT SE TRADUIRE :

a) au plan intellectuel par sa capacité à :

- *maîtriser la langue nationale et les langues étrangères ;
- *prendre conscience qu'il ne peut dompter les mystères de la nature et les domestiquer à des fins utiles, (au profit de l'avenir commun aux hommes), que si son autonomie intellectuelle trouve son expression éloquente et que si son aptitude à pénétrer à l'intérieur du savoir pour y organiser ce qu'il doit connaître, atteigne son « âge de raison » ;
- *organiser l'évolution de sa démarche intellectuelle prospective, (recherche et investigation)), et ne pas se contenter de se figer dans le déterminisme de l'évidence ;
- *entretenir au moyen de l'intérêt et de la conviction, cet entrain qui l'incitera à rompre avec le carcan de l'incertitude ;
- *s'évertuer à comprendre le pourquoi et le com-

ment pour se concilier avec l'authentique.

b) au plan comportemental par sa capacité à :

- *s'adapter aux imprévus et aux circonstances que crée « le nouveau monde » ;
- *interagir avec son environnement et s'intégrer dans la société tout en leur étant utile ;
- *exprimer ses opinions avec lucidité et objectivité.

DANS CETTE PERSPECTIVE, LE CURRICULUM OU PLAN DE FORMATION SERA APPELÉ À :

*Développer la collaboration intra et interdisciplinaire par souci de situer la discipline à enseigner dans un contexte culturel ayant des objectifs transdisciplinaires et assurer ainsi aux apprentissages dispensés, leur intégration dans la dynamique de leur épanouissement. Il s'agit de munir chaque élève des moyens nécessaires à son développement intellectuel autonome. C'est dire qu'il devra l'aider à acquérir des apprentissages durables, structurants, transférables et formateurs ;

*structurer les objectifs intermédiaires des contenus des programmes d'étude autour de la formation de la mentalité scientifique, devenant désormais le but à atteindre, la compétence fondamentale à installer ;

*repérer les acquis qui serviront d'ancrage aux nouveaux savoirs, remédier aux failles et engager des mises à niveau pour ajuster les enseignements-apprentissages au profil de sortie envisagé ;

*guider chaque élève dans la construction de son savoir en l'orientant et en l'éclairant dans sa démarche intellectuelle de recherche et d'investigation.

Concevoir et élaborer un plan de formation promoteur de la mentalité scientifique, c'est vouloir former l'esprit et non pas, le dresser. C'est lui apprendre à apprendre en invitant tous les enseignements à se centrer sur la formation de ses habiletés et de ses aptitudes intellectuelles exploratrices et structurantes. C'est donc, tenter d'établir une authentique communion entre l'esprit et le savoir ce qui favorise l'intégration des données nouvelles dans des schèmes antérieurement formés. C'est réanimer les principes psychopédagogiques et proposer des stratégies éducatives sur la base d'une logique de formation qui ne s'enfermera pas dans un code fonctionnant à vide mais qui l'initiera, (l'esprit), à connaître et à apprécier progressivement son envergure psychologique, intellectuelle et cognitive et à la développer pour en faire le moyen de s'affirmer dans la société de savoir et d'action qui devra être la sienne.

Notons que pour évoluer au sein de cette société, tout en lui étant utile, chaque individu devra éprouver le besoin de se donner les moyens de son développement intellectuel autonome. Il devra, pour ce faire, s'investir dans son éducation permanente.

EDUQUER LA MENTALITÉ SCIENTIFIQUE, C'EST REFUSER L'UNIFORMITÉ ET LE CLOISONNEMENT DES ORDRES D'ENSEIGNEMENT DANS LE PLAN DE FORMATION À ENVISAGER

Il faut pour cela :

*diversifier les voies de formation dans tous les ordres d'enseignement.

Identifiant et authentifiant les préoccupations de chaque élève, (ses ambitions, ses aspirations, ses besoins et ses contraintes), prenant acte de ses disponibilités cognitives, de ses aptitudes psycho-intellectuelles et tout en poursuivant l'objectif général, (l'éducation de la mentalité scientifique), désormais défini comme inéluctable et soucieux d'assurer à tous les élèves une formation de qua-

lité, large et polyvalente pour mener le plus grand nombre d'entre eux à une réussite scolaire de qualité, le plan de formation devra favoriser, du cycle primaire à l'université, la diversité des parcours et des voies de formation et exclure, par conséquent, les cloisonnements entre les ordres d'enseignement, les enfermements et les formations rétrécies. La démocratisation de l'enseignement résidera, désormais, par delà les chances d'accès aux études, dans les chances d'accès à la réussite scolaire de qualité. Ces parcours dans lesquels les différences individuelles trouveront à s'exprimer, s'axeront sur des programmes qui se recentreront systématiquement sur l'essentiel, l'éducation du raisonnement logique et du jugement méthodique et qui prendront appui sur des mécanismes de rattrapage de la formation manquante, (cours de soutien, cours complémentaires), évitant ainsi l'accumulation des lacunes.

*Rehausser les exigences en matière de formation des compétences générales et de qualifications spécialisée

L'une des critiques les plus fréquentes et les plus virulentes à l'adresse du système éducatif algérien, cible la qualité de la formation qui se distingue, non seulement, par une indigence culturelle mais aussi par une incapacité notoire à développer la force de raisonner logiquement et de juger avec méthode.

En effet, trouver dans les écoles, les collèges, les lycées et les universités, des élèves et des étudiants dont la formation s'avère insuffisante et la motivation déficiente, est sans doute l'un des effets pervers du large accès à la scolarité. Cela ne signifie aucunement qu'il faille remettre en question la démocratisation de l'enseignement, ni abandonner l'objectif du taux élevé en matière d'accès au diplôme. Cependant, il faut comprendre que l'accès aux études et aux diplômes devra, désormais, indubitablement s'harmoniser avec la qualité de la formation, ce qui renvoie, pour une grande part, à l'amélioration des curriculums et à la valorisation de l'effort intellectuel à consentir au profit de la recherche de la vérité.

La société algérienne, se voulant de savoir et d'action, devra appeler à un élargissement de la scolarité et de la gratuité à tous qui, par delà l'accès aux études et aux diplômes, assurera à tous l'accès à la qualité de la formation.

En tout état de cause et dans l'état actuel des choses, des pans entiers de la population scolaire et étudiante, manifestent un désintérêt et un désengagement certains à l'égard des études. Formations antérieures disparates et sans portée, réussites sans efforts et accaparement par une débrouillardise rémunérée, ne peuvent qu'en être les causes. Le tout est cautionné par un encadrement administratif et pédagogique qui « a l'air d'avoir l'air, mais qui n'a pas l'air du tout ». La baisse du niveau des compétences et des qualifications escomptées est, par conséquent, l'expression de la médiocrité qu'enregistrent les pratiques pédagogiques, du morcellement que connaissent les objectifs ou, carrément de leur absence, de la précarité qui relativise la mission de l'évaluation, de l'encombokrement et de la désarticulation qui affectent les programmes d'étude. Elle est, en somme, le produit d'une organisation scolaire délitesciente et d'une recherche pédagogique qui « broute dans des maquis desséchés ». A ce propos, de recherche pédagogique devant être la mission fondamentale de l'Institut national de recherche en éducation, (le défunt IPN), est comme bannie. En effet, l'INRE chargé de promouvoir et d'engager les réflexions pour améliorer la gestion de la mission éducative et celle de l'acte pédagogique, est un espace qui ne sert pratiquement à rien. Aucune recherche n'y est engagée, aucune édition d'idées-forces ne se fait, aucune contribution n'y est permise.

se encore moins, considérée, encore moins encouragée».

Si aucun ordre d'enseignement n'a échappé à la baisse des exigences qui permettent aux élèves de franchir une étape scolaire, nantis de potentialités significatives mais utiles, il est clair que l'accès au cycle d'études supérieures s'accompagne d'une formation médiocre, ce qui détint sur l'accès au diplôme, d'où son inconsistance. Au risque de me répéter, je dois redire que le diplôme universitaire algérien qui était accepté à la Sorbonne, à Oxford et à Harvard, ne l'est plus. Comme le Dinar, il perd de sa valeur.

Pour faire aboutir un réajustement structurel, ce sera alors sur l'ensemble du système éducation qu'il faudra agir. Les curriculums devront, dorénavant, livrer des défis sérieux, qu'il ne sera pas facile de relever, sans efforts et sans conviction, et auxquels il importe de répondre pour réussir. La complaisance n'étant plus de mise.

Au primaire S'AGISSANT DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE NATIONALE

Aucun compromis ne sera admis. Langue d'enseignement, son apprentissage se perfectionnera en interaction féconde avec celui des autres « savoirs », le calcul et l'écriture en l'occurrence. En tout état de cause, un niveau de compétence linguistique, de raisonnement logique et d'écriture appréciable devra être conquis au terme du cycle primaire. Autrement dit, le profil de sortie, en langue nationale, devra comprendre une utilisation aisée, intelligente et agréable du jugement méthodique, de la lecture et une communication parlée et écrite éloquente et compréhensible.

Au Collège

Il importe de ne pas ignorer que ce palier du cursus scolaire pourrait être terminal pour certains élèves et une étape pour d'autres. De toutes les façons, il devra, dans les deux cas de figure, être qualifiant pour l'accès au cycle secondaire. Autrement dit, un niveau de compétences générales et de qualifications spécialisées certain, devra être comptabilisé à l'issue de ce cycle. Cela suppose que la formation fondamentale dispensée devra, d'ores et déjà, préparer le citoyen à un fonctionnement autonome et responsable en société.

Au Secondaire

Tout en pouvant être, lui aussi, un cursus terminal pour certains élèves et une autre étape de scolarité pour d'autres, il prépare à l'Enseignement supérieur. Il devra, par conséquent, assurer la consolidation des acquis tout en apprenant à ceux qui le fréquentent, de les exploiter. A ce propos, la formation qui y sera dispensée, devra être orientée vers une maîtrise, de mieux en mieux significative, des langages de base, (langage mathématique en particulier) et vers une ouverture sur la culture universelle.

Le diplôme sanctionnant ce cycle, (le bacca), devra être un indicateur crédible du niveau des compétences et qualifications acquises. Il serait, cependant, souhaitable que, tout en accomplissant son cursus secondaire, tout un chacun devra combler ses lacunes et se « construire » une meilleure performance pour pouvoir affronter le cycle universitaire avec le maximum de chances de réussir. En conclusion, il est tout à fait clair que depuis le cycle primaire jusqu'au supérieur et pour répondre aux exigences d'une intégration sociétale dynamique animée par l'évolution des savoirs et des métiers, il est impératif que les curriculums devront s'élever en promoteurs d'un niveau scolaire sans cesse perfectionné.

*Directeur départemental de l'éducation - Ancien Professeur INRE - Auteur : Dernier ouvrage paru aux Editions El Maârifia : « Comment mettre en état un Etat qui était dans tous ses états »

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE WILAYA DE MASCARA****AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**
NIF : 408015000029011

La direction des travaux publics de la wilaya de Mascara lance un avis d'Appel d'Offres pour l'entretien des chemins de wilaya tranche 2021

LOT N° 01 : ENTRETIEN DU CW43 DU PK31+000 AU PK45+365 RELIANT MASCARA ET KHALOUIA SUR 14,50 KM (SECTIONS DEGRADEES)

LOT N° 02: ENTRETIEN DU CW03 RELIANT ENTRE OUED TARIA ET GUERDJOUUM DU PK 03+500 AU PK 11+670 SUR UN LINEAIRE DE 08,17 KMS

LOT N° 03: ENTRETIEN DU CW30 RELIANT RN04 A OGAZ CENTRE DU PK09+300 AU PK13+500 SUR UN LINEAIRE DE 04,20 KMS

LOT N° 04: ENTRETIEN DU CW41 RELIANT LA RN97 AU LIMITE WILAYA D'ORAN DU PK 24+600 AU PK36+955 SUR 12,50 KMS (SECTIONS DEGRADEES).

Les entreprises intéressées par le présent avis qualifiées et remplissant les conditions d'éligibilité suivantes:

- un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité catégorie Quatre (04) ou plus en Travaux Publics comme activité principale.

Peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux le BOMOP, auprès du bureau des marchés direction des travaux publics de la wilaya de Mascara

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir : L'ENTRETIEN DES CHEMINS DE WILAYA TRANCHE 2021

L'objet de l'appel d'offres».

Les offres doivent être déposées au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Mascara (bureau du marché).

1- Le dossier de candidature contient :

1. La lettre de soumission (dûment remplie, paraphée et signée)
2. Une déclaration de candidature (dûment remplie, paraphée et signée)
3. La déclaration de probité (dûment remplie, paraphée et signée)
4. Une déclaration à souscrire (dûment remplie, paraphée et signée)
5. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les EURL, SARL et SNC
6. Le numéro d'identification fiscale(NIF).
7. Une copie d'extrait du registre de commerce
8. Un extrait du casier judiciaire de la signature de la soumission en cours de validité
9. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
10. Certificat de qualification et classification professionnelle
11. Attestations de bonne exécution visées et délivrées par les maîtres d'ouvrages.
12. Un copie d'extrait de rôle.
13. Une copie d'extrait de rôle.
14. Une copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBAT
15. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (Exercice 2019-2020).
16. Moyens matériels à mobiliser pour le projet (carte grise -facture + assurance)
17. La liste de l'encadrement à mobiliser pour le projet avec diplôme.
18. Une copie des bilans fiscaux des trois derniers exercices, dûment visés par les services fiscaux.
19. Attestation de solvabilité bancaire

2- L'offre technique contient :

1. une déclaration à souscrire ;
tout document permettant d'évaluer l'offre technique;
2. Un mémoire technique justificatif;
3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »paraphée et signé.
4. Délai d'exécution + Planning d'exécution des différentes phases des travaux

3 – L'offre financière contient :

1. la lettre de soumission;
2. le bordereau des prix unitaires (BPU);
3. le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le date et leur limite de dépôt des offres est fixé le huitième (08) jour à comptes de la date de parution du présent avis dans le BOMOP ou le quotidiens nationaux à 12H00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation sera prorogée au jour ouvrable qui suit.

L'ouverture des plis se déroulera en séance publique au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Mascara , le jour de dépôt des offres à 12h00'.

Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Le directeur

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE WILAYA DE MASCARA****AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**
NIF : 408015000029011

La direction des travaux publics de la wilaya de Mascara lance un avis d'Appel d'Offres pour l'entretien des chemins communaux tranche 2021.

Les entreprises intéressées par le présent avis qualifiées et remplissant les conditions d'éligibilité suivantes:

- un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité catégorie Quatre (04) ou plus en Travaux Publics comme activité principale.

Peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux le BOMOP, auprès du bureau des marchés direction des travaux publics de la wilaya de Mascara

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière».

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir : ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX TRANCHE 2021,

LOT N° 01: ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX N°: CR05 BIS, CR05 ET CR04 RELIANT LA RN91 AU CW12 PASSANT PAR DOUAR KARAOUAT SUR 7,50 KM COMMUNE DE TIGHENNIF.

LOT N° 02: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N°: CV02 RELIANT DOUAR OULED ARBIA A LA RN04 SUR 5,00 KM *COMMUNE DE EL GHOMRI.*

LOT N° 03: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N°: CR01 RELIANT HACINE AU DOUAR MEZAOURA SUR 6,00 KM *COMMUNE DE HACINE*

LOT N° 04: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N°: CV02 RELIANT LE CENTRE DE OUED TARIA AU DOUAR OULED SAHRAOUI SUR 10,00 KM *COMMUNE DE OUED TARIA*

LOT N° 05: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N°: CV01 RELIANT LE CW 58 AU DOUAR OGRAINE ET OUIZERT SUR 06,00 KM (2 EME TRANCHE 03,10 KM) *COMMUNE DE OUED TARIA*

LOT N° 06: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N°: CV02 RELIANT LE CW12 AU SIDI MHAMED BENYAHYA SUR 6,70 KM *COMMUNE DE MATEMORE*

LOT N° 07: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N°: CV10 RELIANT LE CW31 AU LIMITE SIDI BOUSSAID EN PASSANT PAR SEFSAF SUR 5,20 KM *COMMUNE DE MAKDA*

LOT N° 08: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N°: CR02 RELIANT LA RN07 AU DOUAR MNAICHA PASSANT PAR DOUAR DJAFALA O/DAHO ET O/ BENAÏSSA SUR 2,50 KM *COMMUNE DE -EL BORDJ.*

LOT N° 09: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N°: CV08 BIS RELIANT CHEMIN COMMUNAL N°: CV01 AU CW01 PASSANT PAR DOUAR OUED EL GUENOUN A EL MENAOUER SUR 2,80 KM *COMMUNE DE -EL MENAOUER-*

LOT N° 10: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N°: CV01 RELIANT ALAIMIA VERS DOUAR EL RHAMNA SUR 11,00 KM (2 EME TRANCHE 5,50 KM) *COMMUNE DE ALAIMIA*

LOT N° 11: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N°: CV04 RELIANT AHL EL AID AU CW41 PASSANT PAR DOUAR EL GHAFRA SUR 4,30 KM *COMMUNE DE RAS AIN AMIROUCHE*

LOT N° 12: ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N°: CV15 RELIANT LE CW43A AU DOUAR EL MHAJID SUR 2,20 KM *COMMUNE DE MASCARA*

L'objet de l'appel d'offres».

Les offres doivent être déposées au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Mascara (bureau du marché).

1- Le dossier de candidature contient :

1. La lettre de soumission (dûment remplie, paraphée et signée)
2. Une déclaration de candidature (dûment remplie, paraphée et signée)
3. La déclaration de probité (dûment remplie, paraphée et signée)
4. Une déclaration à souscrire (dûment remplie, paraphée et signée)
5. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les EURL, SARL et SNC
6. Le numéro d'identification fiscale(NIF).
7. Une copie d'extrait du registre de commerce

9. Un extrait du casier judiciaire de la signature de la soumission en cours de validité

10. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

11. Certificat de qualification et classification professionnelle

12. Attestations de bonne exécution visées et délivrées par les maîtres d'ouvrages.

13. Un copie d'extrait de rôle.

14. Une copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBAT

15. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (Exercice 2019-2020).

16. Moyens matériels à mobiliser pour le projet (carte grise -facture + assurance)

17. La liste de l'encadrement à mobiliser pour le projet avec diplôme.

18. Une copie des bilans fiscaux des trois derniers exercices, dûment visés par les services fiscaux.

19. Attestation de solvabilité bancaire.

2- L'offre technique contient :

1. une déclaration à souscrire ;
tout document permettant d'évaluer l'offre technique;
2. Un mémoire technique justificatif;
3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »paraphée et signé.
4. Délai d'exécution + Planning d'exécution des différentes phases des travaux

3 – L'offre financière contient :

1. la lettre de soumission;
2. le bordereau des prix unitaires (BPU);
3. le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le date et leur limite de dépôt des offres est fixé le huitième (08) jour à comptes de la date de parution du présent avis dans le BOMOP ou le quotidiens nationaux à 12H00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation sera prorogée au jour ouvrable qui suit.

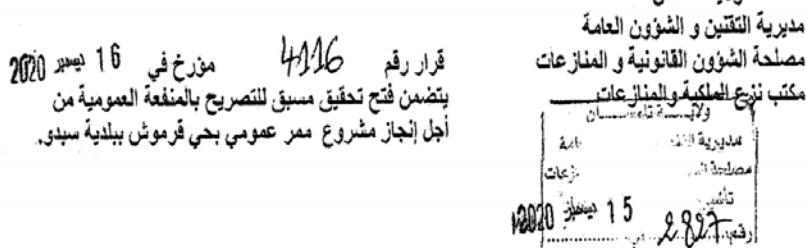
L'ouverture des plis se déroulera en séance publique au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Mascara , le jour de dépôt des offres à 14h00'.

Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Le directeur

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية



إن السيد والي ولاية تلمسان،

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المورخ في 26 سبتمبر 1975 المتضمن القانون المدني المعدل والمتمم،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المورخ في 04 فبراير 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد المعدل والمتمم،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المورخ في 18 نوفمبر 1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل والمتمم،
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المورخ في 01 ديسمبر 1990 المتعلق بالتهيئة العمرانية والتعديل المعدل والمتمم،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المورخ في 01 ديسمبر 1990 المتضمن قانون أملاك الدولة المعدل والمتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المورخ في 27 أبريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العامة المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 21/04 المورخ في 29 ديسمبر 2004 المتضمن قانون المالية لسنة 2005 لا سيما المادة 65 منه،
- بمقتضى القانون رقم 12/07 المورخ في 30 ديسمبر 2007 المتضمن قانون المالية لسنة 2008 لا سيما المادة 59 منه،
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المورخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المورخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية لا سيما المادتين 110 و 111 منه المتعلقين بسلطات الوالي بصفته ممثلا للدولة،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المورخ في 25 جانفي 2020 المتضمن تعين السيد أمون من مرمرى والي لولاية تلمسان،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المورخ في 27 جويلية 1993 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 11/91 المورخ في 27 أبريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العامة المتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 248/05 المورخ في 10 جويلية 2005،
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم 57 المورخ في 26 جانفي 1993 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العامة،
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم 07 المورخ في 11 ماي 1994 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العامة،
- بناء على رسالة السيد رئيس دائرة سيدو رقم 2598 المورخة في 25 أكتوبر 2020،
- نظر المقرر تسجيل العملية رقم NK 5.793.1.26258112.07 NK 5.793.1.26258112.07 المورخ في 19 أبريل 2012،

قرار رقم 4116 مذع في 16 ديسمبر 2020. ينتهي تحقيق مسبق للتصريح بالمنفعة العامة من أجل إنجاز مشروع: سيدو.

باقتراح من السيد مدير التهيئة والشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق مسبق للتصريح بالمنفعة العامة من أجل إنجاز مشروع معماري بجي قرموش ببلدية سيدو.

المادة 02 : يعين السادة المذكورين أدناه كمحافظين محققين على النحو التالي:

رئيسا	مديرية التجهيزات العمومية	حاجية لخضر
عضوا	مديرية الطاقة	بلعباس يحيى
عضوا	مديرية الأشغال العمومية	بن حمأن لحسن

المادة 03: يوضع تحت تصرف الجمهور ملف خاص بفتح التحقيق لمدة 10 أيام ابتداء من 11 جانفي 2021 إلى غاية 28 جانفي 2021.

المادة 04: يجب أن يكون هذا القرار قبل خمسة عشر (15) يوما من تاريخ فتح التحقيق:

- ملقاً بمقر بلدية سيدو.

- مشغولاً في محيطتين وطنيتين لمدة ثلاثة (03) أيام متتالية على حساب الجهة المستفيدة من المشروع.

المادة 05: يتمثل الهدف من العملية في تحديد الغاية المرجوة من نزع الملكية وضبط قائمة المالكين وكذا القطع الأرضية المراد نزع ملكيتها وإياع كل الملاحظات الضرورية لهذه العملية.

المادة 06: عند إنتهاء مدة التحقيق المذكورة في المادة الثالثة من هذا القرار يطلق السجل ويفحص أعضاء لجنة التحقيق المسقوف الملحوظات الدوينة في السجل وبحزرون تقريراً يستعرضون فيه استنتاجاتهم بشأن طابع المنفعة العامة للمشروع بصريح العبارة ويرسل ملف التحقيق إلى السيد الوالي خلال مدة 15 يوماً ابتداء من المدة المحددة في المادة الثالثة من هذا القرار.

المادة 07: يلزم رئيس لجنة التحقيق بإيداع ملف التحقيق المسقوف لدى مديرية التهيئة والشؤون العامة فور إنتهاء مدة التحقيق ممهوراً بارائهم و ملاحظتهم.

المادة 08: يطلب من جميع ملاك الأرضي و ذوي الحقوق العينية الأخرى الإطلاع على ملف التحقيق كل يوم ابتداء من تاريخ فتح التحقيق بمقر البلدية من الساعة 8 صباحاً إلى الساعة 16سا 30 ما عدا أيام العطل، كما يمكنهم الإدلاء بلاحظاتهم إلى السيد المحافظ المحقق.

المادة 09: يحدد تعيين أعضاء لجنة التحقيق حسب كيوفيات و نسب مصاريف المهام المنوحة للموظفين وفقاً للتنظيم المعمول و يكون التعيين على عاتق الجهة المستفيدة من المشروع.

المادة 10: يكلف السادة الأمين العام للولاية، مدير التهيئة والشؤون العامة، مدير الموارد المالية، مدير الأشغال العمومية، مدير أملاك الدولة، مدير مسح الأراضي، مدير الحفظ العقاري، مدير التعهير والهندسة المعمارية و البناء، مدير المصالح الفلاحية، مدير الصناعات، رئيس دائرة سيدو، رئيس المجلس الشعبي بلدية سيدو و المحافظين المحققين كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

والى

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MOSTAGANEM
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
N.I.F : 099827019002032

Avis d'attribution provisoire

En application des dispositions de l'article 65, du décret Présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales 30/2020 paru dans les deux quotidiens nationaux « LE QUOTIDIEN D'ORAN » du 13/12/2020 sous le N° 2031008241 et « الأمة » du 13/12/2020 sous le N° 2031008241

Que le projet a été attribué provisoirement comme suit :

Opération (projet)	LOT	L'entreprise/ N.I.F	Montant En TTC	Montant corrigé en T.T.C	Délais d'exécution	OBS
PROJET: VIABILISATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE DES POS	PROJET: VIABILISATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE DES 200 LPA MESRA LOT: AMENAGEMENT EXTERIEUR	DENDEN LAID 197927050055524	14 378 190.00 DA	/	110 JOURS	Offre répond aux conditions du cahier des charges

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher des services de la DUAC, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours, auprès de la commission des marchés de la wilaya de Mostaganem dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire.

ANEPE N° 2131000385 Le Quotidien d'Oran 19/01/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET MOYENS
BUREAU DES MARCHES PUBLICS
NIF:099020019003732

INTITULE DE L'OPERATION: Réalisation, Electrification Et Equipment De 6500ml De Forage A Travers La Wilaya De Saïda

N° DE L'OPERATION: N.K.5.322.2.262.120.12.01

PROJET: 4-Réalisation d'un forage de 250ml par battage à ouled khlef (reftassa) Y Compris Station De Pompage, Abri, Niche (commune de Sidi Ahmed)

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément à la décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public

La Direction des Ressources en Eau de la wilaya de SAIDA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la 1^e avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 04/2020 publié dans les quotidiens nationaux:

LE quotidien D'oran en date du 23/08/2020 et en date du 23/08/2020 relatif au projet

Cités au-dessous :

Que ce projet est déclaré infructueux .

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des Justifications de la décision de service contractant sont invités à se rapprocher de la Direction au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de la présente l'avis d'infructuosité.

Les soumissionnaires peuvent introduire des recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de SAIDA dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la 1^e publication de la presse et au BOMOP.

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2131000407 Le Quotidien d'Oran 19/01/2021

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Vends ou Loue au 1^{er} étage : Beau F4 spacieux de 118 m² - Libre de suite dans un immeuble de 3 locataires situé au Bd Emir Abdelkader à ORAN - Tél : 0656.05.26.61

■ Location Appartement F3 au 3^{ème} étage à Yaghmoracen près de Maraval - ORAN - Tél : 0699.08.28.55

■ Vends : F3 refait à neuf Grand-Terre - F3 1^{er} étg. avec Box les Falaises - 2 F3 Rue Khemisti - F3 neuf Belgaïd - F3 côté Nouvel Hôpital - Loue : F3 meublé pour étudiantes Rue Khemisti - F3 neuf Belgaïd - F6 Bahia CNEP - Vends F3 Choupot - Agce NOUR - 0773.30.81.70

■ Vends : F3 Rue de Lourmel, 1^{er} (550 U) - F3 Rue de Mostaganem, 4^{ème} (540 U) - F3 Rue de la Fonderie, 3^{ème} (540 U) - F3 Bd Adda Benaouda. Luxe. 1^{er} (750 U) - 2 F1 + Local RDC Lourmel (550) - AG. « AB-DALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue : F4 au Plateau, 3^{ème} (3 U) - F3 à Belgaïd. 3^{ème} (3 U) - F3 + Box à Pépirière. 4^{ème} (6 U) - F5 à Ain El Turck. 4^{ème} (2,5 U) - F1 au centre-ville. 1^{er} (2 U) - F1 à Coca. 1^{er} (1,5 U) - Villa à El-Kerma (5 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ A vendre Appart de 8 m² - 6^{ème} étage - Acté - à Sémiramis : 111 Rue de Mostaganem centre-ville d'ORAN - Prix : 980 Millions + A louer 2 Locaux commerciaux de 42 m² et 33 m² avec Sous-sol à Belgaïd à côté l'Université pour durée de 2 ans avec 2 mois Gratuit - Tél : 0559.85.57.04

■ Vend Renault Kangoo 2020. Gris Argent 21 000 Km - Pas de courtier - Tél : 0656.19.19.74

TERRAINS

■ Vends Ferme d'élevage à AÏN EL BERD à 22 kilomètres de SIDI BEL ABBES - Sup. 8 Hectares. Bâti 2.715 m² sur 2 Hectares : 9 Hangars + Bergerie 172 m² + Cour - Puits - Gaz - Électricité - 2 petits Apparts à 200 m de l'autoroute - Convent à élevage avicuture, ovins - bovins... Tél : 0661.24.02.06

■ Achèterai Ferme plus de 10 Hectares aux environs d'ORAN avec Puits (Eau douce) - Electricité - Hangar et Habitation - Tél : 0550.25.18.91

■ Vends Lot de Terrain 2.000 m² Deux façades - Acte + Livret foncier - Urbanisable - Viabilisé (Eau - Gaz - Électricité) Situé au bord de la Route Nationale N° 13 reliant (ARZEW - TLELAT) à EL GOTNI commune de BOUFATIS - N° Tél : 0550.68.88.79

■ Atelier de couture à Es-Senia - ORAN cherche des Employées Femmes pour la Finition - Tél : 0560.20.28.88

■ Société privée recrute un Tourneur expérimenté - Tél : 041.82.70.58

■ Institut Professionnel d'Esthétique et de Rééducation sis à ORAN cherche : Réceptionniste et des Employées (Femmes) sérieuses et présentables, même débutantes - ou Universitaire - Formation gratuite et possibilité Poste de travail - Tél : 0553.18.41.04

■ Institut Macherik El Maârifâ sis à ES SENIA recrute : Directeur - Agent de Saisie - Secrétaire : Réside à ORAN - Appelez au : 0774.29.47.97

VILLAS

■ Particulier met en vente Immeuble de construction neuve - Vente par étage : chaque étage 350 m² - Contient 5 étages - Libre - Situé entre Akid Lotfi et Fernandville (ORAN) - Etudie toute proposition - Tél : 7789.99.20.60

■ Achèterai Ferme plus de 10 Hectares aux environs d'ORAN avec Puits (Eau douce) - Electricité - Hangar et Habitation - Tél : 0550.25.18.91

■ Vends Lot de Terrain 2.000 m² Deux façades - Acte + Livret foncier - Urbanisable - Viabilisé (Eau - Gaz - Électricité) Situé au bord de la Route Nationale N° 13 reliant (ARZEW - TLELAT) à EL GOTNI commune de BOUFATIS - N° Tél : 0550.68.88.79

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■ A vendre Appart de 8 m² - 6^{ème} étage - Acté - à Sémiramis : 111 Rue de Mostaganem centre-ville d'ORAN - Prix : 980 Millions + A louer 2 Locaux commerciaux de 42 m² et 33 m² avec Sous-sol à Belgaïd à côté l'Université pour durée de 2 ans avec 2 mois Gratuit - Tél : 0559.85.57.04

■ Vend Renault Kangoo 2020. Gris Argent 21 000 Km - Pas de courtier - Tél : 0656.19.19.74

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■ Atelier de couture à Es-Senia - ORAN cherche des Employées Femmes pour la Finition - Tél : 0560.20.28.88

■ Société privée recrute un Tourneur expérimenté - Tél : 041.82.70.58

■ Institut Professionnel d'Esthétique et de Rééducation sis à ORAN cherche : Réceptionniste et des Employées (Femmes) sérieuses et présentables, même débutantes - ou Universitaire - Formation gratuite et possibilité Poste de travail - Tél : 0553.18.41.04

■ Institut Macherik El Maârifâ sis à ES SENIA recrute : Directeur - Agent de Saisie - Secrétaire : Réside à ORAN - Appelez au : 0774.29.47.97

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■ A vendre : 1 Incubateur 63.000 œufs, 2 portes opposées modèle MAINO Italie identique au système Pertersime - 1 Eclosoir 21.000 œufs - Matériel neuf sous emballage - Tél : 0661.24.02.06

■ ALMASE - EPFP - Lance des Cours en langues : Français - Espagnol - Anglais - Tél : 0783.85.07.81

■ Professeur de lycée en retraité donne Cours de Maths à domicile - Tél : 0771.61.18.33

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■ A vendre : 1 Incubateur 63.000 œufs, 2 portes opposées modèle MAINO Italie identique au système Pertersime - 1 Eclosoir 21.000 œufs - Matériel neuf sous emballage - Tél : 0661.24.02.06

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■ Institut Macherik El Maârifâ sis à ES SENIA recrute : Directeur - Agent de Saisie - Secrétaire : Réside à ORAN - Appelez au : 0774.29.47.97

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■ A vendre : 1 Incubateur 63.000 œufs, 2 portes opposées modèle MAINO Italie identique au système Pertersime - 1 Eclosoir 21.000 œufs - Matériel neuf sous emballage - Tél : 0661.24.02.06

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■ A vendre : 1 Incubateur 63.000 œufs, 2 portes opposées modèle MAINO Italie identique au système Pertersime - 1 Eclosoir 21.000 œufs - Matériel neuf sous emballage - Tél : 0661.24.02.06

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■ A vendre : 1 Incubateur 63.000 œufs, 2 portes opposées modèle MAINO Italie identique au système Pertersime - 1 Eclosoir 21.000 œufs - Matériel neuf sous emballage - Tél : 0661.24.02.06

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■ A vendre : 1 Incubateur 63.000 œufs, 2 portes opposées modèle MAINO Italie identique au système Pertersime - 1 Eclosoir 21.000 œufs - Matériel neuf sous emballage - Tél : 0661.24.02.06

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■ A vendre : 1 Incubateur 63.000 œufs, 2 portes opposées modèle MAINO Italie identique au système Pertersime - 1 Eclosoir 21.000 œufs - Matériel neuf sous emballage - Tél : 0661.24.02.06

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

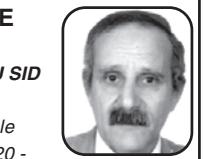
■ A vendre : 1 Incubateur 63.000 œufs, 2 portes opposées modèle MAINO Italie identique au système Pertersime - 1 Eclosoir 21.000 œufs - Matériel neuf sous emballage - Tél : 0661.24.02.06

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

PENSÉE

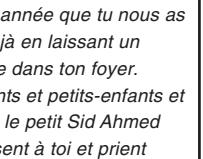
*Il y a 16 ans
nous quittait à jamais notre
cher et regretté
FENEK Ali.*

*En ce dououreux souvenir,
ses frères, ses sœurs
et ses parents demandent
à tous ceux qui l'ont connu
et apprécié d'avoir une pieuse
pensée en sa mémoire.*



PENSÉE

*LEKBAD
HAMMOU SID
AHMED
- Décédé le
14-01-2020 -
Il y a une année que tu nous as
quittés déjà en laissant un
grand vide dans ton foyer.
Tes enfants et petits-enfants et
même le petit Sid Ahmed
pensent à toi et prient
Le Tout-Puissant de t'accueillir
dans Son Vaste Paradis
IN CHA' ALLAH.*



PENSÉE

*En janvier 2017
nous quittait à
jamais notre
cher époux,
père et frère
TOUHAMI
« Le Maître de maison »,
dont la présence nous
manquera toujours.
ALLAH Irahmak.
Repose en paix cher Touhami.
Noble et généreux,
tu es toujours présent et vivant
dans nos cœurs
La famille BENKARTABA
Ta chère sœur D.B.*



REMERCIEMENTS

*La famille BENADDOU
parents et alliés remercient
tous ceux qui ont compatis
à leur douleur suite au décès
de leur chère et regrettée
EL HADJA Sakina BELARBI
épouse BENADDOU*

*Rappelée à Dieu à Tlemcen
le 14 Janvier 2021 à l'âge
de 97 ans.*

*« A Dieu nous appartenons
et à Lui nous retournons »
Ses Enfants et Petits-Enfants.*

*La famille BENADDOU
parents et alliés remercient
tous ceux qui ont compatis
à leur douleur suite au décès
de leur chère et regrettée
EL HADJA Sakina BELARBI
épouse BENADDOU*

*La famille BENADDOU
parents et alliés remercient
tous ceux qui ont compatis
à leur douleur suite au décès
de leur chère et regrettée
EL HADJA Sakina BELARBI
épouse BENADDOU*

*La famille BENADDOU
parents et alliés remercient
tous ceux qui ont compatis
à leur douleur suite au décès
de leur chère et regrettée
EL HADJA Sakina BELARBI
épouse BENADDOU*

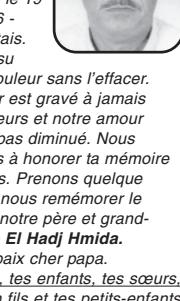
*La famille BENADDOU
parents et alliés remercient
tous ceux qui ont compatis
à leur douleur suite au décès
de leur chère et regrettée
EL HADJA Sakina BELARBI
épouse BENADDOU*

*La famille BENADDOU
parents et alliés remercient
tous ceux qui ont compatis
à leur douleur suite au décès
de leur chère et regrettée
EL HADJA Sakina BELARBI
épouse BENADDOU*

*La famille BENADDOU
parents et alliés remercient
tous ceux qui ont compatis
à leur douleur suite au décès
de leur chère et regrettée
EL HADJA Sakina BELARBI
épouse BENADDOU*

PENSÉE

*Ahmed (dit
Hmida)
Il y a 5 ans - le 19
Janvier 2016 -
tu nous quittais.
Le temps a su
apaiser la douleur sans l'effacer.
Ton souvenir est gravé à jamais
dans nos cœurs et notre amour
pour toi n'a pas diminué. Nous
continuerons à honorer ta mémoire
pour toujours. Prends quelque
instant pour nous remémorer le
souvenir de notre père et grand-
père et frère El Hadji Hmida.
Repose en paix chez papa.
Ta femme, tes enfants, tes sœurs,
ton fils et tes petits-enfants*



PENSÉE

*MOKHTARI
Boumediène
qui nous a nous a
quittés le 19 Janvier
1985. Rav à l'âge de
47 ans tu es parti sans
bruit et sans déranger. Tu nous as laissé un
grand vide et la plaine demeure toujours que
nul ne pourra combler ; ton amour, ta bonté
et ta gentillesse nous manquent tellement
que rien ne peut soulager notre douleur,
gravés à jamais dans notre cœur.
Ta femme, tes enfants, tes frères, tes proches,
prirent Dieu Le Tout-Puissant de
l'accorder le Repos et sa Miséricorde en
l'accueillant dans Son Vaste Paradis.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous revenons.
ALLAH Yarhmeek.*

En pleine pandémie Dubai attire les touristes fuyant les confinements



Ni quarantaine, ni couvre-feu: le nombre des contaminations a beau augmenter, Dubai garde ses portes grandes ouvertes aux touristes qui fuient les confinements imposés à travers le monde pour contenir la pandémie de nouveau coronavirus.

Pendant que d'autres destinations touristiques appliquent de lourdes restrictions pour contrôler la crise sanitaire, le tapageur émirat du Golfe vibre au son du brouhaha des bars branchés et au rythme des photos de gratte-ciel ou de désert partagées sur Instagram. "Je n'ai pas peur ici. Regardez, tout le monde porte un masque", fait remarquer Dimitri Melnikov, un touriste russe de 30 ans. Depuis le début de la crise, les autorités de Dubai se targuent d'avoir contrôlé la pandémie, avec pour armes les nouvelles technologies et de très lourdes amendes dissuasives contre le non port du masque. La distanciation physique est aussi largement de mise dans les lieux publics. Les touristes doivent présenter à l'arrivée un récent test PCR négatif et/ou en subir un à l'aéroport de Dubai, où le personnel de santé enfonce à la chaîne les fins tampons dans le nez des voyageurs.

Il n'existe pas de statistiques spécifiques sur les infections à Dubai qui, avec ses quelque 2,9 millions d'habitants, est l'une des sept principautés formant les Emirats arabes unis. A l'échelle nationale, le nombre quotidien de contaminations, environ 3.400, a quasiment doublé depuis le 1er janvier. Au total, le pays, qui s'est lancé dans une vaste campagne de vaccination, a officiellement enregistré plus de 253.000 cas, dont 745 décès pour une population d'environ 10 millions d'habitants.

PRENDRE LE RISQUE

Dans le quartier historique d'Al-Fahidi, les visiteurs se pressent en nombre entre de petites bâtisses en pierre au bord d'un canal, un décor du Dubai d'antan. Des antiseptiques sont disponibles partout et de nombreuses pancartes rappellent les mesures barrières. La protection de la population est prioritaire, assure Nasser Jomaa ben Suleiman, directeur du site. "Le nombre de touristes a été limité à 20 par guide au lieu de 100 pour réduire la fréquentation", explique-t-il à l'AFP.

"Je me sens plus en sécurité ici

qu'aux Etats-Unis car je pense que les gens respectent mieux le port du masque et la distanciation physique", confie Andi Pitman, une Américaine venue passer cinq semaines à Dubai avec sa famille. "Nous avons de jeunes enfants qui ont besoin de sortir et de voir le monde, donc nous sommes prêts à prendre le risque", dit-elle. Sophia Amouch, 24 ans, est venue de France pour deux semaines de vacances qu'elle a décidé de prolonger pour passer un mois complet dans l'émirat, où "tout est fait pour éviter les contacts". "La pandémie à Dubai est beaucoup mieux gérée qu'à Paris", estime-t-elle, alors que la France impose un couvre-feu nocturne et des mesures exceptionnelles aux voyageurs pour tenter de freiner l'arrivée de nouvelles mutations du coronavirus.

GARDER LE CONTRÔLE

Le tourisme constitue l'un des piliers de l'économie de Dubai qui avait accueilli 16 millions de visiteurs en 2019 et tablait, avant la pandémie, sur 20 millions en 2020. Pauvre en pétrole mais économie la plus diversifiée du Golfe, Dubai a rouvert ses portes aux touristes en juillet dernier, après une période de strict confinement au printemps. "Dubai semble se positionner comme la destination de choix pour ceux qui veulent échapper aux confinements", observe Scott Livermore, économiste en chef d'Oxford Economics Middle East, un centre d'analyse britannique.

Selon lui, cette "stratégie de croissance", si elle réussit, aura des retombées positives sur l'organisation à l'automne prochain de l'Exposition universelle que l'émirat, qui a dépensé 8,2 milliards de dollars (6,8 milliards d'euros) pour cet événement, a dû reporter en 2020. Mais le pari est risqué, estime le spécialiste, car une deuxième vague de Covid-19 mettrait à mal cette stratégie. Pour réussir son pari, l'émirat doit rester "ouvert et connecté, mais surtout garder le contrôle du Covid-19", ajoute M. Livermore. En attendant, la compagnie aérienne de Dubai, Emirates, la plus importante du Moyen-Orient, a repris une bonne partie de ses dessertes à travers le monde. L'aéroport de Dubai a vu passer, selon les statistiques officielles, un demi million de voyageurs au cours de la première semaine de janvier.

"Je me sens plus en sécurité ici

Le passeport vaccinal européen ne fait pas l'unanimité

La France est "réticente" sur la mise en place d'un passeport vaccinal communautaire, estimant que la question ne doit pas être au menu du Conseil européen de la semaine prochaine, selon son secrétaire d'Etat aux Affaires européennes Clément Beaune. Le président du Conseil européen, Charles Michel, a toutefois indiqué dimanche que ce débat, "très pertinent", serait lancé au sommet par visioconférence prévu jeudi. "Nous sommes très réticents", a déclaré dans la matinée Clément Beaune sur la radio France Info. "Si on parle d'un papier, un document qui vous autorise à voyager en Europe, je crois que c'est très prématûr", a-t-il ajouté. "C'est un débat qui n'a pas lieu d'être et ce serait choquant, alors qu'on débute encore partout cette campagne de vaccination en Europe, qu'il y ait des droits plus importants pour certains que pour d'autres. Ce n'est pas notre conception de la protection et de l'accès aux vaccins".

Le chef du gouvernement grec avait appelé mardi l'Union européenne à adopter un certificat "standardisé" de vaccination pour donner un coup de pouce à l'industrie du tourisme, terrassée par la pandémie du coronavirus. La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen s'est dite favorable à un tel certificat reconnu mutuellement, tout en soulignant que les droits qu'il pourrait ouvrir devraient faire l'objet d'une discussion au niveau européen. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est quant à elle déclarée opposée "pour le moment" à un passeport vaccinal à l'échelle planétaire. "C'est une idée (...) sur laquelle la France considère qu'on ne doit pas ouvrir le débat maintenant. Quand l'accès au vaccin sera généralisé, ce sera un sujet différent", a insisté Clément Beaune. Lors d'une interview sur la chaîne publique néerlandaise NPO, Charles Michel a jugé qu'il y avait "deux questions: sommes-nous d'accord pour intro-

duire un tel certificat? Et si nous sommes d'accord, quand est-ce approprié de le faire?" Il a aussi estimé qu'il fallait que davantage de personnes aient été vaccinées avant d'instaurer un passeport vaccinal. "S'il était mis en œuvre trop tôt, cela provoquerait beaucoup de frustration en Europe", a-t-il dit. Le Belge a reconnu que la question était "sensible" au sein des 27, mais que ce n'était pas une raison pour "éviter" le débat.

Clément Beaune a par ailleurs évoqué la situation des travailleurs frontaliers - 350.000 Français selon lui. "Nous envisageons de renforcer au sein de l'espace européen les mesures de contrôle", a-t-il indiqué, assurant qu'il n'y aurait pas de fermeture des frontières de l'espace Schengen. "On vérifie aussi le type de tests que l'on peut exiger", a-t-il ajouté. "On réfléchit à une liste de tests antigéniques qui seraient reconnus partout en Europe. Aujourd'hui ce n'est pas encore le cas".

Reprise du trafic aérien entre le Qatar et l'Egypte



Les vols directs ont repris lundi entre le Qatar et l'Egypte après une interruption de trois ans et demi en raison de la crise du Golfe, au bonheur des nombreux Egyptiens qui vivent et travaillent dans le riche émirat gazier. L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte avaient rompu en juin 2017 leurs relations avec le Qatar, l'accusant de trop

s'entendre avec leurs adversaires iranien et turc et de soutenir les islamistes, ce que Doha nie.

Les quatre pays ont accepté de lever les sanctions économiques, dont le blocus aérien, et de renouer avec Doha lors d'un sommet du Golfe le 5 janvier en Arabie saoudite. Un premier vol EgyptAir au départ du Caire a atterri lundi à Doha avant de décoller à

Corée du Sud Deux ans et demi de prison pour le patron de Samsung

L'héritier de Samsung Lee Jae-yong a été condamné lundi à Séoul à deux ans et demi de prison dans un retentissant scandale de corruption, rapporte l'agence Yonhap, ce qui prive le géant technologique sud-coréen de son principal décideur. Officiellement, Lee Jae-yong est le vice-président de Samsung Electronics, premier fabricant au monde de smartphones et de puces mémoire. Mais dans les faits, il est celui qui a repris le flambeau à la tête du conglomérat depuis que son père Lee Kun-hee, l'artisan du décollage mondial du groupe, s'est mis en retrait en raison de problèmes de santé. Le patriarche est décédé en octobre.

Samsung est, de loin, le plus grand des "chaebols", ces empires industriels familiaux qui dominent la 12ème économie mondiale. Son chiffres d'affaires global repré-

sente un cinquième du PIB sud-coréen, et est donc crucial pour la santé économique du pays. M. Lee, qui faisait l'objet d'un nouveau procès dans l'affaire à tiroirs qui avait entraîné la destitution en 2017 de l'ex-présidente Park Geun-hye, puis son incarcération, a été reconnu coupable de corruption et de détournements de fonds. Il "a versé volontairement des pots-de-vin et demandé à la présidente d'user de son pouvoir pour faciliter sa succession en douleur" à la tête du conglomérat, a indiqué le tribunal du district central de Séoul dans son jugement.

"Il est très malheureux que Samsung, la plus grande entreprise du pays et un fleuron mondial de l'innovation, soit de façon répétée impliquée dans des crimes dès que le pouvoir politique change."

Le dirigeant de 52 ans avait refusé de répondre aux questions des



journalistes en arrivant libre, au tribunal. Après l'annonce du verdict, il a immédiatement été emmené en détention. Certains analystes estiment que cette incarcération va créer un vide qui pourrait nuire au processus de décision à la tête du groupe, notamment concernant ses grands investissements futurs. "C'est vraiment un énorme coup dur, une grosse crise pour Samsung", a déclaré Kim Dae-jong, professeur à l'Université Sejong.

•2

21.05 Prenez soin de vous



Présenté par Michel Cymes
Entouré de la championne olympique de judo Clarisse Agbegnenou, du chef de cuisine mondialement reconnu Yves Camdeborde, de la psychologue nutritionniste Laurence Haurat et du danseur-chorégraphe Julien Derouault, Michel Cymes propose à trois volontaires de renouer avec leur corps, de lutter contre leur sédentarité et de remettre leur santé au cœur de leur vie. Afin de réaliser leurs défis personnels, réunis pendant plusieurs jours dans un lieu qui leur est dédié, Estelle, Céline et Jacky rencontrent des spécialistes pour apprendre comment prendre soin d'eux dans leur quotidien.

21.05 Prière d'enquêter : Oeil pour œil



Téléfilm policier - France - 2020
Avec Sabrina Ouazani, Mathieu Spinosi, Jérôme Robard, David Bajot
Dans les Cévennes, Jonas, animateur d'un camp d'éclaireurs, est retrouvé mort dans un temple protestant, une seringue à la main. Tout porte à croire qu'il ne s'agit pas d'une overdose mais d'un meurtre déguisé. Pour résoudre l'enquête, le capitaine Elli Talleb est associée, non sans surprise, au nouvel expert en criminologie de la région : Frère Clément Desmoulin.

21.10 Fort Boyard



Présenté par Olivier Minne
Romain Grosjean, pilote automobile, Caroline Ithurbide et Thomas Isle, animateurs, Clémence Castel, qui a participé à des jeux d'aventures, Olivier Dion, chanteur canadien, et Laurent Kerascoët, acteur partent à l'assaut du Fort. Ils jouent pour l'association franco-suisse Enfance & Cancer - Hubert Gouin. Crée à la disparition d'Hubert en mai 2004, elle a soutenu 75 projets de recherche et a participé à plusieurs découvertes majeures. Le cancer qui touche l'enfant est en progression.

arte

TF1

- 11.15 Les Z'amours
- 11.55 Tout le monde veut prendre sa place
- 12.00 Météo 2
- 13.00 Journal 13h00
- 13.55 Ça commence aujourd'hui
- 16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 18.05 Tout le monde a son mot à dire
- 18.40 N'oubliez pas les paroles
- 20.00 Journal 20h00

•3

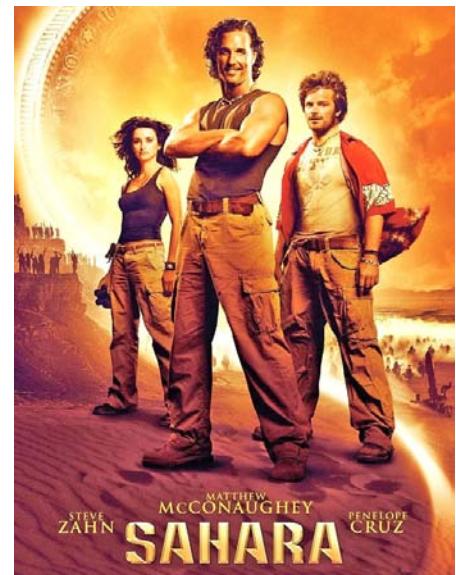
- 10.44 Ensemble c'est mieux !
- 12.25 12/13 : Journal national
- 13.50 Un cas pour deux
- 16.05 Des chiffres et des lettres
- 16.30 Salto
- 16.40 Personne n'y avait pensé !
- 17.15 Slam
- 18.00 Questions pour un champion
- 19.30 19/20 : Journal national
- 19.59 Salto
- 20.20 Plus belle la vie
- 20.45 Tout le sport
- 21.00 Météo

•4

- 11.35 Bitz et Bob
- 12.00 Paf le chien
- 12.25 Masha et Michka
- 13.00 Sam le pompier
- 13.50 La maison des Maternelles
- 14.50 La maison des parents
- 16.30 Ninjago
- 17.25 Les as de la jungle à la rescousse
- 18.55 Les mystérieuses cités d'or
- 19.40 Lumni, le jeu
- 20.05 Une saison au zoo

•5

- 11.45 La quotidienne
- 13.05 Passage des arts
- 13.40 Le magazine de la santé
- 14.35 Un grand pas pour l'évolution
- 15.35 Dorine, d'un ciel à l'autre
- 16.30 Roumanie
- 17.30 C à dire ?!
- 17.45 C dans l'air
- 19.00 C à vous
- 20.00 C à vous la suite
- 20.20 Passage des arts
- 20.50 Ils font bouger les lignes
- 22.20 La p'tite librairie
- 22.25 C dans l'air
- 23.30 C à vous



CINE + PREMIER 20.50

SAHARA

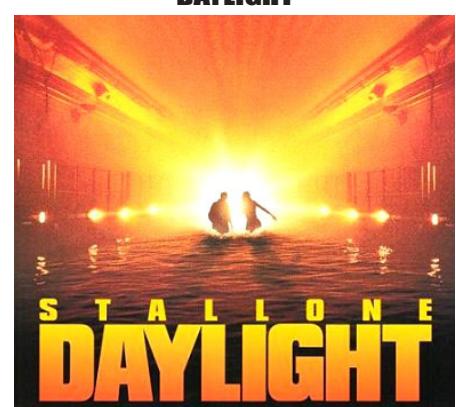
Film d'aventures - Etats-Unis - Espagne - 2005

Avec Matthew McConaughey, Steve Zahn, Penélope Cruz

Explorateur, Dirk Pitt recherche depuis des années un cuirassé datant de la guerre de Sécession, qui aurait coulé au large des côtes d'Afrique de l'Ouest. Alors qu'il poursuit ses fouilles, Dirk sauve la vie de la belle Eva, une femme médecin qui enquête sur une mystérieuse pollution qui se répand dans les rivières du Mali. Elle pense que ce mal est lié au navire que recherchent Dirk et son associé Al.

RTL 9 20.50

DAYLIGHT



Film catastrophe - Etats-Unis - 1996

Avec Sylvester Stallone, Stan Shaw, Amy Brenneman, Viggo Mortensen

Un camion transportant des déchets toxiques explose dans le tunnel reliant Manhattan au New Jersey, qui passe sous le fleuve Hudson. Les deux entrées ayant été obstruées, les équipes de secours n'ont aucune chance d'arriver à temps. Témoin du drame, Kit Latura, ancien responsable du Samu new-yorkais, décide d'intervenir. Seule solution pour parvenir sur les lieux de l'accident : passer à travers les pales du système de ventilation.

CANAL+ family 20.50

LA REINE DES NEIGES II



Film d'animation - Etats-Unis - 2019

Un soir, Anna et Elsa, encore enfants, jouent dans leur chambre, quand leur père vient leur raconter une histoire, celle des esprits de la forêt enchantée, désormais recouverte d'un imposant brouillard, avant de les coucher. Les années ont passé et Anna et Elsa vivent heureux avec leurs amis Kristoff, le renne Sven et le bonhomme de neige Olaf dans le paisible royaume d'Arendelle. Mais tout est bouleversé quand Elsa répond aux voix de la forêt, qu'elle entend depuis longtemps, avant qu'une terrible tempête ne s'abatte sur le royaume d'Arendelle, forçant tous ses sujets à se réfugier.

TF1

21.05 S.W.A.T.



Série policière - Etats-Unis - 2020
Saison 3 - Episode 11/21

- Mauvais flic
Avec Shemar Moore, Alex Russell, Gina Esco, Kenny Johnson, David Lim
Hondo et ses hommes doivent intervenir dans un casino braqué par cinq malfaiteurs. Mais à leur arrivée, quatre ont déjà réussi à prendre la fuite avec le butin, le cinquième étant tué pendant l'opération. L'équipe parvient retrouver l'un d'eux grâce aux puces antivol cachées dans les jetons de l'établissement.

M6

21.05 Le Morning Night



Présenté par Michael Young, Vincent Desagnat, Benjamin Morgaine, Tom Villa, Charlotte Gabris
Michaël Youn propose une deuxième édition de son "Morning Night". À ses côtés, ses amis de toujours, Vincent Desagnat et Benjamin Morgaine, accompagnés de Tom Villa et Charlotte Gabris. Toute la soirée, la bande accueillera Jamel, Jarry, Isabelle Nanty, Big Flo et Oli et Jenifer pour leur proposer des défis. Le vainqueur aura carte blanche pendant 10 minutes juste après l'émission.

CANAL+

21.08 La vérité



Drame - France - Japon - 2019
Avec Catherine Deneuve, Ethan Hawke, Juliette Binoche, Ludivine Sagnier
Fabienne Dangeville, célèbre comédienne donne chez elle une interview carrière pour dans le cadre de la promotion de son livre de mémoires qui doit sortir, tiré à 50 000 exemplaires, dans les prochains jours. C'est à ce moment qu'arrive sa fille Lumir, scénariste, son mari Hank, un acteur américain, et leur fille, l'espionne Charlotte.

PLANÈTE +

TFX

W9

- 09.00 Les infos
- 09.15 Mamans & célébres
- 12.20 Les frères Scott
- 16.00 Mamans & célébres
- 18.00 Friends
- 11.22 Khéops, mystérieuses découvertes
- 12.56 Les gens du fleuve
- 13.52 Hyperconnectés : le cerveau en surcharge
- 14.47 Nos mondes disparus
- 16.23 La grande aventure du Rubik's Cube
- 17.43 Faites entrer l'accusé
- 19.12 Le marcheur de l'Himalaya
- 20.06 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
- 20.55 Hunting Hitler : les dossiers déclassifiés
- 09.00 W9 Hits Gold
- 10.30 W9 Hits Gold
- 11.35 W9 Hits
- 12.50 NCIS
- 16.40 Un dîner presque parfait
- 18.50 Les princes et les princesses de l'amour
- 21.00 Météo
- 21.05 Mr. & Mrs. Smith
- 21.05 Pacific rim
- 23.30 Man of steel



Bélier 21-03 au 20-04

Actuellement, vous mettez toute votre énergie dans vos objectifs sociaux. Mais une Lune contrariaante vient vous faire douter de tout. Passez outre !

Taureau 21-04 au 21-05

Bien que la philosophie ou les voyages soient au centre de vos préoccupations, vous avez besoin de faire le point dans le calme et le silence.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Depuis un certain temps, vous ne pensez qu'à l'argent, alors si vous êtes célibataire, il est temps de sortir un peu. Si vous êtes en couple aussi !

Cancer 22-06 au 22-07

Depuis quelque temps, votre partenaire ou vos collaborateurs vous sollicitent. Mais vous pensez toujours à vos objectifs. Décompressez un peu de temps en temps !

Lion 23-07 au 23-08

Le travail tient en ce moment une place primordiale dans votre vie. Vous prenez plaisir à entreprendre, à programmer des vues à long terme. Un petit voyage aussi ?

Vierge 24-08 au 23-09

Vous vivez en ce moment une période où les plaisirs et la créativité prennent une large place. Vous le vivez quelquefois dans le secret mais vous le vivez intensément.

Balance 24-09 au 23-10

Voici venu le moment de mettre en valeur votre maison ou votre patrimoine. D'autant que votre partenaire vous donne de bonnes idées. Encore faut-il les accepter...

Scorpion 24-10 au 22-11

C'est le moment de mettre en valeur votre capacité à communiquer et de multiplier les rendez-vous, même s'il faut vous déplacer. Et même si vous n'avez pas le cœur à l'ouvrage...

Sagittaire 23-11 au 21-12

En ce moment, vous pensez à ce que vous pourriez acquérir afin d'améliorer votre train de vie. Mais occupez-vous aussi de vos enfants ou, si vous êtes célibataire, de vos amours.

Capricorne 22-12 au 20-01

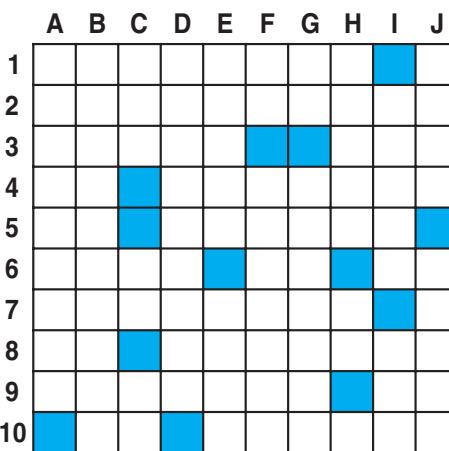
En ce moment, vous mettez en avant votre personnalité et votre pouvoir créatif. Mais aujourd'hui, pensez aussi à vous occuper de votre famille ou de votre patrimoine.

Verseau 21-01 au 18-02

La vie intérieure devient pour vous préoccupante, mais vous gagnez à en discuter avec vos proches si vous ne voulez pas passer pour Robinson Crusoé !

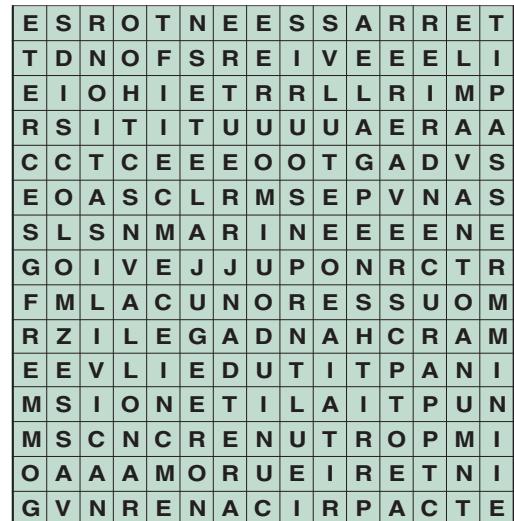
Poissons 19-02 au 20-03

Vos amis vous sollicitent pour des sorties en groupe ou des courses en ville. Faites-vous plaisir, vous ne le regretterez pas !



Horizontalement:

1. Là, on trouve du travail à gogo !
2. Relais cycliste.
3. Couvre feu. Fait.
4. Anicroche.
- Allais en pure perte.
5. Couleurs locales. A remplacé le geste auguste du fellah !
6. Il se fiche qu'on s'en aille ! Tirée du débit.
- C'est bien le revenant !
7. Elles sont blèches.
8. Fin de groupe. Elles n'ont donc rien dans le ventre.
9. Vent. Pronom.
10. Système d'unités. Substitut.

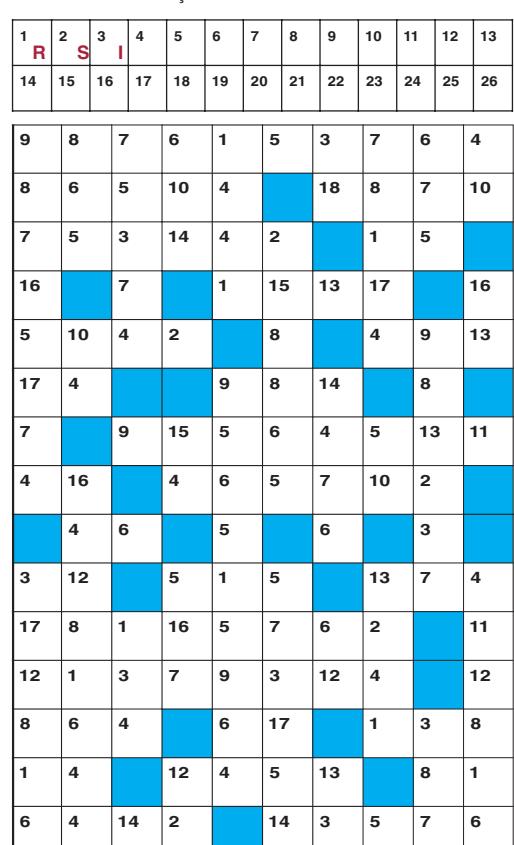


ASSEZ – AVANT – CENDRIER – CIVILISATION – DECAN – DISCO – ENTORSE – EVIER – FOND – FOSSETTE – GLACIERE – GOMMER – HIER – IMPORTUNER – INAPTITUDE – INTERIEUR – JUGE – JUPON – LEUR – LIEGE – MARCHANDAGE – MINCEUR – MORUE – MOULER – MOUSSERON – NIECE – NUPTIALITE – PACTE – PARMI – PASSER – RICANER – ROULER – SECRET – SOTTISE – STAR – TERRASSE – VALLON – VANNE – VERS.

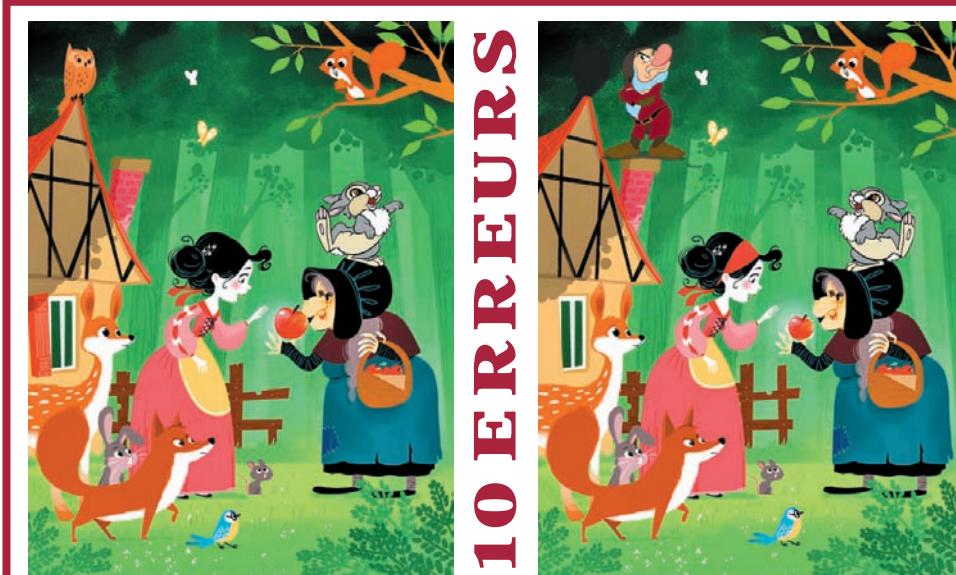
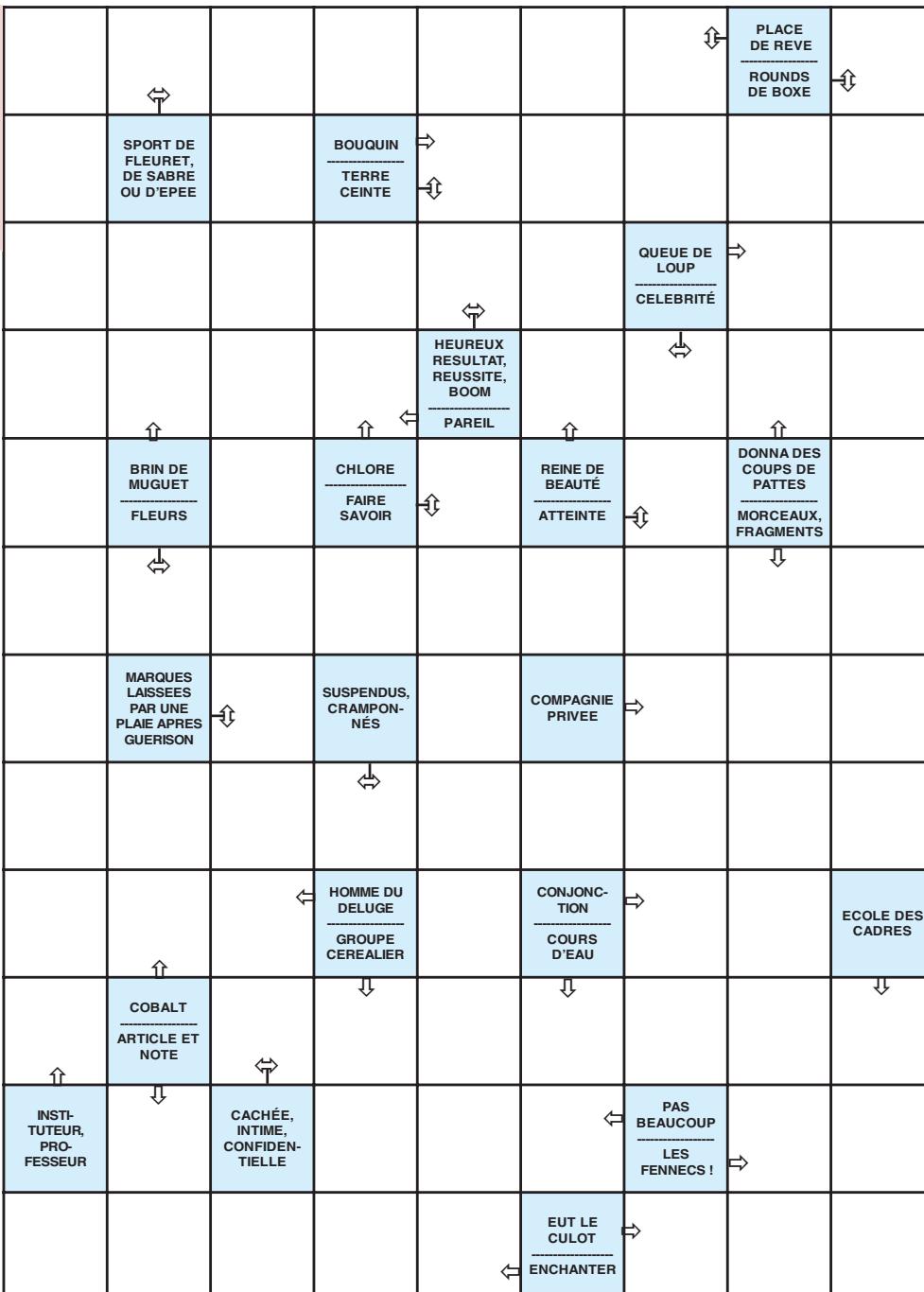
Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un tic.- Mon 2e va sans but.

Mon tout est une façon.



Jeux proposés par Chérifa Benghani



LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7955

F	A	C	I	L	E	M	E	N	T
O	T	A	N		F	I	N	I	R
R	O	N	G		S	U	C	I	S
E	M	I	R	A	T	S	O	A	S
S	E	C	A	N	T				
T	U	T		C	A	R	I		
I	U	L	E		G	A			
E	R			P	R				
R	E			R	I				
S	E			E					

FLECHES N° 7955

P	E	R	R	U	Q	U	E
R	T	I		I	S	I	S
O		O	N	T	E	A	
G		G	A	R	E		
R		R					
E		E					
S		S					
B		B					

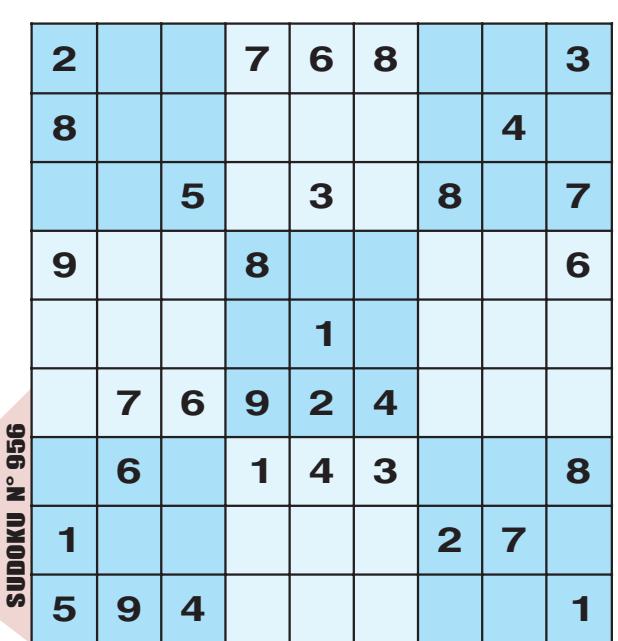
SUDOKU N° 955

9	3	7	8	6	5	4	1	2
8	1	2	3	7	4	9	6	5
6	4	5	9	2	1	8	3	7
5	7	6	2	9	3	1	8	4
1	8	4	6	5	7	3	2	9
2	9	3	1	4	8	7	5	6
4	5	8	7	1	6	2	9	3
3	6	9	4	8	2	5	7	1
7	2	1	5	3	9	6	4	8

FOUILIS N° 7955

1	T	2	A	3	4	S	5	U	6	D
7	E	R	O	9	10	11	12			
13	N	14	P	15	C	16	Q	17	18	
19	20	21	22	23	24					

CODÉS N° 7954



Washington barricadé à 48 heures de l'investiture de Joe Biden

Le centre-ville de Washington avait des allures de camp retranché lundi, à 48 heures de la cérémonie d'investiture, mercredi sous haute surveillance, du président élu américain Joe Biden, qui a de nouveau appelé à l'unification d'un pays divisé. Des milliers de la Garde nationale, l'armée de réserve américaine, ont déjà été déployés, et ils seront jusqu'à 25.000, mercredi dans la capitale, pour protéger une large "zone rouge" allant de la colline du Capitole, où Joe Biden et Kamala Harris prêteront serment mercredi, à la Maison Blanche. L'immense esplanade du "National Mall", où des centaines de milliers d'Américains se pressent habituellement tous les quatre ans pour assister à la cérémonie, est elle aussi cadenassée.

Les rues étaient quasiment vides lundi matin, en ce jour férié à la mémoire de l'icône des droits civiques Martin Luther King. A Washington, des militaires en armes et des policiers stationnés devant des véhicules blindés remplacent les badauds et la circulation dans des rues bloquées par des blocs de béton. Au moins deux civils armés ont été arrêtés ces derniers jours aux abords de la "zone rouge". La ville reste traumatisée par l'assaut meurtrier sur le Capitole, le 6 janvier, quand des centaines de partisans de Donald Trump avaient envahi le siège du Congrès pour tenter d'invalider la victoire de l'ancien vice-président de Barack Obama.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Suisse : les avoirs du clan Ben Ali resteront bloqués



La "grande majorité des avoirs" du clan de l'ancien président tunisien Zine El Abidine Ben Ali, jusque-là gelés par les autorités suisses resteront bloqués même après la levée du blocage administratif lundi soir, a indiqué Berne dimanche.

Le 19 janvier 2011, cinq jours après l'exil de l'ancien président Ben Ali destitué à la faveur d'un soulèvement populaire, le Conseil fédéral suisse avait ordonné le blocage à titre préventif des avoirs en Suisse

de Ben Ali et de son entourage, un gel dont la durée légale peut aller jusqu'à dix ans.

Une grande partie de ces avoirs sont bloqués à double titre: d'une part par l'ordonnance du Conseil fédéral ("premier niveau"), et d'autre part par les mesures de blocage ordonnées par les autorités d'entraide judiciaire ("second niveau"). "Cela signifie que, le 19 janvier 2021, le blocage fondé sur le premier niveau n'existera plus, mais que la grande majorité des avoirs se-

ront toujours bloqués dans le cadre des procédures d'entraide", a indiqué dimanche le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) suisse, cité par des médias.

L'ancien président tunisien, Zine El Abidine Ben Ali, est décédé à 83 ans en 2019 en exil en Arabie saoudite. Selon l'ONG suisse Public Eye, le clan Ben Ali aurait fait "transférer 320 millions de dollars (265 millions d'euros) par la place financière de Genève durant les années 2000".

Saisie des avoirs de 89 cadres des Frères musulmans en Egypte



Un tribunal égyptien a ordonné la saisie des avoirs de l'ex-président Mohamed Morsi et 88 autres cadres des Frères musulmans, mouvement classé "terroriste" par Le Caire, a indiqué une source judiciaire. "Le tribunal des affaires urgentes a (...) ordonné la saisie des avoirs de 89 dirigeants et membres de la confrérie, et leur transfert au Trésor public", a indiqué la même source, sous le couvert de l'anonymat. La saisie concerne notamment les avoirs hérités par l'épouse et quatre enfants de l'ancien président Mohamed Morsi, -décédé en juin 2019 en plein procès après six ans en prison-, les avoirs du guide su-

prême de la confrérie Mohamed Badie, de son adjoint Khairat al-Chater ou encore Mohamed Beltagui, tous emprisonnés. Le montant des avoirs n'a pas été précisé. Ce n'est pas la première saisie du genre à être effectuée en vertu d'une loi adoptée en 2018 sur "l'organisation et la gestion des avoirs de terroristes et groupes terroristes", plusieurs autres ayant touché des centaines de membres de la confrérie en 2019 notamment. Premier président élu démocratiquement en Egypte, M. Morsi avait été destitué par le général, depuis devenu président, Abdel Fattah al-Sissi, à la suite de manifestations de masse contre son pouvoir.

Donald Trump a plié ses bagages pour aller semble-t-il se faire oublier en Californie. Il laisse derrière lui de bien mauvais souvenirs et des traces indélébiles du pouvoir exercé par un homme dont le profil n'a rien à envier à ceux des illuminés dont la grande histoire a retenu les méfaits. Ont entièrement raison tous ceux qui ont vu en lui des similitudes avec d'autres mauvais génies qui ont, par leur folie, causé la mort des millions d'êtres humains. Seules les conjonctures et l'évolution du monde ont atténué les mêmes désastres que pouvait causer celui que l'on a comparé à Mussolini. Si Trump avait été un natif des siècles derniers, il aurait catapulté le monde dans un abysse inimaginable. Les quelques gardes-fous encore tenants ont heureusement permis d'éviter la catastrophe. Mais rien ne dit que l'humanité est à l'abri de la dé-

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

TRUMP ET LES DÉMONS DE LA GUERRE DE SÉcession

mence des hommes de son calibre et il faudra reconnaître que le président américain sortant a été élu par plus de 70 millions de ses concitoyens animés par une vision du monde qui étrique de plus en plus la bienséance humaine et développe sans commune mesure un patriottisme de mauvais aloi, annihilant l'esprit de solidarité et de justice. Hier, c'était le dos des juifs qui servait de réceptacle indiqué pour le racisme d'alors, aujourd'hui, ce sont le musulman et l'émigré qui sont montrés du doigt pour que foisonnent les haines et les extrémismes d'hier.

On parle d'une Amérique scindée en

deux non sans rappeler les démons de la guerre de Sécession. Il y a du vrai dans l'affirmation car les relents de deux esprits opposés n'ont jamais cessé depuis. Le paradoxe dans les soubassements de la société américaine est que tout en étant la première puissance mondiale avec la prétention d'être le gendarme de la planète, elle s'évertue avec frénésie à s'enfermer sur elle-même. Comme si en dehors de ses frontières rien n'existant. Trump en a été un exemple parfait. De son successeur se dégage une petite lueur d'espoir, mais si quelques retouches rassurantes seront apportées dans la foulée du peuple américain sérieusement divisé, il est illusoire de croire qu'il changera radicalement de tenues. Il respectera toujours les us qui veulent que les pistoliers prennent un grand bain pour se laver sans se déshabiller.

Soudan : nouveaux affrontements meurtriers au Darfour

Des affrontements ont éclaté lundi entre tribus rivales dans l'Etat du Darfour-Sud, dans l'ouest du Soudan, faisant au moins 47 morts, a indiqué un chef tribal. Des hommes "de la tribu arabe des Rizeigat à bord de véhicules, de motos et de chameaux, ont lancé une attaque contre le village de Saadoun, où habite la tribu Fallata", a indiqué Mohamed Saleh, un chef de la tribu Fallata. "Plusieurs maisons ont été incendiées" durant l'assaut, a-t-il ajouté. Ces nouvelles violences surviennent après qu'au moins 83 personnes ont été tuées en moins de 48 heures dans des affrontements tribaux dans l'Etat du Darfour-Ouest, un autre Etat de la vaste région du Darfour.

Le Darfour connaît une recrudescence des violences, plus de deux semaines après la fin de la mission de paix conjointe de l'ONU et de l'Union Africaine (Minuad), une opération de 13 ans. Censé commencer en janvier 2021, le retrait progressif des troupes de la Minuad sera étalé sur six mois. Le gouvernement soudanais doit prendre la responsabilité de la protection des populations de la région.

L'opposant russe Navalny placé en détention



Un tribunal russe a ordonné lundi le placement en détention de l'opposant Alexei Navalny pour 30 jours à compter de son arrestation controversée la veille, à son arrivée à Moscou, après cinq mois de convalescence. "Alexei Navalny est placé en détention pour 30 jours, jusqu'au 15 février", a indiqué son avocat. L'opposant a appelé lundi les Russes à descendre "dans la rue" contre le pouvoir, dans une vidéo diffusée quelques minutes avant une décision de justice. "Ce que ces bandits (au pouvoir) craignent le plus, vous le savez, c'est que les gens descendent dans la rue (...) alors n'ayez pas peur, descendez dans la rue, pas pour moi mais pour vous-même, pour votre avenir", a-t-il dit dans une vidéo filmée dans la salle d'audience et diffusée sur les réseaux sociaux.

Navalny accuse le président Vladimir Poutine d'avoir ordonné son assassinat au poison Novitchok en août, ce que la Russie dément. Ayant survécu à cet empoisonnement présumé, il a été soigné cinq mois en Allemagne. Dimanche, il est revenu à Moscou et a été interpellé dès son arrivée, le FSIN, le service pénitentiaire russe, lui reprochant d'avoir violé des mesures de contrôle judiciaire en allant se faire soigner à l'étranger.